

Instantan s novembre 2022

Dossier de
 la r daction de H2o
November 2022

Monde 

 

 

La r duction de l'extr me pauvret  dans le monde est au point mort

Selon une nouvelle  tude de la Banque mondiale, l'objectif d' limination de l'extr me pauvret  dans le monde a peu de chances d' tre atteint d'ici   2030 en l'absence de taux de croissance record pendant le reste de cette d cennie. Le nouveau Rapport sur la pauvret  et la prosp rit  partag e dresse un premier  tat de lieux de la pauvret  dans le monde apr s la s rie de chocs in dite qui a  branl  l' conomie mondiale ces derni res ann es. Il en ressort que la pand  fait basculer pr s de 70 millions de personnes dans l'extr me pauvret  en 2020, soit la plus forte augmentation en un an depuis 1990 et le d but du suivi des chiffres de la pauvret  dans le monde. Cela signifie que 719 millions de personnes vivaient avec moins de 2,15 dollars par jour   la fin de 2020. La guerre en Ukraine menace encore d'aggraver la situation.

Rapport  Poverty and Shared Prosperity 2022 - Correcting Course

Banque mondiale

 

Aggravation des impacts du changement climatique dans le contexte des huit ann es les plus chaudes jamais enregistr es

Les huit derni res ann es sont en passe de devenir les huit ann es les plus chaudes jamais enregistr es, sous l'effet de l'augmentation constante des concentrations de gaz   effet de serre et de la chaleur accumul e. Selon le rapport provisoire de l'Organisation m t orologique mondiale (OMM) sur l' tat du climat mondial en 2022, des vagues de chaleur extr me, des s cheresses et des inondations d' vastatrices ont touch  des millions de personnes et co t  des milliards de dollars des  tats-Unis cette ann e.

Les manifestations et les r percussions du changement climatique sont de plus en plus spectaculaires. Le niveau de la mer s' l ve   un rythme qui a doubl  depuis 1993. Il a augment  de pr s de 10 mm depuis janvier 2020 et battu un nouveau record cette ann e. Ainsi, la hausse de ces deux derni res ann es et demie repr sente   elle seule 10 % de l'augmentation globale du niveau de la mer observ e depuis le d but des mesures par satellite, il y a pr s de 30 ans. Les glaciers des Alpes ont particuli rement souffert en 2022, les premi res indications faisant  tat d'une fonte record. L'inlandsis groenlandais a perdu de la masse pour la vingt-sixi me ann e cons cutive et il y a plu (plut t que neig ) pour la premi re fois en septembre. On estime actuellement qu'en 2022 la temp rature moyenne mondiale d passe d'environ 1,15 [1,02   1,28]  C la moyenne pr industrielle (p riode 1850-1900). En raison du refroidissement caus  par un rare "triplic  La Ni a" (s' tendant sur trois ann es cons cutes), l'ann e 2022 ne sera probablement "que" la cinqu me ou sixi me ann e la plus chaude enregistr e. Toutefois, cette situation n'indique pas que la tendance   long terme s'inverse. Ce n'est qu'une question de temps avant que se pr sente une nouvelle ann e record.

OMM

Â

Les vagues de chaleur coûtent davantage aux pays pauvres

Les vagues de chaleur, à l'intensité accrue par le changement climatique, ont un coût qui se compte en milliers de milliards de dollars pour le monde, mais leur impact économique est bien plus important pour les pays les plus pauvres, renforçant ainsi les inégalités, a calculé une nouvelle étude.

Le coût de la chaleur extrême a été disproportionnellement enduré par les pays et régions les moins responsables du réchauffement de la planète, et c'est une tragédie, a déclaré à l'AFP Justin Mankin, professeur au Dartmouth College, l'un des deux auteurs de cette étude publiée dans la revue Science Advances. Le changement climatique intervient dans un paysage d'inégalités économiques, et agit en les amplifiant, ajoute l'auteur. Entre 1992 et 2013, les périodes de chaleur extrême ont coûté environ 16 milliers de milliards de dollars à l'économie mondiale, selon cette étude. Mais alors que dans les pays les plus riches les pertes équivalaient à 1,5 % du PIB annuel par habitant, pour les pays les plus pauvres, ce coût était de 6,7 %. La raison de cette différence est simple : les pays les plus pauvres sont pour beaucoup ceux situés au niveau des tropiques, ayant donc un climat plus chaud. Ainsi, lors d'une vague de chaleur, les températures deviennent exceptionnellement hautes.

Radio-Canada

Â

Un investissement de 1,4 % du PIB par an permettrait de réduire les émissions de 70 % d'ici 2050

Selon une nouvelle publication du groupe de la Banque mondiale, un investissement de 1,4 % du produit intérieur brut (PIB) par an en moyenne permettrait de réduire de 70 % les émissions des pays en développement d'ici 2050 et de renforcer leur résilience. Climate and Development: An Agenda for Action compile et analyse les résultats des différents rapports nationaux sur le climat et le développement produits jusqu'à ce jour par le groupe de la Banque mondiale et qui portent sur plus de 20 pays, responsables de 34 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES). Il en ressort que les besoins en investissements sont nettement plus élevés dans les pays à faible revenu, plus vulnérables au risque climatique, et qu'ils dépassent souvent 5 % du PIB. Ces pays auront besoin de davantage de financements des conditions préférentielles et de dons pour gérer les effets du réchauffement du climat et s'engager sur une trajectoire de développement à faible émission de carbone.

Le rapport couvre les pays suivants : Afrique du Sud, Argentine, Bangladesh, Burkina Faso, Cameroun, Chine, République arabe d'Égypte, Ghana, Iraq, Jordanie, Kazakhstan, Malawi, Mali, Maroc, Mauritanie, Népal, Niger, Pakistan, Pérou, Philippines, Rwanda, Tchad, Turquie et Viet Nam. Ses conclusions nourriront les activités du groupe de la Banque mondiale avec ses clients des secteurs public et privé et viendront étayer l'élaboration de ses cadres de collaboration et de ses portefeuilles de projets avec les pays.

Rapport Climate and Development : An Agenda for Action

Banque mondiale

Â

Augmenter le financement de l'action climatique, indispensable pour transformer les systèmes agroalimentaires

Pour adapter les systèmes agroalimentaires au changement climatique et les rendre plus durables, il est essentiel d'améliorer la qualité et la quantité des contributions financières en faveur de l'action climatique. C'est le message principal qui a été délivré à l'occasion du lancement de l'initiative FAST (L'alimentation et l'agriculture au service d'une transformation durable), lancé lors de la COP27, à Charm el-Cheikh, par la présidence égyptienne en collaboration avec la FAO et d'autres parties prenantes.

Les financements visant à transformer les systèmes agroalimentaires pour les rendre plus durables, plus résilients et plus productifs sont nettement insuffisants, et c'est pour essayer de résoudre ce problème que cette initiative a été lancée. L'agriculture et le secteur de l'utilisation des terres ont reçu 122 milliards de dollars US de financements entre 2000 et 2018, soit 26 % des flux financiers mondiaux en faveur de l'action climatique dans tous les secteurs. L'initiative FAST a pour objectif de renforcer les capacités nationales qui permettent de définir les financements et investissements nécessaires dans le domaine de l'action climatique, et d'y accéder, en améliorant l'accès des parties prenantes aux connaissances, en mettant au point des orientations et en apportant un appui à l'élaboration de politiques adaptées. La promotion de la sécurité et de la diversité alimentaires, le dialogue avec les femmes, les jeunes, les populations autochtones et les personnes vulnérables et l'autonomisation de ces différents groupes, ainsi que le recours à la science et à l'innovation pour améliorer les pratiques agricoles tout au long des chaînes de valeur, font partie des principes sur lesquels s'appuient les activités de l'initiative.

Climate finance in the agriculture and land use sector between 2000-2019 - Special update

FAO

À

Les jeunes Africains poussés à remettre en question leur volonté d'avoir des enfants

D'après les résultats d'un sondage U-Report de l'UNICEF auquel ont répondu 243 512 participants à travers le monde, près de la moitié des jeunes Africains déclarent remettre en question leur volonté d'avoir des enfants en raison des changements climatiques. À l'échelle mondiale, 2 jeunes sur 5 affirment que les effets des changements climatiques les ont conduits à reconsidérer leur désir de fonder une famille. C'est dans les régions africaines que ce phénomène est le plus marqué, le pourcentage le plus élevé de jeunes déclarant hésiter à devenir parents étant enregistré au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (44 %), ainsi qu'en Afrique subsaharienne (43 %). Dans ces régions, les jeunes rapportent avoir vécu différents chocs climatiques et indiquent davantage que d'autres jeunes dans le monde que ces chocs ont affecté leur accès à l'eau et à la nourriture, ainsi que les revenus de leur famille. "Nous vivons désormais avec les effets des changements climatiques, qui sont loin de se limiter aux inondations, aux sécheresses et aux vagues de chaleur. Ils atteignent même notre capacité à espérer", explique Paloma Escudero, responsable de la délégation de l'UNICEF à la COP27. "Les jeunes, en particulier ceux vivant en Afrique, observent les conséquences de ces chocs sur eux-mêmes et sur leurs proches, ce qui influe sur leurs projets d'avenir. Cela n'est pas acceptable. À l'occasion de la COP27, les dirigeants mondiaux doivent être attentifs à l'anxiété des jeunes et prendre des mesures immédiates pour les protéger.

L'an dernier, une enquête publiée par The Lancet révélait que 39 % des 10 000 participants à travers le monde hésitaient à devenir parents, un taux identique à celui obtenu par le sondage U-Report. Bien que la méthode adoptée par l'UNICEF s'applique à un échantillon non représentatif, il semble que la plateforme U-Report, qui s'appuie sur un vaste réseau de jeunes Africains, soit la première à démontrer le caractère répandu de cette attitude en Afrique.

UNICEF

À

559 millions d'enfants exposés à des vagues de chaleur fréquentes

D'ici à 2050, l'ensemble des 2,02 milliards d'enfants de la planète seront concernés

D'après une nouvelle étude de l'UNICEF, 559 millions d'enfants sont actuellement exposés à des vagues de chaleur fréquentes (présence d'au moins 4,5 vagues de chaleur en moyenne par an) tandis que 624 millions d'enfants sont confrontés à l'un des trois autres indicateurs propres aux fortes chaleurs : des épisodes caniculaires de longue durée, de forte intensité ou des températures extrêmement élevées. Alors que les hémisphères nord et sud ont enregistré des records de chaleur cette année, le rapport L'Année la plus froide du reste de leur vie : Protéger les enfants des effets de plus en plus graves des vagues de chaleur met en lumière les percussions d'importance de ces phénomènes sur les enfants et révèle que en peine trois décennies, même aux plus faibles niveaux de réchauffement planétaire, les enfants du monde entier seront inévitablement exposés de manière plus régulière aux vagues de chaleur. Selon les estimations du rapport, d'ici à 2050, l'ensemble des 2,02 milliards d'enfants que compte la planète seront frappés par des vagues de chaleur de plus en plus fréquentes, que ce soit dans le cadre d'un "scénario de faibles émissions de gaz à effet de serre" avec un réchauffement climatique de 1,7 °C ou d'un "scénario d'émissions très élevées" avec un réchauffement climatique de 2,4 °C à l'horizon 2050. Produit en collaboration avec The Data for Children Collaborative et lancé en partenariat avec l'ambassadrice de bonne volonté de l'UNICEF Vanessa Nakate et le mouvement Rise Up en Afrique, ce rapport souligne dans ses conclusions le besoin urgent d'adapter les services dont sont tributaires les enfants pour faire face aux effets inévitables de l'embrasement de la planète. Il plaide également en faveur d'une poursuite des mesures d'atténuation afin de prévenir les effets les plus dévastateurs des trois autres indicateurs propres aux fortes chaleurs, à savoir les vagues de chaleur de longue durée, de forte intensité et les températures extrêmement élevées.

Rapport L'Année la plus froide du reste de leur vie. Protéger les enfants des effets de plus en plus graves des vagues de chaleur

UNICEF

À

Pourquoi le réchauffement climatique est une affaire géopolitique

Les climats de demain se dégradent aujourd'hui. Et ceux nous que connaîtreons après 2050 dépendront de nos émissions des deux prochaines décennies. Alors rouge, bleu ou jaune selon les 3 scénarios du GIEC, qu'est-ce qui attend en 2075, la géopolitique Covid, qui aura atteint 55 ans : la force de l'âge ?

L'article de Christian de Perthuis, professeur d'économie, fondateur de la chaire Économie du climat à l'Université Paris Dauphine - À The Conversation

À

Comprendre les taux record atteints par les émissions de CO2 en 2022

Cette année, les émissions mondiales de dioxyde de carbone (CO2) générées par toutes les activités humaines seront restées à des niveaux record, selon une nouvelle analyse du Global Carbon Project, un organisme réunissant des scientifiques du monde entier.

Chaque année, le Global Carbon Project calcule le "bilan carbone" de la Terre, c'est-à-dire la quantité de CO2 que les humains ont rejetée ainsi que la quantité qui a été retirée de l'atmosphère par les océans et les écosystèmes terrestres; et, à partir de là, évalue la quantité de carbone qui peut encore être mise dans l'atmosphère avant que la Terre ne dépasse le seuil crucial de réchauffement climatique de 1,5 °C. Cette année, les émissions mondiales de CO2 générées par nos activités devraient atteindre 40,6 milliards de tonnes de CO2 ; ce qui nous laisse un "budget carbone restant" de 380 milliards de tonnes de CO2 pour limiter le réchauffement global à 1,5 °C. Cette quantité d'émissions est désastreuse pour le climat : aux niveaux actuels, il y a 50 % de chances que la planète atteigne l'augmentation de la température moyenne mondiale de 1,5 °C en seulement neuf ans. Si nous constatons des progrès significatifs vers la

décarbonation et la réduction des émissions de certains secteurs et pays, en particulier dans l'électricité renouvelable, l'effort mondial global reste largement insuffisant.

Global Carbon Project - The Conversation

À

Climat : La COP27 accouche d'une souris

La COP27 s'est achevée le dimanche 20 novembre 2022 avec un bilan qui est encore une fois bien en dessous des enjeux. EELV (Europe Écologie les Verts) dénonce un nouvel échec pour la sauvegarde du climat, malgré l'avancée historique du fonds sur les dégâts climatiques. Le registre de l'urgence semble d'ores et déjà dépassé et rien ne semble faire comprendre aux dirigeants du monde la violence et l'ampleur des dérèglements climatiques à venir. Les 48 heures de négociations supplémentaires - la COP devait initialement se terminer le 18 novembre - pouvaient faire espérer que des décisions essentielles soient prises. Malheureusement, en s'attaquant uniquement aux conséquences et non aux causes, la COP27 est une nouvelle déception. Certes, un accord historique a été conclu avec la création d'un fonds sur les dégâts climatiques. C'est une avancée majeure que les pays les plus impactés par le dérèglement climatique réclamaient en vain depuis 30 ans. Pour autant, il n'y a aucune garantie sur la mise en action de ce fonds et sa concrétisation est remise à une COP ultérieure. Surtout, la COP27 se démarque par une absence injustifiable d'acte fort sur les causes : les émissions de gaz à effet de serre. Tous les signaux sont pourtant au rouge. Loin de l'Accord de Paris dans lequel les États s'engageaient à limiter le réchauffement global à 1,5 °C, l'ONU estime que les engagements actuels des États nous conduisent à un réchauffement de 2,8 degrés à la fin du siècle. Pourtant, cette COP ne débouche sur aucune mesure contraignante pour rectifier la trajectoire.

EELV rappelle que l'unique moyen à notre disposition pour lutter contre le dérèglement climatique est la diminution urgente des émissions de gaz à effet de serre. Cela ne peut passer que par la non-prolifération des énergies fossiles au niveau mondial et tout particulièrement dans les pays développés. Cet engagement doit être assorti d'indispensables mesures de soutien en direction des plus faibles. Pour EELV il faut donc sortir du déni et engager des politiques fortes pour mettre en œuvre la justice climatique, sans attendre la COP28, si nous voulons que celle-ci soit décisive, à commencer par la signature du traité sur la non-prolifération des énergies fossiles, la mise en pratique des engagements financiers pris par les pays riches, et l'engagement de l'Union européenne à une baisse de 65 % de ses émissions en 2030 par rapport à 1991.

EELV

À

Convention de Ramsar : Clôture de la 14^{ème} Conférence des parties

La COP14 s'est achevée par l'adoption de 21 résolutions pour plus d'actions en faveur des zones humides, de l'humanité et de la nature

Rendez-vous phare pour la protection des milieux humides, la COP14 s'est tenue du 5 au 13 novembre 2022, sous une forme hybride, à Wuhan (Chine) et Genève (Suisse). Cette 14^{ème} Conférence des parties a permis de réaffirmer l'urgence de mettre en œuvre les principes de la Convention : conserver, restaurer et veiller à l'utilisation rationnelle des zones humides, notamment avec l'adoption de la déclaration de Wuhan. Les enjeux majeurs ont été abordés, notamment : Agir en faveur des zones humides pour l'atténuation, l'adaptation et la résilience aux changements climatiques ; Intégrer la conservation des zones humides dans les stratégies de développement durable ; Renforcer la collaboration multilatérale pour généraliser la conservation des zones humides ; Renforcer les liens avec la jeunesse ; Renforcer les aspects scientifiques et techniques de la Convention ; Créer une nouvelle Initiative régionale Ramsar pour les mangroves ; Mettre en place une nouvelle période triennale.

Accès aux versions finales des résolutions adoptées à la COP14

Déclaration de Wuhan

À

INITIATIVE

Recourir à la justice pour forcer les gouvernements à lutter contre le réchauffement

Le pari du Vanuatu d'impliquer la Cour internationale de justice (CIJ) pour accélérer la lutte contre le réchauffement crée une lueur d'espoir chez les militants, qui comptent sur le poids du "glaive de la justice" pour faire pression sur les gouvernements. Le gouvernement de la petite île du Pacifique, en première ligne face aux impacts du changement climatique, avait annoncé en 2021 vouloir demander un avis à l'organe judiciaire des Nations unies. Un an plus tard, l'initiative s'est accélérée avec son lancement formel devant l'Assemblée générale de l'ONU, qui devrait voter dans les prochains mois pour y donner suite ou non. La question soumise à la CIJ demandera également un éclairage sur le lien entre impacts climatiques et droits de la personne ainsi que sur les exigences liées à l'action climatique des émetteurs de gaz à effet de serre - passés, présents et futurs. "Cette campagne est une lueur d'espoir qui a le pouvoir de donner un nouveau souffle aux négociations internationales", se réjouit Yeb Sano, de Greenpeace, soulignant l'excitation autour de cette initiative.

Radio-Canada

RECHERCHE INNOVATION

Méditerranée orientale/golfe Persique

Accord entre les universités de Haïfa, des EAU et le Centre GEOMAR Helmholtz

À l'occasion de la COP27, l'Université de Haïfa (Israël), l'Université des Émirats arabes unis et le Centre GEOMAR Helmholtz pour la recherche océanique de Kiel (Allemagne) ont signé un accord de collaboration trilatéral pour étudier les conséquences du changement climatique et de la pollution en Méditerranée orientale et dans le golfe Persique. L'accord est la première étape vers un contrat de cinq ans pour un projet de recherche dans lequel les trois institutions développeront à terme des stratégies d'atténuation de la détérioration des écosystèmes marins de la région. Les chercheurs utiliseront des technologies avancées d'observation des océans telles que des véhicules sous-marins, de nouvelles caméras et des capteurs chimiques ainsi que des modèles de protéomique, de météorologie et d'écosystèmes marins pour intégrer les données et prédire les futures réponses des océans au changement climatique et à la pollution. Grâce à des études multidisciplinaires, ils obtiendront un aperçu des processus passés et actuels des courants et du fond marin, puis développeront des modèles pour déterminer à quoi ressemblera l'avenir de la Méditerranée et du golfe Persique.

À

Les réseaux trophiques verts et bleus ne sont pas connectés de la même manière

Les réseaux trophiques sur terre et dans l'eau ne réagissent pas de la même façon aux changements environnementaux. Comprendre ces différences est fondamental pour identifier les espèces importantes pour un écosystème et protéger efficacement la biodiversité. C'est ce que montre une étude dirigée par les instituts de recherche suisses EAWAG et WSL et publiée dans Nature Communications.

La biodiversité ne résulte pas uniquement de la somme de toutes les espèces présentes, mais davantage des interactions entre espèces. La forme d'interaction la plus basique est la relation de prédation. Si l'on compile toutes les relations de prédation entre les espèces d'un écosystème, on obtient un réseau plus ou moins dense et complexe appelé réseau trophique. En observant les écosystèmes terrestres (verts) et aquatiques (bleus), on constate des différences significatives entre les réseaux trophiques. En effet, les communautés d'espèces qui vivent dans un fleuve ne sont pas les mêmes que celles vivant dans un prairie. "Au premier abord, cette constatation semble banale", déclare Florian Altermatt, professeur d'écologie aquatique à l'Université de Zurich et responsable de groupe à l'EAWAG, l'Institut fédéral suisse des sciences et technologies aquatiques. "De fait, nous savions jusqu'à présent peu de choses sur la composition des réseaux trophiques verts et bleus, sur leurs différences de structures et sur les divergences de leurs réactions face à l'utilisation des terres et aux influences climatiques." Jusqu'à présent, les études sur les réseaux trophiques se limitaient soit à un site précis, soit à une espèce animale ou végétale déterminée ; il n'existait pas d'un grand échelle portant sur une multitude d'espèces. C'est cette lacune que le professeur Altermatt et le post-doctorant Hsi-Cheng Ho ont voulu combler en collaborant avec des chercheuses et chercheurs de l'institut de recherche sur la forêt, la neige et le paysage WSL, de l'ETH Zurich ainsi que de l'Université de Bern et de l'Université de Zurich. Leurs conclusions apportent un nouvel éclairage aux mesures de protection de la biodiversité. La préservation d'un maximum d'espèces - objectif de la plupart des efforts consentis jusqu'à présent - pourrait ne pas être l'approche la plus efficace, avance Florian Altermatt : "Il est décisif de commencer par protéger les espèces importantes pour le réseau trophique". Il compare cela à un mouvement horloger : "On peut retirer certains rouages et la montre fonctionne malgré tout. D'autres sont en revanche indispensables pour que la montre marche." Pour savoir quels rouages, donc quelles espèces, sont indispensables, il faut connaître le plan de construction et la logique du mouvement, c'est-à-dire du réseau trophique. Le travail de Hsi-Cheng Ho, de Florian Altermatt et de leurs collègues a posé les bases en ce sens.

EAWAG

À

Filtres végétaux : L'INRAE et la EcoBird créent un laboratoire partenarial associé

Dans le cadre de la Conférence internationale sur les systèmes fondés sur la nature pour le contrôle de la pollution de l'eau à Lyon, l'INRAE et la société EcoBird ont acté le lancement d'un laboratoire partenarial associé (LPA) centré sur le traitement et la réutilisation des eaux usées et des boues issues de l'assainissement. Dénommé INNOWET, ce LPA va permettre pendant 4 ans d'amplifier les travaux conjointement engagés entre l'unité de recherche REVERSAAL d'INRAE et la société EcoBird autour des procédés de filtres végétaux de végétation pour accroître et fiabiliser leurs performances et développer de nouveaux champs d'applications ainsi qu'autour du développement de solutions fondées sur la nature. Dès 2022, le LPA s'attachera à conduire des recherches sur le traitement des eaux pluviales et surversees de débordement d'orage, notamment dans le cadre des projets européens Life Adsorb1 et NICE2. Il s'agira d'étudier des procédés nouveaux de filtres végétaux pour améliorer les performances des ouvrages vis-à-vis de certains polluants (azote, pathogènes, micropolluants) par une intensification de la filtration (aération forcée, usage de matériaux actifs), ainsi que de développer ou adapter des modèles simplifiés d'aide au dimensionnement.

INRAE

À

SCIENCE PARTICIPATIVE

QUBS, nouveau programme de suivi de la qualité biologique des sols

Le Muséum national d'histoire naturelle, en collaboration avec l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, Sorbonne Université, l'Université de Lorraine, l'INRAE et Plante & Cité, lance un nouveau programme de sciences participatives : QUBS, le suivi participatif de la qualité biologique des sols. Des protocoles de suivi scientifique simples et ludiques permettent aux participants de découvrir la faune visible de leur sol : fourmis, cloportes, mille-pattes ou encore araignées. Les objectifs du programme sont à la fois de renseigner une base de données de suivi de la qualité biologique de ces sols à l'échelle nationale et de permettre aux citoyennes et citoyens d'en apprendre davantage sur les enjeux liés à la préservation de ce compartiment de la biodiversité dont les rôles sont trop souvent insoupçonnés. Ce nouvel observatoire rejoint le programme phare de sciences participatives du Muséum, Vigie-nature, et le programme de sciences participatives sur l'environnement urbain de Sorbonne Université, PartiCité.

QUBS

PUBLICATIONS, OUVRAGES ET WEB

Défis globaux... solutions locales : Plus d'aires protégées, pour quoi, pour qui ?

Le mois de décembre 2022 va constituer un moment important de la protection de la biodiversité au niveau mondial avec la tenue, à Montréal, de la COP15 (7-19 décembre). Son objectif sera de définir le nouveau cadre de cette protection pour la décennie à venir. Le contexte de la sixième extinction de masse réclame des actions fortes et sans délai pour préserver les écosystèmes naturels terrestres, dont les sociétés humaines tirent une variété infinie de services (on les appelle "services écosystémiques"). L'un des points-clés en cours de discussion concerne la protection de l'intégrité de ces écosystèmes naturels sur 30 % des terres et des mers à l'occasion de 2030 (pour les mers, sont concernées les zones sous juridiction nationale). C'est ce que l'on appelle "l'objectif 30x30". Cette dynamique d'expansion des aires protégées constitue aujourd'hui l'un des axes principaux de la protection du patrimoine naturel mondial. Mais que signifie concrètement "protéger" 30 % de la planète ? Et comment cela se passe-t-il sur le terrain ? Ces espaces représentent-ils une "mise sous cloche", comme l'avancent leurs détracteurs ? Cette politique des aires protégées se fait-elle aux dépens des populations qui y vivent ? Et comment savoir si elles sont efficaces ?

Deux chercheurs du CIRAD : Charles Doumenge, chercheur en écologie et gestion des forêts tropicales, et Laurence Boutinot, sociologue et anthropologue, ont contribué à un podcast sur le sujet.

The Conversation - durée 36 min

À

L'Essentiel en 12 pages du CEREMA

Sobri  t   fonci  re, la cl   pour des sols et territoires vivants

Le premier enjeu, pour faire face au changement climatique, c'est de pr  server au maximum les sols de l'artificialisation, car ils remplissent des fonctions indispensables pour le vivant : r  serves de biodiversit  , filtration et captage de l'eau, puits de carbone, etc. Le deuxi  me enjeu, notamment dans les territoires p  ri-urbains et ruraux, c'est d'  viter de disperser l'habitat, les emplois, et les services, car cela allonge les d  placements, qui deviennent de plus en plus longs, probl  matiques et co  teux, pour l'environnement mais aussi pour les habitants eux-m  mes. Pour faire face    ces deux enjeux, la cl   r  side d'abord dans la sobri  t   fonci  re.

L'Essentiel du CEREMA  

  

Dictionnaire juridique du changement climatique

Sous la direction de Marta Torre-Schaub, Blanche Lormeteau, Agla   Jezequel, Agn  s Michelot. Pr  face de Jean Jouzel.

L'ouvrage entend apporter un   clairage nouveau et original    la th  matique du changement climatique et aux concepts qui y sont associ  s.    partir d'une approche lexicale forte de plus de 200 entr  es, il apporte une vision claire et accessible de ce ph  nom  ne complexe. Son ambition est d'  tablir une premi  re nomenclature interdisciplinaire du changement climatique,    dominante juridique, tout en favorisant sa port  e au grand public pour une meilleure compr  hension des enjeux pos  s par l'urgence climatique.  

  ditions Mare & Martin

  

AQUIFER : Des solutions concr  tes pour la pr  servation des eaux souterraines

Apr  s deux ann  es de travail en collaboration avec plusieurs partenaires europ  ens, les clusters Aqua-Valley (France), Catalan Water Partnership (Espagne) et le Partenariat Portugais pour l'Eau (Portugal), annoncent la mise en ligne de la plateforme AQUIFER. Celle-ci rassemble d'  j    30 pratiques innovantes sur la pr  servation, la surveillance et le pilotage des nappes d'eaux souterraines ; ainsi, par exemple, une technologie d'  limination des nitrates par biorem  diation, une solution de suivi des intrusions salines dans la nappe ou encore un syst  me de partage de la ressource par l'  mission de licences. La plateforme est disponible en 4 langues   (fran  ais, anglais, espagnol et portugais) et se veut   volutive : les porteurs de projet peuvent d  poser leur innovation qui, apr  s   tude par le comit   d'  valuation AQUIFER, pourra   tre publi  e sur la plateforme.

AQUIFER

  

InnEAUvation en mati  re d'assainissement

Dans la continuité de sa démarche de programmation scientifique, conçu pour favoriser le partage des connaissances en assainissement et informer sur l'actualité des recherches menées avec ses partenaires scientifiques, le Syndicat interdépartemental de l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) lance le site inneauvation.fr. Le site référence les ouvrages, publications scientifiques et mémoires de thèse, et publie des fiches didactiques offrant une vue d'ensemble des connaissances en assainissement sur diverses thématiques de recherche.

inneauvation.fr

À

Jaunes, grises et noires, et leurs possibles

À l'occasion de la Journée mondiale des toilettes du 19 novembre, l'EAWAG a achevé une série de trois fiches d'information pratiques : sur la "séparation des urines" (2019), les "eaux grises" (2021) et les "eaux noires" (2022). Elles montrent les arguments en faveur d'une collecte et d'un traitement séparés des eaux grises, jaunes et noires, mais aussi les défis à relever pour ne pas créer de nouveaux problèmes.

EAWAG

À

Et si on rendait leur place aux petits cours d'eau urbains et péri-urbains ?

À l'approche des Jeux olympiques de 2024, la baignade dans la Seine revient dans l'actualité. S'il s'agit de nouveaux défis en matière d'amélioration de la qualité de l'eau, cet objectif fait suite à des projets centrés sur les fleuves et les grandes rivières qui ont consisté à valoriser les fronts d'eau en ville comme cela a été le cas avec les berges de la Seine à Paris, des bords du Rhône à Lyon ou de la Garonne à Bordeaux. Dans l'ombre de ces cours d'eau, les petites rivières urbaines ont longtemps été laissées. Elles représentent pourtant la part principale du réseau hydrographique qui traverse les grandes agglomérations (73 % en Île-de-France) et le cadre de vie d'une grande partie des citoyens. Elles peuvent offrir une réponse à la demande croissante de nature en ville exacerbée par la crise sanitaire en fournissant une connexion avec une nature de proximité, mais aussi contribuer à des enjeux rendus urgents par le changement climatique tels que la réduction de l'îlot de chaleur urbain ou la préservation de la biodiversité.

L'article de Laurent Lespez, professeur à l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) et de Marie-Anne Germaine, enseignante-chercheuse en géographie à l'Université Paris Nanterre - Université Paris Lumières - The Conversation

À

Des microforêts en ville

Le concept de microforêt en ville vise à planter un très grand nombre de végétaux indigènes dans un endroit restreint. Des entreprises y voient aussi une façon de ramener de la biodiversité dans des terrains vagues et le long des autoroutes. Mais est-ce la meilleure solution pour contrer les îlots de chaleur et permettre aux arbres de développer leur plein potentiel ?

Catherine Mercier, André Raymond - Radio-Canada

À

DISTINCTIONS

Highly Cited Researchers 2022

Clarivate Analytics publie chaque année depuis 2014 le classement "Highly Cited Researchers". Les chercheurs mentionnés sont ceux ayant publié le plus d'Highly Cited Papers (articles les plus cités) durant la dernière décennie : entre 2011 et 2021 pour cette édition 2022, qui retient 6 938 noms de 69 pays, dont 134 pour la France.

Principaux résultats - Classement 2022

À

L'Oréal-UNESCO Pour les Femmes et la Science

La Fondation L'Oréal et l'UNESCO dévoilent le palmarès du 13^e Prix Jeunes Talents Afrique subsaharienne L'Oréal-UNESCO Pour les Femmes et la Science. Parmi les 20 chercheuses récompensées (toutes brillantes de talent), nous retiendrons les noms de : Lovasoa Rina Raharinaivo, doctorante en sciences de la vie et de l'environnement (Madagascar), travaillant sur la pollution plastique et ses alternatives ; Juliet Kirui, doctorante en sciences formelles (Kenya), travaillant sur la classification de la qualité de l'eau à l'aide de l'apprentissage ensembliste et de l'Internet des objets ; Iveren Abiem, post-doctorante en sciences de la vie et de l'environnement (Nigeria), travaillant sur la séquestration de carbone dans la forêt afro-montagnarde ; Winifred Ayinpogbilla Atiah, post-doctorante en sciences de la vie et de l'environnement (Ghana), travaillant sur la prévision des crues saisonnières au Ghana ; Farida Boube Dobi, doctorante en sciences de la vie et de l'environnement (Niger), travaillant sur la gestion des eaux souterraines ; Bousso Dramé, doctorante en sciences de la vie et de l'environnement (Sénégal), travaillant sur les sciences géospatiales et l'intelligence artificielle pour la surveillance des côtes en Afrique de l'Ouest ; Oluwatosin Ogundolie, doctorante en sciences formelles (Nigeria), travaillant sur la prévision des inondations ; Mawulolo Yomo, doctorante en sciences de la vie et de l'environnement (Togo), travaillant sur la dynamique de l'intrusion de l'eau de mer dans le bassin sédimentaire côtier.

UNESCO

À

Six jeunes personnalités exceptionnelles primées au Young Activists Summit de l'ONU

Six jeunes qui luttent avec succès en faveur de l'inclusion (handicap, antiracisme, droits des personnes, éducation des filles, protection des enfants de la rue, etc.) raconteront leurs histoires extraordinaires et recevront un prix pour les progrès remarquables qu'ils et elles ont obtenus. Parmi eux, Sebastián Benfeld, 21 ans, de nationalité chilienne qui se consacre à la lutte contre la pollution et la protection des défenseurs de l'environnement.

Young Activists Summit

À

PÉTITION

Coca-Cola sera l'un des sponsors de la COP27 qui se tiendra en Égypte le mois prochain. Une décision qui a indigné de nombreuses personnes car Coca-Cola est plus connu pour être le premier pollueur plastique au monde que pour son réel engagement en faveur de l'environnement. Plus de 120 000 personnes à travers le monde se mobilisent pour demander le retrait de Coca-Cola de la liste des sponsors afin de s'assurer que la COP27, l'une des plus grandes conférences internationales sur le climat, ne soit pas soumise aux intérêts des grands pollueurs multinationaux.

Signer la pétition sur [Change.org](https://change.org)

À

À

Europe
top

Comité européen des régions

Le maire de Varsovie prend la présidence de la commission de l'environnement, du changement climatique et de l'énergie

Rafał Trzaskowski, maire de Varsovie, a été élu pour un mandat de deux ans et demi à la présidence de la commission de l'environnement, du changement climatique et de l'énergie (ENVE) du Comité européen des régions, qui est chargé des travaux liés au pacte vert pour l'Europe, y compris les stratégies en matière d'énergie et de climat, la biodiversité, l'économie circulaire et l'objectif "zéro pollution". M. Trzaskowski présidera également le groupe de travail "Pacte vert - Investir l'échelon local" qui dirige les efforts déployés par le Comité pour placer les villes et les régions au cœur de la transition de l'UE vers la neutralité climatique.

Comité européen des régions

À

France

La France des solutions : Une plateforme de projets proposés par et pour les élus

À l'occasion du Salon des maires et des collectivités locales 2022, Christophe Bache, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, a annoncé le lancement de la plateforme "La France des solutions". L'objectif est de recueillir des solutions portées par et pour les maires pour faire face à l'accélération du réchauffement climatique. Les différentes réalisations de collectivités et d'acteurs locaux présentées à travers des cas pratiques, des témoignages et des reportages sont classées par thématiques et par régions. D'ores et déjà plus d'une centaine de solutions sont répertoriées partout en France, de communes situées en milieu rural, montagnard et littoral. Elles couvrent une grande variété de politiques publiques : développement économique, transports, éducation...

La France des solutions

À

4^eme plan national santé environnement

Près d'un an après la sortie du 4^eme plan national santé environnement 2021-2025 (PNSE4), les ministères chargés de l'écologie et de la santé publient le premier rapport d'avancement du plan. 98 % des actions prévues dans le cadre du plan ont été lancées, pour un investissement de 76 millions d'euros. Ce rapport d'avancement s'accompagne d'un livret élaboré par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) destination des élus et des collectivités, portant sur les politiques locales à mener en matière de santé environnement.

Le plan national santé environnement (PNSE)

Rapport d'avancement 2021-2022 du PNSE4

Livret Agir pour un environnement favorable à la santé - Quelles politiques locales en santé environnement ?

À

Eau & Changement climatique : Les comités de bassin s'engagent

Après l'épisode de sécheresse intense qu'a connu la France cet été, qui laisse encore aujourd'hui des effets très perceptibles dans de nombreux bassins versants, les 7 comités de bassin de l'hexagone se sont réunis le 9 novembre lors d'une réunion inédite, en présence de Brangère Couillard, secrétaire d'État chargé de l'écologie. Leur point est unanime : il est impératif d'agir plus vite, plus fort dans les territoires afin de mettre en place des solutions structurelles d'adaptation au changement climatique. Cette rencontre est une étape décisive pour définir la feuille de route gouvernementale pour l'eau, premier chantier de la planification écologique territoriale prévue pour début 2023.

Fin octobre, 78 départements étaient encore concernés par une restriction des usages de l'eau au-delà de la vigilance dont 38 en crise. La crise de sécheresse n'est pas derrière nous. Le cycle de l'eau est profondément modifié par le changement climatique et on s'attend à une augmentation sensible de la tension sur la ressource en eau. D'ici 2050, les experts du climat estiment que les grands fleuves français pourraient perdre jusqu'à 40 % de leur débit d'été et la recharge des nappes phréatiques par la pluie pourrait diminuer de 30 %. La réduction des débits et de la disponibilité des ressources en eau entraînera en outre mécaniquement une plus grande concentration des polluants dans les milieux aquatiques. Avec davantage de fortes pluies en hiver et au printemps, aux effets qui peuvent être catastrophiques, et moins de pluie en été et en automne, la variabilité saisonnière mais aussi interannuelle des précipitations sera grande. Les températures atmosphériques grimperont de 2 à 5 °C et les sols agricoles souffriront de l'augmentation de 10 % à 30 % de l'évapotranspiration, en particulier en automne. Plus que jamais il convient de mobiliser les territoires. L'adaptation au changement climatique n'est plus une option, elle est impérative. Le Gouvernement a engagé la hausse des moyens des agences de l'eau en augmentant leurs plafonds de dépenses de 100 millions d'euros pour 2022. Il lance cet automne une vaste démarche de planification écologique dont le premier chantier est consacré à l'eau, avec la volonté d'associer les acteurs locaux et les spécificités territoriales. Forts de leur rôle essentiel dans la définition des stratégies locales concertées de gestion de l'eau, les 7 comités de bassin, ont été saisis mi-octobre par Christophe Brangère Couillard, secrétaire d'État chargé de l'écologie, pour contribuer à ce chantier eau, avec le soutien et l'expertise des agences de l'eau. Aujourd'hui, il faut passer du diagnostic à l'action. Des solutions existent et sont déjà mises en œuvre sur les territoires. En 2021, 1,045 milliard d'euros d'aides ont été attribués par les agences de l'eau pour des opérations contribuant directement à l'adaptation au changement climatique telles que les économies d'eau, la réutilisation des eaux usées traitées, la gestion des eaux de pluie et d'imperméabilisation des sols, la renaturation des rivières et la restauration des zones humides... Il convient d'accroître les investissements, de lever les freins organisationnels et de mobiliser les acteurs locaux pour engager les nécessaires mutations dans les territoires ruraux et urbains. Les idées-forces sont au nombre de trois :

- Accompagner la transition vers une agriculture plus sobre en eau - Très sensible aux effets du changement climatique, la production agricole est d'autant plus fragilisée que les systèmes de culture sont fortement dépendants de la disponibilité en eau. Dans un contexte où les ressources diminuent et où la concurrence entre les usages de la ressource s'amplifie, le modèle agricole doit être interrogé. Les comités de bassin recommandent unanimement de tout faire pour produire avec moins d'eau. Des solutions techniques existent : pilotage de l'irrigation (la bonne dose au bon moment) et efficacité des systèmes d'irrigation, lutte contre les fuites, choix de variétés mais aussi de cultures économes en eau et résistantes à la chaleur et au stress hydrique... Ces solutions doivent être amplifiées pour diminuer les besoins en eau des systèmes agricoles et limiter les prélèvements d'eau. L'agriculture est en effet le premier consommateur d'eau en période d'été. Une autre piste est de limiter l'assèchement des sols. Moins travailler le sol, maintenir un couvert végétal, développer l'agroforesterie, planter des haies pour faire de l'ombre sont autant de pratiques à déployer pour maintenir l'humidité dans les sols. Enfin le changement climatique se caractérisant par une amplification des variabilités et des phénomènes extrêmes, les exploitations qui diversifient leurs productions sont plus résilientes face aux aléas. La diversification des productions a également comme avantage d'évaluer le besoin en eau et d'éviter qu'il soit concentré sur une même période surtout lorsqu'il s'agit de la période estivale. Les comités de bassin s'accordent sur le fait que la mise en œuvre de ces actions ne sera toutefois pas suffisante sur tous les territoires, et que la mobilisation de nouvelles ressources en eau sera nécessaire, qu'il s'agisse de transferts d'eau, de stockage, ou de réutilisation des eaux usées traitées. Mais cette mobilisation devra se faire dans le respect de la préservation des milieux naturels et devra être adaptée aux spécificités de chaque territoire, à l'issue d'un processus de concertation autour du partage de l'eau entre tous les usages.

- Porter l'effort sur l'organisation du partage de l'eau - Cette stratégie est déjà à l'œuvre dans les bassins hydrographiques sous forme de projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE). La finalité est de garantir un partage équilibré entre les usages (eau potable, irrigation, industrie...) tout en laissant un volume d'eau suffisant dans les rivières et les nappes pour leur bon fonctionnement écologique. Grâce à ces démarches, les actions en faveur des économies d'eau se sont multipliées ces dernières années et, bien souvent, l'agriculture est d'ores et déjà le secteur qui contribue le plus à ces économies d'eau. Les agences de l'eau, en première ligne dans le déploiement de ces démarches, avec les services de l'État, ont investi 102 millions d'euros en 2021 pour accompagner les économies d'eau dans les territoires. En 2021, sur l'ensemble des bassins hydrographiques de France métropolitaine, 34 Mm³ d'eau ont été économisés, c'est plus que la

consommation annuelle d'une ville comme Lyon. C'est un progrès mais l'urgence climatique nous demande d'aller plus vite, plus fort.

- Rendre les espaces urbains résilients - Dans les espaces urbains aussi, les effets du réchauffement climatique nous imposent de changer notre rapport à l'eau. Il nous faut évoluer dans l'aménagement de nos villes et rompre avec une tradition hygiéniste considérant l'eau comme une nuisance, visant à l'enfermer dans le « tout tuyau » ou à enterrer les rivières pour se protéger, au profit d'une logique d'aménagement autour de la nature, au bénéfice d'une eau visible et valorisée. Face aux tensions sur la ressource, rendre les villes perméables est une solution d'adaptation efficace. En France, entre 20 000 et 30 000 hectares sont encore artificialisés chaque année. En évitant d'impermabiliser les sols et en désimpermabilisant ceux qui le sont déjà, on laisse les eaux infiltrées recharger directement les nappes souterraines. Les solutions mises en œuvre, telles les noues végétales ou encore les jardins de pluie, permettent bien souvent de végétaliser les villes et ainsi de lutter contre les îlots de chaleur urbains. On estime à 1,5 °C supplémentaire la différence de température entre un milieu urbain et un jardin ombragé. En 2021, les agences de l'eau ont accompagné financièrement la désimpermabilisation de 205 hectares dans les espaces urbains. Les comités de bassin souhaitent impulser de nouvelles formes d'urbanisme intégrant les solutions fondées sur la nature (SFN). La rivière en ville peut combiner biodiversité, cadre de vie et sécurité face aux événements extrêmes. En lui redonnant libre-cours pour retrouver des écoulements variés et sans obstacles, un espace de fonctionnement (élargissement), une diversité de substrats et de végétaux, on redonne vie à la biodiversité. La rivière est plus résiliente lors des hautes eaux ou des périodes d'assèchement. Et elle offre en ville un cadre de vie plus frais et attractif pour les riverains.

"La sécheresse 2022 est inédite par son intensité, sa durée et le nombre de territoires concernés. Bien que la sécheresse ait été sérieusement anticipée, nous avons collectivement confrontés à la gestion d'une crise hors norme. Dans ce contexte, le Gouvernement a lancé un exercice de retour d'expérience afin de tirer tous les enseignements de cet épisode et être prêts à affronter l'été prochain. Cependant, au-delà de la gestion de crise, c'est bien la gestion structurelle qu'il faut faire évoluer. Avec le ministre Christophe Béchou, nous avons ainsi engagé un chantier décisif à l'eau, qui s'inscrit dans l'exercice de planification écologique menée par la Première ministre, structurée autour de trois grands axes : sobriété des usages, accès à une eau potable de qualité, restauration du grand cycle de l'eau. Nous repartons des travaux des Assises de l'eau et du Varenne agricole. Ce plan d'action ne sera pas le plan d'action de l'État. Ce sera un plan d'action collectif, avec les territoires. Nous mobiliserons un panel de solutions adaptées aux enjeux locaux", a déclaré la secrétaire d'État Béatrice Couillard.

Agences de l'eau

À

Lancement de l'Observatoire national de la gestion par bassin

L'Association nationale des élus de bassins (ANEB) a engagé, en partenariat avec la Banque des territoires, la mise en place de l'Observatoire national de la gestion par bassin. Cet observatoire aura pour principaux objectifs de présenter les structures et instances de bassins existants, leurs gouvernances, leurs actions, leurs financements, et d'engager des travaux d'analyse et de prospective de ces éléments au service des territoires.

Support de présentation

À

Première en France : Réutiliser les eaux usées traitées pour recharger la nappe phréatique

Réutiliser les eaux traitées de la station d'épuration afin d'économiser la ressource en eau potable, ce projet inédit va être mené à Clairac (5 000 habitants) près de Perpignan (Pyrénées-Orientales) sur un volume annuel de 200 000 m³. Le projet sera conduit par Saur, délégataire de service public pour la gestion de l'eau avec l'appui de l'Université de Nantes et de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE). Un comité de pilotage sera également mis en place, composé de la Chambre d'agriculture, du Département, de l'Agence Régionale de Santé, Direction Départementale des Territoires et de la Mer, et aussi des communes voisines.

Actu.fr Occitanie

À

Partenariat entre la Fédération nationale des SCoT et l'Office français de la biodiversité

À l'occasion du Salon des maires et des collectivités locales, le président de la Fédération nationale des SCoT (schéma de cohérence territoriale) et le directeur général de l'Office français de la biodiversité (OFB) ont conclu un nouveau partenariat pour favoriser l'intégration de la biodiversité dans la planification territoriale. La Fédération des SCoT a présenté une étude intitulée : "S'engager dans de nouveaux modèles d'aménagement : choisir pour ne pas subir !". Cette publication, à laquelle l'OFB a contribué, a vocation à aider les élus et leurs techniciens à identifier les questions à poser et à définir un cadre de réflexion notamment sur la définition des besoins, la création de valeur, les conditions d'urbanisme appropriées par les habitants, la qualité du dialogue local ou le rôle des espaces non bâtis comme epicentre de transitions. La Fédération s'attachera à essayer les bonnes pratiques en termes d'intégration de la biodiversité dans les SCoT grâce à une publication spécifique en 2023 que l'OFB diffusera dans ses centres de ressources. Beaucoup de travaux sur les sols concernent les espaces agricoles alors qu'avec la mise en œuvre de l'objectif ZAN (zéro artificialisation nette), l'enjeu est aussi d'inclure cette question dans l'enveloppe urbaine. La définition d'un gradient de naturalité du tissu urbain, en croisant par exemple plusieurs critères, comme l'indice de perméabilité des sols, le taux d'occupation des sols par le végétal ainsi que la diversification des strates végétales, pourrait permettre de renforcer la place accordée aux sols vivants dans la planification territoriale. Pour cela, la Fédération nationale des SCoT s'inspirera de la démarche initiée par la Métropole de Tours pour créer en 2023 la méthodologie d'un atlas des sols déclinable sur l'ensemble des territoires de SCoT.

OFB

À

Le comité français de l'UICN et l'OFB renforcent leur action commune auprès des collectivités

Ce partenariat vient renforcer l'action commune que mènent le comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et l'Office français de la biodiversité (OFB) à destination des collectivités depuis de nombreuses années dans l'objectif de contribuer à la mobilisation des territoires, plus que jamais essentielle pour atteindre les nouveaux objectifs nationaux et mondiaux pour la protection de la biodiversité. Il s'articule autour de trois grandes actions : 1. L'élaboration d'une boîte à outils méthodologiques dédiés aux SRB (stratégies régionales pour la biodiversité). Il s'agit d'un guide technique, composé d'une dizaine de fiches thématiques ; 2. Le portage de la boîte à outils SRB dans les territoires, sa diffusion et sa valorisation, et l'accompagnement des équipes en charge de ces stratégies dans l'appropriation de cet outil ; 3. La valorisation des actions des collectivités territoriales dans le cadre des SRB aux niveaux national et international.

OFB

À

PUBLICATIONS

Évaluation du coût du changement climatique pour les filières agricoles et alimentaires

Le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) a été chargé de conduire une mission relative à l'évaluation du coût du changement climatique pour les filières agricoles et alimentaires. L'enjeu pour la "ferme" France est majeur, en termes de souveraineté alimentaire et de coût d'adaptation.

Rapport CGAAER

À À À

Développement de la filière piscicole

Le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) et l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD) ont réalisé un exercice de parangonnage pour identifier d'éventuels leviers de développement de la filière piscicole française.

Rapport CGAAER/IGEDD

À

Développement de l'algoculture en France

Alors qu'elle est souvent présentée comme un filière d'avenir, l'algoculture peine encore à se développer en France, se heurtant à de nombreux freins d'ordre réglementaire, économique et technologique. Le Plan Aquaculture d'avenir 2022-2027 constitue une opportunité pour soutenir le développement de cette filière notamment au moyen d'une feuille de route opérationnelle. Afin de l'établir, les ministres chargés de l'agriculture et de la mer ont souhaité confier au Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) une mission de réflexions afin de mettre au jour de nouvelles pistes et propositions concrètes pour le développement de la filière.

Rapport CGAAER

À

Le Partenariat Français pour l'Eau dresse le bilan de la COP27

Bilan À À

À

DONNÉES

Faciliter la réutilisation des données sur l'eau

De nombreuses données sont mises à disposition dans plusieurs banques nationales du Système d'information sur l'eau (SIE) mais elles sont parfois difficiles à réutiliser par les développeurs informatiques ou les spécialistes des données non familiers avec le SIE. Pour faciliter la valorisation des données sur l'eau dans des applications développées par des administrations publiques, des entreprises ou des particuliers, l'outil Hub'Eau a vu le jour en 2015. Fruit d'un partenariat entre l'Office français de la biodiversité et le BRGM, cet outil propose 12 services en ligne sous forme d'API, centralisés sur un seul site : Alévement des cours d'eau ; Qualité de l'eau potable ; Surveillance des eaux littorales ; Hydrobiologie ; Prélèvements en eau ; Hydrométrie ; Température des cours d'eau ; Qualité des nappes d'eau souterraine ; Piezométrie ; Indicateurs des services ; Poisson. Ainsi, plus de 580 millions de données publiques ouvertes (open data) issues de plusieurs banques nationales (Nades, Ades, Sispea, Quadrige, SISE-Eaux, Hydroportail, BNPE, Aspe, Onde) sont mises gratuitement à disposition des utilisateurs, sans authentification et dans des formats faciles à exploiter (JSON, GeoJSON et CSV). En 2022, plusieurs évolutions ont permis d'améliorer la qualité des services proposés. Les API "Qualité", "Température" et "Hydrobiologie des cours d'eau" connectées à Nades ont été mises à jour. L'API "Poisson" a entamé sa refonte pour permettre la diffusion des données de l'application de saisie des données piscicoles et environnementales (Aspe) produites par les agents de l'OFB. Enfin, l'outil s'est enrichi d'une nouvelle API "Alévement des cours d'eau" qui diffuse les données de l'Observatoire national des étiages (Onde) également produites par les agents de l'OFB.

Hub'Eau

À

Eaux souterraines : Le référentiel hydrogéologique français BDLISA, version 3

Le référentiel hydrogéologique BDLISA (Base de Données des Limites des Systèmes Aquifères) est un outil qui permet de localiser et de caractériser les formations géologiques aquifères, semi-perméables et imperméables, à l'échelle du territoire national (départements métropolitains et d'outremer) sous trois niveaux de visualisation (nationale, régionale, et locale). Depuis bientôt 10 ans, ce référentiel cartographique du Système d'information sur l'eau (SIE) fournit ainsi un cadre scientifique précieux aux acteurs et gestionnaires de la ressource en eau souterraine. Un peu plus de 4 ans après la sortie de la version 2, la version 3 du référentiel vient d'être publiée. Le site Internet du référentiel BDLISA voit également l'interface de son espace cartographique évoluer, permettant à l'utilisateur d'interroger plus de couches, de façon plus compréhensible et plus ergonomique.

Référentiel BDLISA

La version "référentiel" au sens du SIE, plus condensée, est également proposée en téléchargement libre sur le site Sandre (Service d'administration nationale des données et référentiels sur l'eau).

Sandre

À

LUTTES

Sainte-Soline

Les collectifs Bassines Non Merci et Les Soulèvements de la Terre ont appelé le 7 novembre leurs sympathisants à une action collective téléphonique pour faire pression sur les sociétés qui participent activement au chantier.

Bassines Non Merci

Méagabassines : Que sont ces normes réservoirs d'eau et pourquoi sont-ils contestés ?

Avec Joël Limouzin, vice-président de la FNSEA, responsable de la gestion des risques climatiques et sanitaires et président de la chambre d'agriculture de Vendée ; Christian Amblard, hydrobiologiste, directeur de recherche honoraire au CNRS et Julien Le Guet, porte-parole du collectif Bassines Non Merci.

France-Inter (durée 54 min)

À

Biathlon : Médaille d'Or en consommation d'eau et d'énergie !

La station du Grand-Bornand (Haute-Savoie) doit accueillir la troisième étape de la Coupe du monde de biathlon du 15 au 18 décembre. Faute d'enneigement, 24 000 mètres cubes de neiges artificielles ou de réserve sont en train d'être acheminés par camions. 50 % de cette neige provient du "snowfarming", une méthode qui consiste à préserver la neige des hivers précipités en la recouvrant de sciure de bois. Pour le reste, il s'agit de la neige de culture, produite grâce à des canons à neige. Ce mode de production est particulièrement coûteux en eau, ce que pointent du doigt des associations de défense de l'environnement. C'est le cas de Moutain Wilderness ou Résilience Montagne, issues du même collectif. Elles dénoncent également l'impact du transport en camion des milliers de mètres cubes de neige : "Médaille d'Or en consommation d'eau et d'énergie pour fabriquer de la neige, ainsi que pour l'empreinte carbone des camions", a commenté l'association sur Twitter.

Moutain Wilderness

À

DISTINCTIONS

La COP14 Ramsar récompense Jérôme Bignon et ajoute 2 villes françaises à sa liste

Ancien député et ancien sénateur de la Somme, Jérôme Bignon s'est vu remettre le Prix du mérite de la COP Ramsar en reconnaissance de son engagement de longue date en faveur des espaces naturels et notamment des milieux humides, en tant que président du Conservatoire du littoral (2008-2012), président de l'Agence des aires marines protégées (de sa création en 2006 jusqu'à 2012) et de premier président du conseil d'orientation de l'Office français de biodiversité depuis 2021. Jérôme Bignon est par ailleurs membre fondateur et président, depuis sa création en 2011, de l'association Ramsar France, qui rassemble les gestionnaires français de sites Ramsar.

Par ailleurs, deux nouveaux lauréats français ont reçu le Label Ville Ramsar, portant à 6 le nombre de villes françaises labellisées (sur 43 au total au niveau mondial) : Belval-en-Argonne dans la Marne, (site Ramsar des étangs de la Champagne humide) et Seltz dans le Bas-Rhin (site Ramsar du Rhin supérieur).

écologie France

À

FAUNE

La civelle, espèce en danger critique d'extinction

L'OFB effectue une surveillance accrue de la civelle, l'alevin de l'anguille d'Europe, classée par l'UICN comme espèce en danger critique d'extinction.

La France reçoit sur ses côtes la plus importante partie du flux migratoire européen de civelles qui provient, grâce au Gulf Stream, de la mer des Sargasses, leur zone de reproduction. Ces poissons viennent grossir, de 2 à 25 ans, dans les rivières françaises avant de retourner vers leur zone de reproduction distante de plusieurs milliers de kilomètres. La pêche de cet alevin s'exerce en France de la mer du Nord jusqu'à la frontière espagnole, en passant par la façade atlantique. Leur nombre diminue de manière constante depuis les années 1980 à cause de nombreux facteurs : pollution, dégradation des habitats aquatiques, obstacles à la migration, surpêche, etc. L'Union européenne a adopté en 2007 un règlement visant à interrompre ce déclin. En France, un plan de sauvegarde (Plan de gestion anguille, juillet 2009), piloté par le ministère en charge de l'écologie en lien avec le secrétariat d'Etat à la mer, limite le prélèvement de la civelle aux seuls pêcheurs professionnels en le réduisant (-60 % depuis 2013) et en l'encadrant par la mise en place de quotas de captures (depuis 2013, 60 % sont destinés au repeuplement et 40 % à la consommation). Ces mesures sont assorties d'une obligation de traçabilité des captures. Enfin, en 2010, l'Union européenne a interdit l'exportation de l'anguille, à tous les stades, en dehors de ses frontières et l'espèce *Anguilla anguilla* (ou Anguille d'Europe) a été classée à l'annexe B de la CITES. Le faible stock d'anguilles a pour conséquence l'augmentation importante du prix d'achat de la civelle, laquelle est vendue entre 250 et 500 euros le kg par les pêcheurs français qui la capturent. Les prix de vente génèrent une appétence de la part de filières organisées de braconnage et de commercialisation illicite d'échelle internationale car les élevages en Asie ont un besoin impérieux d'alevins d'anguilles pour produire des anguilles adultes, alevins qui se commercialisent en Asie entre 2 000 et 6 000 euros le kilogramme. L'extrait du dernier rapport d'Europol sur la criminalité environnementale souligne que le trafic de l'anguille européenne en Europe, estimé à plusieurs milliards d'euros, trouve son origine dans les civelles introduites clandestinement en Asie par des réseaux criminels. Ainsi, les filières clandestines visant à exporter les civelles de l'Europe vers l'Asie doivent être démantelées. Si durant les années 2020 et 2021 on a assisté à une baisse du braconnage due à la crise sanitaire, qui a limité les exportations illégales vers l'Asie, la demande est repartie à la hausse et avec elle les pratiques illicites, comme on a pu le constater lors de la saison qui vient de s'écouler.

Les actions de l'OFB pour prévenir la disparition des anguilles d'Europe

Photo Bruno Guénard - Biosphoto

À

RHÔNE-MÉDITERRANÉE CORSE

Occitanie : Vers une feuille de route de la gestion durable de l'eau

C'est aux côtés d'Erik Orsenna, membre de l'Académie française, et de Fabrice Verdier, président du Conseil d'administration de BRL, que Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, a lancé la concertation régionale sur l'eau devant s'achever au printemps et qui permettra l'adoption, dès l'année prochaine, d'une feuille de route régionale pour la gestion durable de l'eau en Occitanie. L'annonce a été faite depuis la station de pompage de la Mejanelle à Mauguio,

lieu symbolique qui marque la jonction historique entre le Rhône et l'Orb, à l'occasion de l'achèvement des travaux du projet de transfert Aqua Domitia, engagé il y a dix ans. Confié par la Région au concessionnaire du Réseau Hydraulique Régional BRL, le projet Aqua Domitia permet la sécurisation à long terme des ressources en eau des territoires littoraux d'Occitanie situés entre Montpellier et Narbonne. Grâce à la jonction réalisée entre le Rhône et les réseaux d'eau du Biterrois et du Narbonnais, Aqua Domitia alimente désormais en eau potable plus d'un million et demi de personnes tout en diminuant drastiquement les prélèvements effectués dans les nappes phréatiques et les fleuves les plus en tension du littoral.

Région Occitanie - Â Projet Aqua Domitia

Â

Web-appli Ma ville perméable

Rendre les villes perméables pour désengorger les réseaux d'assainissement

Avec l'augmentation de l'imperméabilisation des sols, de plus en plus d'eau de pluie est collectée dans les réseaux d'assainissement. Les systèmes d'assainissement d'abordent y compris pour des petites pluies, et sont à l'origine de pollution des milieux naturels. En 2020, grâce aux investissements réalisés par les collectivités, les réseaux d'assainissement ont d'abordé 2 fois moins qu'en 2018. Mais on dénombre toutefois un total de 35 millions de mètres cubes d'eaux usées qui sont partis dans le milieu naturel, sans traitement, via les déversoirs d'orage. Pour que le cycle urbain de l'eau se rapproche au plus près de son cycle naturel, les liens entre les politiques publiques de l'eau et de l'urbanisme doivent se renforcer et faire de la désimperméabilisation des sols et de l'infiltration des eaux pluviales la norme. Les travaux réalisés soulignent l'importance d'une analyse territoriale pour mieux connaître l'étendue des surfaces imperméabilisées et les problèmes qu'elles posent localement. L'Agence de l'eau met à disposition des acteurs les ressources documentaires et informations les plus adaptées à leurs projets.

Ma ville perméable

Â

L'état des eaux 2022

L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse publie son rapport 2022 sur l'état des eaux dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse.

Rapport

Â

ADOUR-GARONNE

Augmentation des moyens pour une plus grande résilience face aux sécheresses

Réuni sous la présidence d'Étienne Guyot, président coordonnateur du bassin Adour-Garonne, le conseil d'administration de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, a approuvé le budget initial de l'Agence qui atteindra 313 millions d'euros au titre de l'année 2023. Ce renforcement du budget de l'Agence de l'eau intervient dans un contexte économique défavorable et

alors que le Grand-Ouest a particulièrement affecté par un épisode de sécheresse majeur. L'Agence a mobilisé les premières difficultés d'approvisionnement des moyens financiers importants destinés à accompagner la préservation de la ressource en eau et la sécurisation des usages, en premier lieu l'eau potable. Pour soutenir l'investissement des collectivités, face aux incertitudes sur l'ampleur et la durée des effets de ces crises, des mesures ont été prises pour accélérer le versement des aides de l'Agence afin de limiter les besoins de trésorerie des collectivités. Ce budget prévoit également l'abaissement du taux des acomptes provisionnels versés sur les redevances pollution et collecte domestique. Ces mesures participeront à l'amélioration de la capacité d'autofinancement des collectivités.

Le conseil d'administration a également validé 17 millions d'aides, portant le niveau annuel d'engagement à 112 millions d'euros d'investissements auprès des collectivités et acteurs du bassin pour préserver la qualité de l'eau. Enfin, le conseil d'administration a adopté le lancement d'un nouvel appel à projets pour la préservation des zones humides, essentielles au stockage de l'eau et à l'expansion des crues. En 2020 et 2021, ce sont 7 000 hectares de zones humides qui ont été recréés dans le Grand Sud-Ouest, qui ont permis de stocker près de 70 millions de mètres cubes d'eau cet été.

Par ailleurs, la Première ministre Elisabeth Borne a annoncé le 14 novembre 100 millions d'euros de capacité d'investissement supplémentaire pour l'année 2023 pour l'ensemble des agences de l'eau. Ces nouveaux crédits compléteront, en 2023, les 22 millions d'euros du plan de résilience "sécheresse" déjà obtenus au mois de juin 2022 dernier pour l'Agence de l'eau Adour-Garonne grâce au relèvement du plafond de dépenses des agences de l'eau. Ces dotations complémentaires accompagneront les collectivités engagées dans les projets de sécurisation de l'alimentation en eau potable afin d'anticiper et prévenir les conséquences des prochains épisodes de sécheresse.

Adour-Garonne

À

LOIRE-BRETAGNE

70 propositions pour contribuer au Plan eau

Le comité de bassin Loire-Bretagne a identifié 70 propositions d'actions, à court et moyen terme, pour contribuer au chantier eau de la planification écologique lancé par la Première ministre et le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Elles sont regroupées en trois thèmes : 1. Partager l'eau pour une gestion équilibrée et sobre de la ressource ; 2. Accéder à un service d'eau potable organisé et performant ; 3. Renforcer la résilience des écosystèmes aquatiques. Trois leviers d'actions sont identifiés : la fiscalité de la politique de l'eau, l'incitation financière et la conditionnalité des aides, la communication et la sensibilisation.

Les principales actions identifiées sont : réviser le plan d'adaptation au changement climatique ; renforcer la compatibilité entre le SDAGE, les documents d'urbanisme et les démarches de planification énergétique ; intégrer les inventaires de zones humides, d'infrastructures paysagères, de haies dans les documents d'urbanisme ; construire une base de données exhaustive des plans d'eau et retenues existantes ; mettre en place une conditionnalité des aides de l'État et des collectivités à l'engagement chiffré d'actions en faveur de la sobriété des usages de l'eau (des économies d'eau partout et par tous) ; sensibiliser les usagers aux solutions de sobriété et d'économies d'eau ; financer et promouvoir les services rendus par la nature (zones humides, haies, talus...) ; mener des campagnes de sensibilisation des élus pour faire de leur collectivité un exemple, une vitrine ; rendre plus lisible et facilement compréhensible les restrictions d'usage en période d'alerte (arrivées sécheresse) ; inclure un volet changement climatique dans les schémas départementaux d'eau potable...

Loire-Bretagne

Vienne : Signature du protocole autorisant 30 retenues d'eau sur le Clain

C'est ce que l'on appelle avoir le sens du timing. Seulement cinq jours ont passés depuis la manifestation à Sainte-Soline, dans les Deux-Sèvres, et voilà que le préfet de la Vienne a signé le 3 novembre, le protocole préfigurant la construction de 30 retenues d'eau du bassin du Clain. Le lancement de ce projet a été officialisé en fin d'après-midi en partenariat avec les communautés de communes du Haut-Poitou, des Vallées du Clain et du Civraisien-en-Poitou. En juillet dernier, une première mouture avait été rejetée tant par la chambre d'agriculture que certaines collectivités, dont la métropole Grand Poitiers. Cette ultime version prévoit la construction de 30 bassines, contre 41 dans la précédente, pour un total de 8,9 millions de mètres cubes d'eau qui pourront être mis à la disposition de 153 exploitations agricoles de la Vienne. En contrepartie, ces exploitants s'engagent à réduire leur impact environnemental en restaurant une partie des cours d'eau et zones humides affectées par le projet, mais aussi en réduisant leur usage des pesticides.

Les opposants à ce projet de mégabassines ont dénoncé un passage en force. "C'est une concertation à l'image du protocole des bassines en Deux-Sèvres", a estimé Romain Guillot, le président de l'association "co-avenir". "Au début y avait plein de signataires et des associations écologistes et maintenant ils se retrouvent dans un entre-soi." Une position partagée par la maire de Poitiers L'Éonore Moncond'huy, faisant état sur sa page Facebook, des risques d'une telle méthode. "Ce passage en force est extrêmement dangereux, alors que les tensions augmentent partout autour des usages de l'eau." "Ces retenues sont de fausses solutions, inadaptées au changement climatique. Aujourd'hui, et encore plus demain, l'eau sera plus rare : ces projets n'en tiennent pas compte", a alerté l'élue qui, comme d'autres élus écologistes, demande un moratoire pour un "vrai projet de territoire pour la gestion de l'eau".

France 3 Régions/France Info

Concours Il y a de la vie dans l'eau !

Le concours d'affiches et vidéos "Il y a de la vie dans l'eau ! Aujourd'hui et demain" invite les élèves à mener une réflexion sur les enjeux de l'eau, et à réaliser une affiche ou une vidéo qui illustrera les effets (sécheresse, inondations) du changement climatique sur l'eau et les milieux aquatiques (rivières, marais, tourbières, étangs, estuaires, ou le littoral) et les solutions possibles pour les préserver. Envoyez vos projets d'affiches ou vidéos jusqu'au 17 décembre 2022, ils participeront à la célébration de la Journée mondiale de l'eau du 22 mars 2023. Le concours ouvert de la maternelle au lycée dans le bassin Loire-Bretagne.

Tous les détails

À

SEINE-NORMANDIE

Île-de-France : La Régie publique d'Est Ensemble unit son premier CA

La Régie publique de l'eau d'Est Ensemble a organisé son premier conseil d'administration le 8 novembre. Une étape importante pour cette nouvelle structure publique, qui sera mise en service en 2024. Est Ensemble a décidé de mettre en œuvre un service public de l'eau au travers d'une Régie publique. Après 2 années d'intenses négociations avec le SEDIF, cet objectif a été atteint par la création officielle de la Régie publique d'Eau et d'Assainissement d'Est Ensemble en Conseil de Territoire le 8 février 2022. Ce premier conseil d'administration a vu l'élection de son président : Jean-Claude Oliva ; d'un vice-président : Mohamed Assani ; enfin, de son directeur : Thierry Moreau. Il a aussi permis de valider les statuts de la Régie qui se veut un outil majeur dans la réponse du territoire d'Est Ensemble au défi climatique, puisqu'elle permettra de privilégier des choix écologiques et sobres en ressources et d'intégrer les eaux pluviales urbaines dans son périmètre de compétences. Son conseil d'administration se composera de 29 membres, comprenant notamment 21 élus du Conseil de Territoire et 3 représentants des citoyens issus de la Convention citoyenne locale pour le climat et la biodiversité. Par son activité, la Régie devra contribuer de façon importante à la réalisation du droit humain à l'eau et à l'assainissement sur les 9 villes du territoire, avec le lancement du travail pour la mise en place d'une tarification juste et solidaire.

Pour Patrice Bessac, président d'Est Ensemble : "La Régie publique d'Est Ensemble concrétise des choix politiques en garantissant aux habitants un service public écologiquement et socialement juste, qualitatif et utile à toutes et tous ; et économiquement vertueux, avec une eau à un juste prix et des marges réinvesties dans le patrimoine public." Dans les prochaines semaines, les nouveaux administrateurs travailleront à : recruter un effectif propre à la Régie ; définir la politique générale des services publics, notamment la politique tarifaire ; valider la stratégie globale en matière d'investissements ; renforcer le lien de proximité avec les usagers par l'information et par la participation des usagers-citoyens.

Communiqué Est Ensemble - Discours du premier président

À

OUTREMERS

Évaluation du dispositif des offices de l'eau, résultats acquis et pistes d'évolution

À la fin de l'année 2000, près de 35 ans après la création des agences de l'eau de métropole, la loi d'orientation pour l'outre-mer créait, dans les départements d'outre-mer, les offices de l'eau, établissements publics rattachés au département. Après plus d'une quinzaine d'années d'existence, l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD) a dressé le bilan, l'évaluation et les pistes de progrès du "dispositif des offices de l'eau", tout en prenant en compte notamment l'ensemble des évolutions qu'ont connues les territoires concernés, la politique de l'eau et de la biodiversité, le cadre communautaire, l'organisation de l'état.

IGEDD - Rapport n° 103386-01, mai 2022 (publié le 14 novembre)

À

PUBLICATIONS

Bilan du colloque du PIREN-Seine 2022

Le bilan du colloque du PIREN-Seine 2022, s'étant tenu les 6 et 7 octobre dernier, est en ligne. Y figurent toutes les présentations au format PDF, ainsi que leurs résumés. Il est également possible de voir/ou revoir les deux jours de cet événement, session par session. Un chapitrage permet d'accéder plus rapidement à une présentation en particulier.

En PDF - Bilan du colloque

En STREAMING - Liste de lecture du colloque

À

APPELS À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS

5^eme AMI Évaluation de l'efficacité des mesures de gestion Natura 2000

L'Office français de la biodiversité (OFB) lance un appel à manifestations d'intérêt (AMI) finançant ou cofinançant des suivis standardisés pour évaluer l'efficacité de mesures de gestion mises en œuvre au sein du réseau Natura 2000. Il fait

suite à quatre AMI précédemment lancées. Pour ce 5^{ème} AMI, les projets devront concerner l'une ou l'autre de ces deux mesures : la gestion d'espace végétale exotique envahissante (suivis envisagés de 2023 à 2027 avec mise en place de la gestion en ou à partir d'automne 2023/hiver 2024 idéalement) ; la restauration de milieux tourbeux (suivis envisagés de 2023 à 2027 avec mise en place de la gestion en ou à partir d'automne 2023/hiver 2024 ou automne 2024/hiver 2025).

Départ des dossiers - 16 janvier 2023

À

APPELS À PROJETS DES AGENCES

Loire-Bretagne

Appel à initiatives

Lutte contre les macrodéchets plastiques

Les plastiques sont les déchets les plus répandus dans l'environnement marin. La proportion de déchets en mer provenant de la terre est estimée à environ 80 %. Cette pollution engendre non seulement une perte de biodiversité marine mais également de la pollution visuelle, une perte économique et touristique. L'appel à initiatives lancé par l'agence de l'eau Loire-Bretagne vise les collectivités, les acteurs économiques et les établissements publics concernés par des risques de transfert au milieu naturel de ces macro-déchets plastiques sur l'ensemble du bassin.

L'appel à initiatives vise les macrodéchets plastiques et répond aux deux actions 16 et 18 du Plan d'actions Zéro déchet plastique en mer (l'action 16 qui vise à expérimenter des dispositifs de lutte contre les macrodéchets dans les systèmes de traitement d'eaux usées et eaux pluviales et mettre en place des suivis de ces nouveaux dispositifs et des dispositifs existants afin de mesurer des flux réels ; l'action 18 qui vise à limiter les fuites de biomédias filtrants en plastique depuis les stations de traitement des eaux résiduaires urbaines). Les projets devront permettre de limiter les flux de pollutions plastiques au milieu naturel. Ils devront contribuer à expérimenter et mettre en œuvre des actions concrètes d'interception de la pollution par les macro-déchets plastiques, des systèmes d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales (y compris par des aménagements par gestion intégrée des eaux pluviales). Les projets devront s'inscrire dans le cadre d'une démarche globale, partenariale, mobilisatrice et ambitieuse, sur une thématique à enjeux à la croisée de différents politiques publiques. Sont particulièrement visés : les collectivités territoriales et leurs groupements sur l'ensemble du bassin Loire-Bretagne ; les acteurs économiques et établissements publics concernés par des risques de transfert au milieu naturel de macrodéchets plastiques et biomédias filtrants en plastique. Un montant de 2 millions d'euros est consacré à cet appel à projet, avec des subventions au taux maximal de 70 %.

Départ des dossiers - 06 janvier 2023

À

Rhin-Meuse

Spécial Bailleurs sociaux

Projets d'aménagements urbains, place à l'eau et à la nature !

L'Agence de l'eau Rhin-Meuse lance la 2^{ème} édition de son appel à projets en direction des bailleurs sociaux. Les bailleurs sociaux sont les propriétaires d'un patrimoine bâti mais également souvent de l'ensemble des infrastructures associées (voiries, réseaux, espaces verts...), qui représentent des surfaces conséquentes de l'espace urbain. Ils sont donc un acteur-clé de la ville perméable et durable. Leurs opérations courantes ou plus structurantes constituent des opportunités pour une autre gestion de l'eau (infiltration dans les espaces verts ou surfaces perméables...) mais aussi pour la préservation voire l'amélioration de la biodiversité, offrant ainsi un meilleur cadre de vie. L'Agence de l'eau

entend ainsi accompagner et accélérer la transition écologique et le développement durable des espaces urbanisés en limitant l'artificialisation des sols, les îlots de chaleur, l'érosion de la biodiversité et l'étalement urbain. L'agence de l'eau consacrera ainsi une enveloppe de 3 millions d'euros. Les projets ciblés sont : les études (missions d'appui technique, missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage...) ; les travaux (opérations de désimperméabilisation, de gestion intégrée des eaux pluviales...) ; les actions de sensibilisation et de communication.

Session 1 - 31 janvier 2023

Session 2 - 30 juin 2023

Départ des dossiers - - -

À

Rhône-Méditerranée Corse

Eau & biodiversité 2023

Dans le cadre de son 11^{ème} programme d'intervention, l'Agence de l'eau lance des appels à projets annuels sur la thématique de la biodiversité. Les projets soutenus englobent : la restauration du fonctionnement global des milieux au sein de la trame turquoise par des travaux de restauration des habitats secs et humides ; la restauration des habitats de la trame bleue pour des espèces cibles (hors champ des aides classiques). Ces espèces de faune et de flore sont à définir localement en fonction des enjeux et des menaces ; la restauration des continuités écologiques favorisant la circulation des espèces-cibles au cours de leur cycle de vie (création / restauration d'un réseau de mares dans le cadre d'une stratégie globale, plantations de haies dans le cadre d'une stratégie globale...) ; les opérations "Marathon de la biodiversité" visant à recréer des infrastructures agro-écologiques (haies, mares...) ; les études opérationnelles de caractérisation de la "trame turquoise" préalables aux actions à mener à cette échelle ; les études opérationnelles, préalables aux actions, visant la restauration de la biodiversité aquatique et humide de la trame bleue et de la trame turquoise.

Départ des dossiers - 30 avril 2023

À

Eau et participation citoyenne 2022-2023

Dans le contexte actuel de changement climatique, la demande sociale d'agir au plus vite est en augmentation constante. Les démarches participatives associant les citoyens peuvent être une réponse, notamment sur les enjeux de l'eau. L'appel à projets s'adresse aux collectivités des bassins Rhône-Méditerranée et Corse, compétentes en matière d'eau, d'environnement, d'urbanisme et/ou d'aménagement du territoire. Les projets financés seront prioritairement des actions et expérimentations par le grand public, préfigurant un passage à une plus grande échelle, sur un ou plusieurs des enjeux de l'eau sur le territoire ; mais aussi des débats d'idées autour des enjeux de l'eau (avec experts, contributions individuelles ou collectives, acteurs du territoire, etc.).

Départ des dossiers - 01 mars 2023

À

Soutien à l'émergence de filières agricoles à bas niveau d'intrants

Dans le contexte de changement climatique et de pollutions des eaux par les nitrates et les pesticides encore significatives, un des leviers majeurs de la politique d'intervention de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse est l'accompagnement de la transition des systèmes agricoles vers des pratiques à faible impact sur la ressource en eau, tant du point de vue quantitatif que qualitatif. Afin de faciliter l'émergence de nouveaux projets de filières agricoles à bas niveau d'intrants, l'agence engage un appel à manifestation d'intérêt de 1,5 million d'euros. Sur les territoires des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse, cette initiative s'adresse : aux opérateurs économiques des filières (coopératives, collectifs d'agriculteurs, organismes de défense et de gestion de signes de qualité, négociants, industriels, distributeurs...) ; aux collectivités concernées par les enjeux de restauration de la qualité de l'eau ou de résorption des déséquilibres quantitatifs (notamment les collectivités à l'initiative de projets alimentaires territoriaux), aux organismes de développement agricole. L'appel cible l'accompagnement de la phase d'émergence de filières agricoles bas niveau d'intrants : étude de faisabilité d'une filière bas niveau d'intrants (étude de viabilité technique et économique dont étude de marché), animation associative, caractérisation de la vulnérabilité des zones à enjeux "eau" concernées et analyse préliminaire d'impact potentielle...

Opportunités des dossiers - 31 décembre 2022

À

À

Afrique
top

Maroc/Israël

Mémoire d'entente entre l'ONEE et Mekorot

L'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) et la Compagnie nationale des eaux de l'État d'Israël, Mekorot, ont signé un mémoire d'entente dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement liquide. Paraphé par Abderrahim El Hafidi, directeur général de l'ONEE, et Yitzhak Aharonovich, président de Mekorot, en marge du Global Investment Forum 2022 tenu à Marrakech, cet accord intervient suite au mémoire d'entente conclu le 22 décembre 2020 entre le gouvernement du Royaume et le gouvernement de l'État d'Israël portant sur l'innovation et le développement des ressources en eau. Le mémoire d'entente a pour objectif d'établir un cadre pour la réalisation d'actions de coopération entre les deux parties dans les domaines du dessalement d'eau de mer, de l'amélioration des performances des ouvrages d'eau potable, de la gestion des installations par le développement de la digitalisation et des systèmes d'information géographique, de la qualité de l'eau, de la gestion des boues issues des stations de traitement d'eau potable et de l'introduction de technologies innovantes notamment en matière de réutilisation des eaux usées traitées.

Maghreb Arabe Presse (Rabat) - Africa

À

Algérie

Projet de décret pour la création l'Agence nationale de dessalement de l'eau

Le gouvernement a examiné en conseil des ministres, un projet de décret exécutif portant sur la création, l'organisation et le fonctionnement de la future agence nationale de dessalement de l'eau. Selon le communiqué des services du Premier ministre, ce projet de texte vient en application des orientations du président de la République relatives à la stratégie nationale de développement des ressources en eau non conventionnelle. Cette agence aura pour mission de superviser les études stratégiques en matière de dessalement de l'eau, de réaliser les stations de dessalement de l'eau et d'en assurer la gestion et la maintenance, et de mettre l'eau produite à disposition des organismes chargés de la distribution de l'eau.

Algérie Presse Service (Alger) - AllAfrica

À

Congo-Brazzaville

Les femmes, maitresses de la valorisation de l'eau dans l'agriculture

Le Partenariat national de l'eau (PNE) du Congo, en collaboration avec Global Water Partnership-Afrique centrale (GWP-CAF), a organisé à Brazzaville un atelier de renforcement des capacités des acteurs institutionnels pour améliorer la gouvernance et inciter les investisseurs privés au développement des secteurs eau et agriculture. Depuis 2020, l'organisation GWP-CAF implémente le programme d'appui Water, Climate, Développement and Gender qui se propose de réaliser l'égalité des sexes dans la planification et le développement des investissements résilients au climat dans les secteurs de l'eau. "En République du Congo, les femmes représentent 52 % de la population. La population active agricole est estimée à 300 000 personnes dont 70 %, soit 210 000 sont des femmes", a indiqué Alain Hypolithe Issi, directeur général de l'intégration de la femme au développement.

Fortuné Ibara, Les Dâches de Brazzaville (Brazzaville) - AllAfrica

À

Congo-Kinshasa

Le tonneau des Danaïdes des communes

Les inondations dans la ville-province de Kinshasa ont sonné le glas de la mauvaise gestion de la capitale de la République démocratique du Congo par les bourgmestres de différentes communes. Les efforts entrepris par le gouvernement à travers divers projets d'assainissement ont été engloutis dans un tonneau des Danaïdes par manque de relais au niveau local. La responsabilité de l'insalubrité à Kinshasa incombe inexorablement à ces anciens bourgmestres qui, en l'absence de plan cadastral, ont prospéré en vendant au privé tous les espaces verts disponibles et en délaissant les voiries. Pour la RDC qui doit abriter les IXe Jeux de la Francophonie à l'été 2023 c'est une véritable course à la montre qui est engagée pour retrouver un semblant de ses allures d'antan.

La Prospérité (Kinshasa) - Afrique

Préjudice écologique : La pétrolière française Perenco assignée en justice

Sherpa et les Amis de la Terre France, soutenues par l'ONG Environmental Investigation Agency (EIA-US), engagent une action en justice contre la société Perenco SA en raison des pollutions liées aux activités pétrolières du groupe en République démocratique du Congo (RDC). Il s'agit du premier contentieux visant à engager la responsabilité d'une entreprise française pour obtenir réparation de préjudices écologiques survenus à l'étranger. [Nota. Déjà reconnu en 2012 dans la jurisprudence en France, le préjudice écologique a été inscrit dans le Code civil par la loi Biodiversité en 2016. Il y est défini comme toute "atteinte non négligeable aux éléments ou aux fonctions des écosystèmes ou aux bénéfices collectifs tirés par l'Homme de l'environnement"]. Cette assignation fait suite à des années d'enquête en lien avec la société civile congolaise et une première action "avant procès" visant à lever le voile sur l'opacité de l'entreprise.

Perenco est une multinationale spécialisée dans l'extraction de puits de pétrole en fin de vie. Alors qu'elle est très peu connue du grand public, de nombreux rapports dénoncent des atteintes à l'environnement et aux droits humains dans les différents pays où les sociétés du groupe opèrent. Unique opérateur pétrolier en RDC, le groupe Perenco opère via plusieurs sociétés dans la zone littorale de Muanda qui abrite une biodiversité très riche, notamment dans la réserve naturelle du Parc marin des Mangroves. Torchage illégal du gaz, passage de conduites vétustes dans les rivières, mauvais entretien des installations pétrolières occasionnant des rejets fréquents de brut dans la nature, incinération et enfouissement de déchets pétroliers sans traitement préalable... de nombreux rapports font état de pratiques particulièrement dangereuses pour l'environnement et la santé des communautés riveraines. En particulier, plusieurs études scientifiques, enquêtes d'associations congolaises et internationales (RENAD, CEPECO, CCFD-Terre Solidaire, etc.), et même un rapport de la Commission d'enquête du Sénat congolais, révèlent une pollution chronique de l'eau, de l'air et du sol. Selon ces différentes sources, les pollutions liées aux activités pétrolières impactent les écosystèmes ainsi que les ressources disponibles pour les communautés, qui vivent essentiellement de l'agriculture. Les Amis de la Terre France et Sherpa assignent Perenco SA devant le Tribunal judiciaire de Paris. Elles demandent que Perenco SA soit condamnée à réparer les préjudices écologiques causés en RDC, au titre de sa responsabilité civile. Les associations soutiennent que la société française n'a pas pris les mesures nécessaires pour prévenir et mettre un terme aux pollutions, alors qu'elle détient la capacité d'intervenir et affirme avoir mis en place une politique RSE qui s'étend à ses activités à l'étranger. Les associations demandent également au Tribunal judiciaire de contraindre l'entreprise à prendre des mesures pour faire cesser les dommages environnementaux et prévenir de nouvelles atteintes à l'environnement.

Dossier de presse

À

À

Asie
top

Exacerbation des pertes économiques dues aux phénomènes météorologiques extrêmes

Les pertes économiques dues à la sécheresse, aux inondations et aux glissements de terrain ont explosé en Asie. D'après un nouveau rapport de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), rien qu'en 2021, les aléas météorologiques et hydrologiques ont touché près de 50 millions de personnes et causé des dégâts à hauteur de 300 milliards de dollars US au total.

Le rapport sur l'état du climat en Asie en 2021 met en évidence la façon dont les effets du changement climatique provoquent des pertes humaines, financières et environnementales de plus en plus lourdes, aggravent l'insécurité alimentaire et la pauvreté et freinent le développement durable. Ce rapport présente également des perspectives inquiétantes en matière de stress hydrique. Les hautes montagnes asiatiques, y compris l'Himalaya et le plateau tibétain, contiennent le plus grand volume de glace en dehors de la région polaire, avec une couverture glaciaire d'environ 100 000 km². En raison des conditions exceptionnellement chaudes et sèches de 2021, le taux de fonte des glaciers s'est élevé et de nombreux glaciers ont subi des pertes de masse considérables. Ces "châteaux d'eau" du monde sont indispensables pour approvisionner en eau douce la partie la plus densément peuplée de la planète. Le recul des glaciers a donc des implications majeures pour les générations futures. Par ailleurs, les phénomènes extrêmes liés à l'eau constituent d'ores et déjà les catastrophes les plus importantes en Asie. "Les indicateurs climatiques et les phénomènes extrêmes présentés dans ce rapport, ainsi que les prévisions d'augmentation des précipitations sur une grande partie de l'Asie, montrent à quel point il est vital de renforcer les systèmes d'alerte précoce", a déclaré le secrétaire général de l'OMM, Petteri Taalas. "Le programme en faveur d'alertes précoces pour tous lancé par les Nations unies contribuera à protéger les populations de phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et plus intenses et il y a de grandes lacunes à combler en Asie", a-t-il poursuivi.

Ce rapport, qui a été élaboré conjointement avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) des Nations unies, a été présenté à Charm el-Cheikh, en Égypte, lors de la COP27.

State of the Climate in Asia 2021

OMM

À

Chine

Systèmes d'irrigation remarquables

L'Organisation internationale des irrigations et du drainage (CIID) vient de réactualiser sa liste des structures d'irrigation du patrimoine mondial (WHIS). Quatre ancestraux systèmes chinois viennent ainsi compléter la liste dont les terrasses de Chongyi Shangbao couvrant une superficie d'environ 3 400 hectares dans la région montagneuse du comté de Chongyi, dans la province du Jiangxi. Construites sur des pentes abruptes dès la dynastie Song (960-1279), ces terrasses ont été perfectionnées sous les dynasties Ming et Qing.

Créée en 1950, la CIID est une organisation internationale visant à stimuler les échanges scientifiques et technologiques sur l'irrigation, le drainage et la lutte contre les crues. La désignation WHIS, établie par la CIID en 2014, vise à protéger et promouvoir les projets d'irrigation de valeur historique et leur expérience scientifique.

People Daily

À

Les stades de le Coupe du monde au Qatar irrigués par la technologie chinoise

C'est une technologie d'irrigation intelligente chinoise qui est mise en œuvre au Qatar pour la Coupe du monde 2022, qui a débuté le 20 novembre. Protégée par une trentaine de brevets, la technologie a été développée par l'Université Ningxia, qui l'a déployée à grande échelle depuis 2020 dans les zones arides d'Oman, des Émirats arabes unis, de l'Égypte et d'autres pays.

Yishuang Liu - À People Daily

À

À

Amériques
top

Canada

Ottawa promet une meilleure préparation aux impacts de la crise climatique

Le gouvernement Trudeau promet de mieux outiller les différentes régions du Canada afin qu'elles puissent affronter les impacts de la crise climatique, qui ne cessent de s'amplifier. Une première enveloppe nationale de financement de 1,6 milliard de dollars a d'ailleurs été annoncée, une somme qui est en deçà des seules demandes des municipalités du Québec.

Le Canada se réchauffe deux à trois fois plus rapidement que la moyenne mondiale. Au Québec, par exemple, depuis 1950, la température moyenne a augmenté de 1 à 3 °C selon les régions. Ce n'est toutefois que le prélude de ce que nous attend si l'action climatique mondiale continue de manquer d'ambition. "Les températures moyennes annuelles au Québec pourraient continuer d'augmenter de 3,5 à 6 °C à l'horizon 2050 par rapport à la période 1981-2010. À l'horizon 2080, ces changements pourraient atteindre plus de 6 °C", selon ce qui se dégage d'un rapport produit à la demande du gouvernement fédéral et publié en août dernier.

Alexandre Shields -[^] Le Devoir

[^]

Schefferville marqu^e [^] vie par les eaux rouges de Tata Steel

Espaces Autochtones s'est pench^e sur les d^etails du d^eversement d'eaux rouges par Tata Steel en provenance de sa mine de Schefferville en 2018. La mini^re op^re une installation [^] plus de 1 000 kilom[^]tres au nord de Montr^eal et dont la mine s'^etend sur deux provinces : celle du Qu^ebec et celle de Terre-Neuve-et-Labrador. L'entreprise a ^e mise [^] l'amende en 2021 pour avoir contrevenu [^] la Loi sur la protection de l'environnement [^] hauteur de 33 000 dollars. ^e l'^e 2018, son bassin de s^edimentation cens^e contenir les eaux sales avait rompu, entraⁿant un d^eversement. Les experts affirment que les cons^equences du d^eversement vont perdurer dans le temps.

Delphine Jung -[^] Radio-Canada

Photo Benjamin Jancewicz

[^]

D^econtaminer des terrains co[^]tera des milliards au Canada

D^econtaminer l'ensemble des sites f^ed^eraux co[^]tera plusieurs milliards de dollars au Canada. Par exemple, la d^econtamination de l'ancien emplacement de la mine Giant, dans les Territoires du Nord-Ouest, co[^]tera [^] lui seul 4,38 milliards de dollars, un sommet au pays. Les travaux, qui se sont amorc^es en 2005, se prolongeront jusqu'en 2038. Jusqu'[^] maintenant, le co[^]t s'^el^eve [^] 710 millions. Cette somme ne comprend pas l'entretien [^] long terme du terrain. [^] "Cela ne me d^erange pas tellement qu'il en co[^]tera 4 milliards dollars pour d^econtaminer la mine Giant. Ce qui me trouble vraiment, c'est le fait que le fardeau reposera uniquement sur les ^epales des contribuables", dit David Livingstone, pr^esident du conseil de surveillance de la mine Giant.

L'inventaire des sites contamin^es f^ed^eraux (ISCF) recense plus de 23 000 emplacements, dont 17 602 ont ^e ferm^es suite [^] d'examen historiques, d'analyses d^etaill^ees, d'activit^es d'assainissement ou de mesures de suivi [^] long terme. On s'attend [^] ce que tous ces travaux de d^econtamination co[^]tent plusieurs milliards de dollars au cours des prochaines ann^ees, mais il est encore impossible d'en pr^eciser le total exact. Le Plan d'action pour les sites contamin^es f^ed^eraux a ^e ^etabli en 2005. Ce programme s'^echelonnant sur 15 ans ^etait financ^e [^] hauteur de 4,54 milliards de dollars par le gouvernement canadien. Il a ^e reconduit pour une p^eriode suppl^ementaire de 15 ans, de 2020 [^] 2034, et dot^e pour les cinq premi[^]res ann^ees d'un financement de 1,16 milliard.

Emily Blake, La Presse canadienne [^] Le Devoir [^]

[^]

Boom de permis d'exploration minière dans le sud du Québec

En seulement deux ans, le nombre de permis d'exploration minière a bondi de près de 100 %, en moyenne, dans trois régions du sud du Québec, soit l'Estrie, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. Cette abondance de titres miniers pourrait nuire à la protection des milieux naturels, selon les organisations environnementales qui ont compilé ces données. Les cartes des permis d'exploration permettent de constater que plusieurs chevauchent des zones protégées, des rivières, des forêts anciennes ou encore des habitats fauniques importants, principalement en Gaspésie.

Alexandre Schields - Le Devoir

À

Géothermie : Une deuxième vie pour les anciennes mines

Le complexe minier King-Beaver-Bell a laissé un immense cratère dans le paysage de Thetford Mines. Abandonné depuis 2008, cet endroit est hanté par le spectre de l'amiante. Or, pour des experts en géothermie, c'est une véritable mine d'or. Le professeur Jasmin Raymond de l'Institut national canadien de la recherche scientifique (INRS) s'intéresse au potentiel géothermique d'anciens sites miniers du secteur.

Le Téléjournal du Québec - Radio-Canada À

Canada - Québec

Les déversements d'eaux usées en baisse de 30 % en 2021

Les municipalités québécoises déversent de moins en moins d'eaux usées dans les milieux naturels, selon un palmarès de la Fondation Rivières. Le Québec a enregistré 36 391 déversements en 2021, contre 52 794 l'année précédente. Cette embellie pourrait être temporaire, prévient l'organisme environnemental qui vient de dévoiler son classement. L'an dernier, un printemps sec conjugué à un été peu pluvieux explique la diminution d'environ 30 % observée par rapport à 2020, indique le directeur général de la Fondation, André Bélanger. Les déversements se produisant quand il y a des quantités d'eau trop importantes dans les réseaux d'égout. Par contre, on peut s'attendre qu'en 2022 les chiffres soient moins intéressants parce que le printemps a été très pluvieux, la fonte a été assez rapide et l'été l'a été tout au long de l'été. Cela va avoir des impacts directs sur la capacité des réseaux de gérer cette eau-là, invoque M. Bélanger. Il croit que le prochain portrait affichera un niveau similaire à celui de 2020, ce qui serait considéré comme une très bonne nouvelle, alors que le nombre de déversements s'élevait au-dessus de 60 000 en 2019.

Le palmarès de la Fondation compare les performances de 700 municipalités du Québec en mesurant l'intensité des déversements par habitant. Cet indicateur est également en baisse globalement depuis cinq ans pour un nombre croissant de municipalités, ce qui démontre que la province est sur la bonne voie.

La Presse Canadienne - Radio-Canada

Photo Ryan Remiorz

À

Du fumier humain dans les champs

Les boues d'épuration de certaines municipalités et industries servent d'engrais dans les champs. Souvent offertes gratuitement, voire payées, ces boues représentent un gain économique majeur pour les agriculteurs et une baisse notable des émissions de gaz à effet de serre, par l'évitement de leur enfouissement. Ces avantages ne font aucun doute, mais leur utilisation soulève tout de même de nombreuses questions. Dans l'état du Maine, des agriculteurs commencent à utiliser les boues d'épuration dans leurs champs dans les années 1980. Mais aujourd'hui, ils sont aux prises avec l'héritage toxique de ces matières. D'ailleurs, en août dernier, le Maine est devenu le premier état américain à bannir l'épandage des boues d'épuration après avoir découvert qu'elles étaient contaminées par des produits chimiques persistants. Au Québec, le ministre de l'Environnement va engager en 2023 un projet de recherche pour identifier ces contaminants, pour beaucoup relevant de la grande famille des PFAS (substances perfluoroalkyles et polyfluoroalkyles).

Carine Monat, Geneviève Brault - À Radio-Canada À (24 min)

À

Premières Nations

L'Atlantic First Nations Water Authority : Premier service d'approvisionnement autochtone

C'est maintenant officiel après qu'un accord ait été signé à Halifax le 7 novembre : l'Atlantic First Nations Water Authority (AFNWA) devient le premier service d'approvisionnement en eau autochtone au pays. Il s'agit d'une étape importante, car elle donne pleinement le contrôle de la gestion de l'eau et des eaux usées aux Premières Nations.

L'accord de transfert a été signé par le chef de la Potlotek First Nation, Wilbert Marshall, et membre de l'Atlantic First Nations Water Authority, par Carl Yates, président et directeur général de l'AFNWA, et par Patty Hajdu, ministre fédérale des Services aux Autochtones. La signature amorce le transfert de la responsabilité de l'exploitation, de l'entretien et de l'amélioration des immobilisations de tous les actifs d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées des Premières Nations participantes à l'AFNWA dirigée par des Autochtones. L'accord de transfert permet aux Premières Nations de se joindre officiellement à la régulation de l'eau après avoir reçu l'approbation des membres de leur communauté. Une fois terminée, l'AFNWA assumera la responsabilité des services d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées pour jusqu'à 4 500 ménages et entreprises situés dans jusqu'à 17 Premières Nations participantes. Cela représente environ 60 % de la population vivant dans les réserves des communautés des Premières Nations du Canada atlantique. L'AFNWA aidera tous les exploitants de réseaux d'aqueduc et d'égout à obtenir la certification pour exploiter leurs installations respectives et à maintenir leur certification par la formation continue. L'AFNWA travaillera avec les employés pour déterminer leurs objectifs de perfectionnement professionnel et les soutenir dans leurs études et leur formation. L'AFNWA travaillera également au renforcement des capacités au sein des communautés en embauchant des stagiaires et en appuyant leur perfectionnement professionnel. Le gouvernement du Canada s'est engagé à verser quelque 257 millions de dollars par l'entremise de Services aux Autochtones, dont 173 millions de dollars sur 10 ans provenant du Budget de 2022, pour fournir un financement durable pour les activités et les programmes d'immobilisations.

Services aux Autochtones Canada

À

Sur la cÅte Ouest, les Åpaulards jouent leur survie

Symboles de l'ocÅan Pacifique, emblÅmes de nombreuses communautÅs autochtones, les Åpaulards rÅsidents du Sud sont en pÅril, mis Å mal par les activitÅs humaines et menacÅs par les changements climatiques. Sur la cÅte ouest, en Colombie-Britannique, scientifiques et PremiÅres Nations se mobilisent, alors que l'espÅce joue sa survie.

En 2018, l'image d'une mÅre Åpaulard transportant son bÅbÅ mort pendant 17 jours sur 1 500 km a fait le tour du monde et mis en lumiÅre la dÅtresse d'une espÅce en voie de disparition.

Alexandre Lepoutre, Justine Beaulieu-Poudrier -Å Radio-CanadaÅ Å

À

Åtats-Unis

Boston : Le combat d'une ville construite Å fleur d'eau

Boston figure parmi les mÅtropolles cÅtiÅres les plus menacÅes au monde par l'ÅlÅvation du niveau de la mer. Selon les pires scÅnarios, ce niveau pourrait augmenter de 23 cm d'ici 2030, de 53 cm d'ici 2050 et de 92 cm d'ici 2070. Comment cette ville de plus de 650 000 habitants peut-elle se prÅparer et protÅger ses quartiers considÅrÅs Å risque ?

Karine Mateu -Å Radio-CanadaÅ

À

Mexique/France

Les communautÅs demandent Å Danone de quitter le territoire de Cholulteca

AprÅs trois dÅcennies d'extraction d'eau par Bonafont, filiale de Danone, sur le territoire de Cholulteca (1,7 million de litres d'eau par jour selon les mÅdias locaux), la mobilisation du groupe autochtone Pueblos Unidos a mis un terme aux opÅrations de l'entreprise dans la rÅgion en mars 2021. Toutefois Bonafont a rÅussi Å obtenir des autoritÅs de transformer son site de production d'eau en plateforme de distribution, ce que refusent les communautÅs estimant que cette transformation se fera Åvidemment au dÅtriment d'autres communautÅs des nouvelles zones d'exploitation. Vendredi 18 novembre Å 10h30, une dÅlÅgation de Pueblos Unidos, soutenue par SumOfUs, remettra une pÅtition aux dirigeants de Danone, 17 boulevard Haussmann Å Paris.

La pÅtition de Pueblos Unidos

À

À

À%onomie

À
top

Tachkent, Ouzbékistan - Suez lance un contrat historique

Suez a signé des accords historiques avec ses partenaires ouzbeks, la Société nationale des eaux Uzsvtaminot, la municipalité de Tachkent et le ministre de l'Investissement et du Commerce extérieur. Ces accords marquent l'entrée en vigueur du projet de services d'eau et d'assainissement de la capitale Tachkent. Le contrat est établi pour une durée de 7 ans et un montant de 142 millions d'euros. L'accord englobe également un partenariat stratégique global en vertu duquel Suez va accompagner Uzsvtaminot dans la modernisation et l'expansion des services d'eau au niveau national. Uzsvtaminot a planifié l'exécution de 62 projets dans le secteur de l'eau et de l'assainissement d'ici 2025, pour un montant total de 5 milliards d'euros. Compte tenu de cet ambitieux portefeuille de projets, Suez mobilisera sur place une équipe expérimentée pour assister la société dans la planification, la conception, le suivi et l'exécution des projets à l'échelle nationale, ainsi que leur mise en service et le contrôle de leur efficacité. Enfin, un accord de développement commun a également été conclu en vue d'améliorer l'approvisionnement en eau dans la région de Sourkhan-Daria, ce qui ouvrira la voie au développement d'un important projet d'investissement dans les infrastructures hydrauliques de cette région.

Suez

À

Saur finalise l'acquisition de Mobile Water Services

Le groupe Saur finalise l'acquisition de la division européenne Mobile Water Services de Veolia dans le cadre des engagements pris par Veolia auprès de la Commission européenne en matière de concurrence. Le groupe renforce ainsi durablement ses activités "eau industrielle", grâce à un portefeuille de solutions exhaustif. Mobile Water Services

garde ses initiales MWS mais devient Mobile Water Solutions. Doté d'une flotte moderne et combinée, MWS comprend une base d'actifs de près de 500 unités mobiles, employant plus de 80 personnes réparties entre le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Benelux, l'Espagne, le Portugal, la Pologne et la Suède. Ses activités industrielles englobent le traitement de l'eau, l'assainissement des eaux usées, le biogaz, la valorisation de l'énergie et des ressources. Cette acquisition majeure permet à Saur d'accompagner une grande diversité d'acteurs industriels dans le cadre de services d'urgence, planifiés et pluriannuels.

Cette opération vient parachever une année 2022 déterminante pour le groupe, après les acquisitions de : Flootech en Finlande, PWNT et de Byosisde aux Pays-Bas, Sodai en Italie et Aqua-Chem aux États-Unis.

Saur

Monde
à
à

La réduction de l'extrême pauvreté dans le monde est au point mort

Selon une nouvelle étude de la Banque mondiale, l'objectif d'élimination de l'extrême pauvreté dans le monde a peu de chances d'être atteint d'ici à 2030 en l'absence de taux de croissance record pendant le reste de cette décennie. Le nouveau Rapport sur la pauvreté et la prospérité partagée dresse un premier état de lieux de la pauvreté dans le monde après la série de chocs inédite qui a ébranlé l'économie mondiale ces dernières années. Il en ressort que la pandémie a fait basculer près de 70 millions de personnes dans l'extrême pauvreté en 2020, soit la plus forte augmentation en un an depuis 1990 et le début du suivi des chiffres de la pauvreté dans le monde. Cela signifie que 719 millions de personnes vivaient avec moins de 2,15 dollars par jour à la fin de 2020. La guerre en Ukraine menace encore d'aggraver la situation.

Rapport Poverty and Shared Prosperity 2022 - Correcting Course

Banque mondiale

à

Aggravation des impacts du changement climatique dans le contexte des huit années les plus chaudes jamais enregistrées

Les huit dernières années sont en passe de devenir les huit années les plus chaudes jamais enregistrées, sous l'effet de l'augmentation constante des concentrations de gaz à effet de serre et de la chaleur accumulée. Selon le rapport provisoire de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) sur l'état du climat mondial en 2022, des vagues de chaleur extrême, des sécheresses et des inondations dévastatrices ont touché des millions de personnes et coûté des milliards de dollars des États-Unis cette année.

Les manifestations et les percussions du changement climatique sont de plus en plus spectaculaires. Le niveau de la mer s'élève à un rythme qui a doublé depuis 1993. Il a augmenté de près de 10 mm depuis janvier 2020 et battu un

nouveau record cette année. Ainsi, la hausse de ces deux dernières années et demie représente à elle seule 10 % de l'augmentation globale du niveau de la mer observée depuis le début des mesures par satellite, il y a près de 30 ans. Les glaciers des Alpes ont particulièrement souffert en 2022, les premières indications faisant état d'une fonte record. L'inlandsis groenlandais a perdu de la masse pour la vingt-sixième année consécutive et il y a plu (plutôt que neige) pour la première fois en septembre. On estime actuellement qu'en 2022 la température moyenne mondiale dépasse d'environ 1,15 [1,02 à 1,28] °C la moyenne préindustrielle (période 1850-1900). En raison du refroidissement causé par un rare "triplé La Niña" (s'étendant sur trois années consécutives), l'année 2022 ne sera probablement "que" la cinquante ou sixième année la plus chaude enregistrée. Toutefois, cette situation n'indique pas que la tendance à long terme s'inverse. Ce n'est qu'une question de temps avant que se présente une nouvelle année record.

OMM

À

Les vagues de chaleur coïncident davantage aux pays pauvres

Les vagues de chaleur, à l'intensité accrue par le changement climatique, ont un coût qui se compte en milliers de milliards de dollars pour le monde, mais leur impact économique est bien plus important pour les pays les plus pauvres, renforçant ainsi les inégalités, a calculé une nouvelle étude.

Le coût de la chaleur extrême a été disproportionnellement enduré par les pays et régions les moins responsables du réchauffement de la planète, et c'est une tragédie, a déclaré à l'AFP Justin Mankin, professeur au Dartmouth College, l'un des deux auteurs de cette étude publiée dans la revue Science Advances. Le changement climatique intervient dans un paysage d'inégalités économiques, et agit en les amplifiant, ajoute l'auteur. Entre 1992 et 2013, les périodes de chaleur extrême ont coûté environ 16 milliers de milliards de dollars à l'économie mondiale, selon cette étude. Mais alors que dans les pays les plus riches les pertes équivalaient à 1,5 % du PIB annuel par habitant, pour les pays les plus pauvres, ce coût était de 6,7 %. La raison de cette différence est simple : les pays les plus pauvres sont pour beaucoup ceux situés au niveau des tropiques, ayant donc un climat plus chaud. Ainsi, lors d'une vague de chaleur, les températures deviennent exceptionnellement hautes.

Radio-Canada

À

Un investissement de 1,4 % du PIB par an permettrait de réduire les émissions de 70 % d'ici à 2050

Selon une nouvelle publication du groupe de la Banque mondiale, un investissement de 1,4 % du produit intérieur brut (PIB) par an en moyenne permettrait de réduire de 70 % les émissions des pays en développement d'ici à 2050 et de renforcer leur résilience. Climate and Development: An Agenda for Action compile et analyse les résultats des différents rapports nationaux sur le climat et le développement produits jusqu'à ce jour par le groupe de la Banque mondiale et qui portent sur plus de 20 pays, responsables de 34 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES). Il en ressort que les besoins en investissements sont nettement plus élevés dans les pays à faible revenu, plus vulnérables au risque climatique, et qu'ils dépassent souvent 5 % du PIB. Ces pays auront besoin de davantage de financements des conditions préférentielles et de dons pour gérer les effets du réchauffement du climat et s'engager sur une trajectoire de développement à faible émission de carbone.

Le rapport couvre les pays suivants : Afrique du Sud, Argentine, Bangladesh, Burkina Faso, Cameroun, Chine, République arabe d'Égypte, Ghana, Iraq, Jordanie, Kazakhstan, Malawi, Mali, Maroc, Mauritanie, Népal, Niger, Pakistan, Pérou, Philippines, Rwanda, Tchad, Tadjikistan et Viet Nam. Ses conclusions nourriront les activités du groupe de la Banque mondiale avec ses clients des secteurs public et privé et viendront appuyer l'élaboration de ses cadres de collaboration et de ses portefeuilles de projets avec les pays.

Rapport Climate and Development : An Agenda for Action

Banque mondiale

À

Augmenter le financement de l'action climatique, indispensable pour transformer les systèmes agroalimentaires

Pour adapter les systèmes agroalimentaires au changement climatique et les rendre plus durables, il est essentiel d'améliorer la qualité et la quantité des contributions financières en faveur de l'action climatique. C'est le message principal qui a été délivré à l'occasion du lancement de l'initiative FAST (L'alimentation et l'agriculture au service d'une transformation durable), lancé lors de la COP27, à Charm el-Cheikh, par la présidence égyptienne en collaboration avec la FAO et d'autres parties prenantes.

Les financements visant à transformer les systèmes agroalimentaires pour les rendre plus durables, plus résilients et plus productifs sont nettement insuffisants, et c'est pour essayer de résoudre ce problème que cette initiative a été lancée. L'agriculture et le secteur de l'utilisation des terres ont reçu 122 milliards de dollars US de financements entre 2000 et 2018, soit 26 % des flux financiers mondiaux en faveur de l'action climatique dans tous les secteurs. L'initiative FAST a pour objectif de renforcer les capacités nationales qui permettent de définir les financements et investissements nécessaires dans le domaine de l'action climatique, et d'y accéder, en améliorant l'accès des parties prenantes aux connaissances, en mettant au point des orientations et en apportant un appui à l'élaboration de politiques adaptées. La promotion de la sécurité et de la diversité alimentaires, le dialogue avec les femmes, les jeunes, les populations autochtones et les personnes vulnérables et l'autonomisation de ces différents groupes, ainsi que le recours à la science et à l'innovation pour améliorer les pratiques agricoles tout au long des chaînes de valeur, font partie des principes sur lesquels s'appuient les activités de l'initiative.

Climate finance in the agriculture and land use sector between 2000-2019 - Special update

FAO

À

Les jeunes Africains poussés à remettre en question leur volonté d'avoir des enfants

D'après les résultats d'un sondage U-Report de l'UNICEF auquel ont répondu 243 512 participants à travers le monde, près de la moitié des jeunes Africains déclarent remettre en question leur volonté d'avoir des enfants en raison des changements climatiques. À l'échelle mondiale, 2 jeunes sur 5 affirment que les effets des changements climatiques les ont conduits à reconsidérer leur désir de fonder une famille. C'est dans les régions africaines que ce phénomène est le plus marqué, le pourcentage le plus élevé de jeunes déclarant hésiter à devenir parents étant enregistré au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (44 %), ainsi qu'en Afrique subsaharienne (43 %). Dans ces régions, les jeunes rapportent avoir vécu différents chocs climatiques et indiquent davantage que d'autres jeunes dans le monde que ces chocs ont affecté leur accès à l'eau et à la nourriture, ainsi que les revenus de leur famille. "Nous vivons désormais avec les effets des changements climatiques, qui sont loin de se limiter aux inondations, aux sécheresses et aux vagues de chaleur. Ils atteignent même notre capacité à espérer", explique Paloma Escudero, responsable de la communication de l'UNICEF à la COP27. "Les jeunes, en particulier ceux vivant en Afrique, observent les conséquences de ces chocs sur eux-mêmes et sur leurs proches, ce qui influe sur leurs projets d'avenir. Cela n'est pas acceptable. À l'occasion de la COP27, les dirigeants mondiaux doivent être attentifs à l'anxiété des jeunes et prendre des mesures immédiates pour les protéger.

L'an dernier, une enquête publiée par The Lancet révélait que 39 % des 10 000 participants à travers le monde hésitent à devenir parents, un taux identique à celui obtenu par le sondage U-Report. Bien que la méthode adoptée par l'UNICEF s'applique à un échantillon non représentatif, il semble que la plateforme U-Report, qui s'appuie sur un vaste réseau de jeunes Africains, soit la première à démontrer le caractère répandu de cette attitude en Afrique.

UNICEF

À

559 millions d'enfants exposés à des vagues de chaleur fréquentes

D'ici à 2050, l'ensemble des 2,02 milliards d'enfants de la planète seront concernés

D'après une nouvelle étude de l'UNICEF, 559 millions d'enfants sont actuellement exposés à des vagues de chaleur fréquentes (présence d'au moins 4,5 vagues de chaleur en moyenne par an) tandis que 624 millions d'enfants sont confrontés à l'un des trois autres indicateurs propres aux fortes chaleurs : des épisodes caniculaires de longue durée, de forte intensité ou des températures extrêmement élevées. Alors que les hémisphères nord et sud ont enregistré de records de chaleur cette année, le rapport L'Année la plus froide du reste de leur vie : Protéger les enfants des effets de plus en plus graves des vagues de chaleur met en lumière les répercussions déjà importantes de ces phénomènes sur les enfants et révèle le qu'en à peine trois décennies, même aux plus faibles niveaux de réchauffement planétaire, les enfants du monde entier seront inévitablement exposés de manière plus régulière aux vagues de chaleur. Selon les estimations du rapport, d'ici à 2050, l'ensemble des 2,02 milliards d'enfants que compte la planète seront frappés par des vagues de chaleur de plus en plus fréquentes, que ce soit dans le cadre d'un "scénario de faibles émissions de gaz à effet de serre" avec un réchauffement climatique de 1,7 °C ou d'un "scénario d'émissions très élevées" avec un réchauffement climatique de 2,4 °C à l'horizon 2050. Produit en collaboration avec The Data for Children Collaborative et lancé en partenariat avec l'ambassadrice de bonne volonté de l'UNICEF Vanessa Nakate et le mouvement Rise Up en Afrique, ce rapport souligne dans ses conclusions le besoin urgent d'adapter les services dont sont tributaires les enfants pour faire face aux effets inévitables de l'embrasement de la planète. Il plaide également en faveur d'une poursuite des mesures d'atténuation afin de prévenir les effets les plus dévastateurs des trois autres indicateurs propres aux fortes chaleurs, à savoir les vagues de chaleur de longue durée, de forte intensité et les températures extrêmement élevées.

Rapport L'Année la plus froide du reste de leur vie. Protéger les enfants des effets de plus en plus graves des vagues de chaleur

UNICEF

À

Pourquoi le réchauffement climatique est une affaire générationnelle

Les climats de demain se décadent aujourd'hui. Et ceux nous que connaîtrons après 2050 dépendront de nos émissions des deux prochaines décennies. Alors rouge, bleu ou jaune selon les 3 scénarios du GIEC, qu'est-ce qui attend en 2075, la génération Covid, qui aura atteint 55 ans : la force de l'âge ?

L'article de Christian de Perthuis, professeur d'économie, fondateur de la chaire Économie du climat à l'Université Paris Dauphine - à The Conversation

À

Comprendre les taux record atteints par les émissions de CO2 en 2022

Cette année, les émissions mondiales de dioxyde de carbone (CO2) générées par toutes les activités humaines seront restées à des niveaux record, selon une nouvelle analyse du Global Carbon Project, un organisme réunissant des

scientifiques du monde entier.

Chaque année, le Global Carbon Project calcule le "bilan carbone" de la Terre, c'est-à-dire la quantité de CO₂ que les humains ont rejeté ainsi que la quantité qui a été "retirée" de l'atmosphère par les océans et les écosystèmes terrestres; et, à partir de là, évalue la quantité de carbone qui peut encore être mise dans l'atmosphère avant que la Terre ne dépasse le seuil crucial de réchauffement climatique de 1,5 °C. Cette année, les émissions mondiales de CO₂ générées par nos activités devraient atteindre 40,6 milliards de tonnes de CO₂; ce qui nous laisse un "budget carbone restant" de 380 milliards de tonnes de CO₂ pour limiter le réchauffement global à 1,5 °C. Cette quantité d'émissions est désastreuse pour le climat : aux niveaux actuels, il y a 50 % de chances que la planète atteigne l'augmentation de la température moyenne mondiale de 1,5 °C en seulement neuf ans. Si nous constatons des progrès significatifs vers la décarbonation et la réduction des émissions de certains secteurs et pays, en particulier dans l'électricité renouvelable, l'effort mondial global reste largement insuffisant.

Global Carbon Project - The Conversation

À

Climat : La COP27 accouche d'une souris

La COP27 s'est achevée le dimanche 20 novembre 2022 avec un bilan qui est encore une fois bien en dessous des enjeux. EELV (Europe Écologie Les Verts) annonce un nouvel échec pour la sauvegarde du climat, malgré l'avancée historique du fonds sur les dégâts climatiques. Le registre de l'urgence semble d'ores et déjà dépassé et rien ne semble faire comprendre aux dirigeants du monde la violence et l'ampleur des dérèglements climatiques à venir. Les 48 heures de négociations supplémentaires - la COP devait initialement se terminer le 18 novembre - pouvaient faire espérer que des décisions essentielles soient prises. Malheureusement, en s'attaquant uniquement aux conséquences et non aux causes, la COP27 est une nouvelle déception. Certes, un accord historique a été conclu avec la création d'un fonds sur les dégâts climatiques. C'est une avancée majeure que les pays les plus impactés par le dérèglement climatique réclamaient en vain depuis 30 ans. Pour autant, il n'y a aucune garantie sur la mise en action de ce fonds et sa concrétisation est remise à une COP ultérieure. Surtout, la COP27 se démarque par une absence injustifiable d'acte fort sur les causes : les émissions de gaz à effet de serre. Tous les signaux sont pourtant au rouge. Loin de l'Accord de Paris dans lequel les États s'engageaient à limiter le réchauffement global à 1,5 °C, l'ONU estime que les engagements actuels des États nous conduisent à un réchauffement de 2,8 degrés à la fin du siècle. Pourtant, cette COP ne débouche sur aucune mesure contraignante pour rectifier la trajectoire.

EELV rappelle que l'unique moyen à notre disposition pour lutter contre le dérèglement climatique est la diminution urgente des émissions de gaz à effet de serre. Cela ne peut passer que par la non-prolifération des énergies fossiles au niveau mondial et tout particulièrement dans les pays développés. Cet engagement doit être assorti d'indispensables mesures de soutien en direction des plus faibles. Pour EELV il faut donc sortir du déni et engager des politiques fortes pour mettre en œuvre la justice climatique, sans attendre la COP28, si nous voulons que celle-ci soit décisive, à commencer par la signature du traité sur la non-prolifération des énergies fossiles, la mise en pratique des engagements financiers pris par les pays riches, et l'engagement de l'Union européenne à une baisse de 65 % de ses émissions en 2030 par rapport à 1991.

EELV

À

Convention de Ramsar : Cléture de la 14^{ème} Conférence des parties

La COP14 s'est achevée par l'adoption de 21 résolutions pour plus d'actions en faveur des zones humides, de l'humanité et de la nature

Rendez-vous phare pour la protection des milieux humides, la COP14 s'est tenue du 5 au 13 novembre 2022, sous une

forme hybride, à Wuhan (Chine) et à Genève (Suisse). Cette 14^{ème} Conférence des parties a permis de réaffirmer l'urgence de mettre en œuvre les principes de la Convention : conserver, restaurer et veiller à l'utilisation rationnelle des zones humides, notamment avec l'adoption de la Déclaration de Wuhan. Les enjeux majeurs ont été abordés, notamment :

- Agir en faveur des zones humides pour l'atténuation, l'adaptation et la résilience aux changements climatiques ;
- Intégrer la conservation des zones humides dans les stratégies de développement durable ;
- Renforcer la collaboration multilatérale pour généraliser la conservation des zones humides ;
- Renforcer les liens avec la jeunesse ;
- Renforcer les aspects scientifiques et techniques de la Convention ;
- Créer une nouvelle Initiative Régionale Ramsar pour les mangroves ;
- Mettre en place une nouvelle période triennale.

Accès aux versions finales des résolutions adoptées à la COP14

Déclaration de Wuhan

À

INITIATIVE

Recourir à la justice pour forcer les gouvernements à lutter contre le réchauffement

Le pari du Vanuatu d'impliquer la Cour internationale de justice (CIJ) pour accélérer la lutte contre le réchauffement crée une lueur d'espoir chez les militants, qui comptent sur le poids du "glaive de la justice" pour faire pression sur les gouvernements. Le gouvernement de la petite île du Pacifique, en première ligne face aux impacts du changement climatique, avait annoncé en 2021 vouloir demander un avis à l'organe judiciaire des Nations unies. Un an plus tard, l'initiative s'est accélérée avec son lancement formel devant l'Assemblée générale de l'ONU, qui devrait voter dans les prochains mois pour y donner suite ou non. La question soumise à la CIJ demandera également un éclairage sur le lien entre impacts climatiques et droits de la personne ainsi que sur les exigences liées à l'action climatique des émetteurs de gaz à effet de serre - passés, présents et futurs. "Cette campagne est une lueur d'espoir qui a le pouvoir de donner un nouveau souffle aux négociations internationales", se réjouit Yeb Sano, de Greenpeace, soulignant l'excitation autour de cette initiative.

Radio-Canada

RECHERCHE INNOVATION

Méditerranée orientale/golfe Persique

Accord entre les universités de Haïfa, des EAU et le Centre GEOMAR Helmholtz

À l'occasion de la COP27, l'Université de Haïfa (Israël), l'Université des Émirats arabes unis et le Centre GEOMAR

Helmholtz pour la recherche océanique de Kiel (Allemagne) ont signé un accord de collaboration trilatéral pour étudier les conséquences du changement climatique et de la pollution en Méditerranée orientale et dans le golfe Persique. L'accord est la première étape vers un contrat de cinq ans pour un projet de recherche dans lequel les trois institutions développeront à terme des stratégies d'atténuation de la détérioration des écosystèmes marins de la région. Les chercheurs utiliseront des technologies avancées d'observation des océans telles que des véhicules sous-marins, de nouvelles caméras et des capteurs chimiques ainsi que des modèles de protéomique, de métatagénomique et d'écosystèmes marins pour intégrer les données et prédire les futures réponses des océans au changement climatique et à la pollution. Grâce à des études multidisciplinaires, ils obtiendront un aperçu des processus passés et actuels des courants et du fond marin, puis développeront des modèles pour déterminer à quoi ressemblera l'avenir de la Méditerranée et du golfe Persique.

Israël Science Info

À

Les réseaux trophiques verts et bleus ne sont pas connectés de la même manière

Les réseaux trophiques sur terre et dans l'eau ne réagissent pas de la même façon aux changements environnementaux. Comprendre ces différences est fondamental pour identifier les espèces importantes pour un écosystème et protéger efficacement la biodiversité. C'est ce que montre une étude dirigée par les instituts de recherche suisses EAWAG et WSL et publiée dans Nature Communications.

La biodiversité ne résulte pas uniquement de la somme de toutes les espèces présentes, mais davantage des interactions entre espèces. La forme d'interaction la plus basique est la relation de prédation. Si l'on compile toutes les relations de prédation entre les espèces d'un écosystème, on obtient un réseau plus ou moins dense et complexe appelé réseau trophique. En observant les écosystèmes terrestres (verts) et aquatiques (bleus), on constate des différences significatives entre les réseaux trophiques. En effet, les communautés d'espèces qui vivent dans un fleuve ne sont pas les mêmes que celles vivant dans un lac. "Au premier abord, cette constatation semble banale", déclare Florian Altermatt, professeur d'écologie aquatique à l'Université de Zurich et responsable de groupe à l'EAWAG, l'Institut fédéral suisse des sciences et technologies aquatiques. "De fait, nous savions jusqu'à présent peu de choses sur la composition des réseaux trophiques verts et bleus, sur leurs différences de structures et sur les divergences de leurs réactions face à l'utilisation des terres et aux influences climatiques." Jusqu'à présent, les études sur les réseaux trophiques se limitaient soit à un site précis, soit à une espèce animale ou végétale déterminée ; il n'existait pas d'archive grande échelle portant sur une multitude d'espèces. C'est cette lacune que le professeur Altermatt et le post-doctorant Hsi-Cheng Ho ont voulu combler en collaborant avec des chercheuses et chercheurs de l'institut de recherche sur la forêt, la neige et le paysage WSL, de l'ETH Zurich ainsi que de l'Université Bern et de l'Université Zürich. Leurs conclusions apportent un nouvel éclairage aux mesures de protection de la biodiversité. La préservation d'un maximum d'espèces - objectif de la plupart des efforts consentis jusqu'à présent - pourrait ne pas être l'approche la plus efficace, avance Florian Altermatt : "Il est décisif de commencer par protéger les espèces importantes pour le réseau trophique". Il compare cela à un mouvement horloger : "On peut retirer certains rouages et la montre fonctionne malgré tout. D'autres sont en revanche indispensables pour que la montre marche." Pour savoir quels rouages, donc quelles espèces, sont indispensables, il faut connaître le plan de construction et la logique du mouvement, c'est-à-dire du réseau trophique. Le travail de Hsi-Cheng Ho, de Florian Altermatt et de leurs collègues a posé les bases en ce sens.

EAWAG

À

Filtres plantés : L'INRAE et la EcoBird créent un laboratoire partenarial associé

Dans le cadre de la Conférence internationale sur les systèmes fondés sur la nature pour le contrôle de la pollution de l'eau à Lyon, l'INRAE et la société EcoBird ont acté le lancement d'un laboratoire partenarial associé (LPA) centré sur le traitement et la réutilisation des eaux usées et des boues issues de l'assainissement. Dénommé INNOWET, ce LPA va

permettre pendant 4 ans d'amplifier les travaux conjointement engagés entre l'unité de recherche REVERSAAL d'INRAE et la société EcoBird autour des procédés de filtres plantés de végétaux pour accroître et fiabiliser leurs performances, leur résilience et développer de nouveaux champs d'applications ainsi qu'autour du développement de solutions fondées sur la nature. Dès 2022, le LPA s'attachera à conduire des recherches sur le traitement des eaux pluviales et surversees de versoir d'orage, notamment dans le cadre des projets européens Life Adsorb1 et NICE2. Il s'agira d'étudier des procédés nouveaux de filtres plantés pour améliorer les performances des ouvrages vis-à-vis de certains polluants (azote, pathogènes, micropolluants) par une intensification de la filière (aération forcée, usage de matériaux actifs), ainsi que de développer ou adapter des modèles simplifiés d'aide au dimensionnement.

INRAE

À

SCIENCE PARTICIPATIVE

QUBS, nouveau programme de suivi de la qualité biologique des sols

Le Muséum national d'histoire naturelle, en collaboration avec l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, Sorbonne Université, l'Université de Lorraine, l'INRAE et Plante & Cité, lance un nouveau programme de sciences participatives : QUBS, le suivi participatif de la qualité biologique des sols. Des protocoles de suivi scientifique simples et ludiques permettent aux participants de découvrir la faune visible de leur sol : fourmis, cloportes, mille-pattes ou encore araignées. Les objectifs du programme sont à la fois de renseigner une base de données de suivi de la qualité biologique de ces sols à l'échelle nationale et de permettre aux citoyennes et citoyens d'en apprendre davantage sur les enjeux liés à la préservation de ce compartiment de la biodiversité dont les rôles sont trop souvent insoupçonnés. Ce nouvel observatoire rejoint le programme phare de sciences participatives du Muséum, Vigie-nature, et le programme de sciences participatives sur l'environnement urbain de Sorbonne Université, PartiCité.

QUBSÀ

PUBLICATIONS, OUVRAGES ET WEB

Défis globaux... solutions locales : Plus d'aires protégées, pour quoi, pour qui ?

Le mois de décembre 2022 va constituer un moment important de la protection de la biodiversité au niveau mondial avec la tenue, à Montréal, de la COP15 (7-19 décembre). Son objectif sera de définir le nouveau cadre de cette protection pour la décennie à venir. Le contexte de la sixième extinction de masse déclame des actions fortes et sans délai pour préserver les écosystèmes naturels terrestres, dont les sociétés humaines tirent une variété infinie de services (on les appelle "services écosystémiques"). L'un des points-clés en cours de discussion concerne la protection de l'intégrité de ces écosystèmes naturels sur 30 % des terres et des mers à l'occasion de 2030 (pour les mers, sont concernées les zones sous juridiction nationale). C'est ce que l'on appelle "l'objectif 30x30". Cette dynamique d'expansion des aires protégées constitue aujourd'hui l'un des axes principaux de la protection du patrimoine naturel mondial. Mais que signifie concrètement "protéger" 30 % de la planète ? Et comment cela se passe-t-il sur le terrain ? Ces espaces représentent-ils une "mise sous cloche", comme l'avancent leurs détracteurs ? Cette politique des aires protégées se fait-elle aux dépens des populations qui y vivent ? Et comment savoir si elles sont efficaces ?

Deux chercheurs du CIRAD : Charles Doumenge, chercheur en écologie et gestion des forêts tropicales, et Laurence

Boutinot, sociologue et anthropologue, ont contribu   un podcast sur le sujet.

The Conversation - dur  e 36 min

 

L'Essentiel en 12 pages du CEREMA

Sobri  t   fonci  re, la cl   pour des sols et territoires vivants

Le premier enjeu, pour faire face au changement climatique, c'est de pr  server au maximum les sols de l'artificialisation, car ils remplissent des fonctions indispensables pour le vivant : r  serves de biodiversit  , filtration et captage de l'eau, puits de carbone, etc. Le deuxi  me enjeu, notamment dans les territoires p  ri-urbains et ruraux, c'est d'  viter de disperser l'habitat, les emplois, et les services, car cela allonge les d  placements, qui deviennent de plus en plus longs, probl  matiques et co  teux, pour l'environnement mais aussi pour les habitants eux-m  mes. Pour faire face    ces deux enjeux, la cl   r  side d'abord dans la sobri  t   fonci  re.

L'Essentiel du CEREMA

 

Dictionnaire juridique du changement climatique

Sous la direction de Marta Torre-Schaub, Blanche Lormeteau, Agla   Jezequel, Agn  s Michelot. Pr  face de Jean Jouzel.

L'ouvrage entend apporter un   clairage nouveau et original    la th  matique du changement climatique et aux concepts qui y sont associ  s.    partir d'une approche lexicale forte de plus de 200 entr  es, il apporte une vision claire et accessible de ce ph  nom  ne complexe. Son ambition est d'  tablir une premi  re nomenclature interdisciplinaire du changement climatique,    dominante juridique, tout en favorisant sa port  e au grand public pour une meilleure compr  hension des enjeux pos  s par l'urgence climatique. 

Conditions Mare & Martin

 

AQUIFER : Des solutions concr  tes pour la pr  servation des eaux souterraines

Apr  s deux ann  es de travail en collaboration avec plusieurs partenaires europ  ens, les clusters Aqua-Valley (France), Catalan Water Partnership (Espagne) et le Partenariat Portugais pour l'Eau (Portugal), annoncent la mise en ligne de la plateforme AQUIFER. Celle-ci rassemble d'  j    30 pratiques innovantes sur la pr  servation, la surveillance et le pilotage des nappes d'eaux souterraines ; ainsi, par exemple, une technologie d'  limination des nitrates par biorem  diation, une solution de suivi des intrusions salines dans la nappe ou encore un syst  me de partage de la ressource par l'  mission de licences. La plateforme est disponible en 4 langues   (fran  ais, anglais, espagnol et portugais) et se veut   volutive : les porteurs de projet peuvent d  poser leur innovation qui, apr  s   tude par le comit   d'  valuation AQUIFER, pourra   tre publi  e sur la plateforme.

AQUIFER

À

Innovation en matière d'assainissement

Dans la continuité de sa démarche de programmation scientifique, conçu pour favoriser le partage des connaissances en assainissement et informer sur l'actualité des recherches menées avec ses partenaires scientifiques, le Syndicat interdépartemental de l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) lance le site inneauvation.fr. Le site rassemble les ouvrages, publications scientifiques et mémoires de thèse, et publie des fiches didactiques offrant une vue d'ensemble des connaissances en assainissement sur diverses thématiques de recherche.

inneauvation.fr

À

Jaunes, grises et noires, et leurs possibles

À l'occasion de la Journée mondiale des toilettes du 19 novembre, l'EAWAG a achevé une série de trois fiches d'information pratiques : sur la "séparation des urines" (2019), les "eaux grises" (2021) et les "eaux noires" (2022). Elles montrent les arguments en faveur d'une collecte et d'un traitement séparés des eaux grises, jaunes et noires, mais aussi les défis à relever pour ne pas créer de nouveaux problèmes.

EAWAG

À

Et si on rendait leur place aux petits cours d'eau urbains et péri-urbains ?

À l'approche des Jeux olympiques de 2024, la baignade dans la Seine revient dans l'actualité. S'il s'agit de nouveaux défis en matière d'amélioration de la qualité de l'eau, cet objectif fait suite à des projets centrés sur les fleuves et les grandes rivières qui ont consisté à valoriser les fronts d'eau en ville comme cela a été le cas avec les berges de la Seine à Paris, des bords du Rhône à Lyon ou de la Garonne à Bordeaux. Dans l'ombre de ces cours d'eau, les petites rivières urbaines ont longtemps été laissées. Elles représentent pourtant la part principale du réseau hydrographique qui traverse les grandes agglomérations (73 % en Île-de-France) et le cadre de vie d'une grande partie des citadins. Elles peuvent offrir une réponse à la demande croissante de nature en ville exacerbée par la crise sanitaire en fournissant une connexion avec une nature de proximité, mais aussi contribuer à des enjeux rendus urgents par le changement climatique tels que la réduction de l'îlot de chaleur urbain ou la préservation de la biodiversité.

L'article de Laurent Lespez, professeur à l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) et de Marie-Anne Germaine, enseignante-chercheuse en géographie à l'Université Paris Nanterre - Université Paris Lumières - The Conversation

À

Des microforêts en ville

Le concept de microforêt en ville vise à planter un très grand nombre de végétaux indigènes dans un endroit restreint. Des entreprises y voient aussi une façon de ramener de la biodiversité dans des terrains vagues et le long des autoroutes. Mais est-ce la meilleure solution pour contrer les îlots de chaleur et permettre aux arbres de développer leur plein potentiel ?

Catherine Mercier, André Raymond - À Radio-Canada

À

DISTINCTIONS

Highly Cited Researchers 2022

Clarivate Analytics publie chaque année depuis 2014 le classement "Highly Cited Researchers". Les chercheurs mentionnés sont ceux ayant publié le plus d'Highly Cited Papers (articles les plus cités) durant la dernière décennie : entre 2011 et 2021 pour cette édition 2022, qui retient 6 938 noms de 69 pays, dont 134 pour la France.

Principaux résultats - À Classement 2022

À

L'Oréal-UNESCO Pour les Femmes et la Science

La Fondation L'Oréal et l'UNESCO dévoilent le palmarès du 13^e Prix Jeunes Talents Afrique subsaharienne L'Oréal-UNESCO Pour les Femmes et la Science. Parmi les 20 chercheuses récompensées (toutes brillantes de talent), nous retiendrons les noms de : Lovaso Rina Raharinaivo, doctorante en sciences de la vie et de l'environnement (Madagascar), travaillant sur la pollution plastique et ses alternatives ; Juliet Kirui, doctorante en sciences formelles (Kenya), travaillant sur la classification de la qualité de l'eau à l'aide de l'apprentissage ensembliste et de l'Internet des objets ; Iveren Abiem, post-doctorante en sciences de la vie et de l'environnement (Nigeria), travaillant sur la séquestration de carbone dans la forêt afro-montagnarde ; Winifred Ayinpogbilla Atiah, post-doctorante en sciences de la vie et de l'environnement (Ghana), travaillant sur la prévision des crues saisonnières au Ghana; Farida Boube Dobi, doctorante en sciences de la vie et de l'environnement (Niger), travaillant sur la gestion des eaux souterraines ; Bousso Dramé, doctorante en sciences de la vie et de l'environnement (Sénégal), travaillant sur les sciences géospatiales et l'intelligence artificielle pour la surveillance des côtes en Afrique de l'Ouest ; Oluwatosin Ogundolie, doctorante en sciences formelles (Nigeria), travaillant sur la prévision des inondations ; Mawulolo Yomo, doctorante en sciences de la vie et de l'environnement (Togo), travaillant sur la dynamique de l'intrusion de l'eau de mer dans le bassin sédimentaire côtier.

UNESCO

À

Six jeunes personnalités exceptionnelles primées au Young Activists Summit de l'ONU

Six jeunes qui luttent avec succès en faveur de l'inclusion (handicap, antiracisme, droits des personnes, éducation des filles, protection des enfants de la rue, etc.) raconteront leurs histoires extraordinaires et recevront un prix pour les progrès remarquables qu'ils et elles ont obtenus. Parmi eux, Sebastián Benfeld, 21 ans, de nationalité chilienne qui se consacre à la lutte contre la pollution et la protection des défenseurs de l'environnement.

Young Activists Summit

À

PÉTITION

Coca-Cola sera l'un des sponsors de la COP27 qui se tiendra en Égypte le mois prochain. Une décision qui a indigné de nombreuses personnes car Coca-Cola est plus connu pour être le premier pollueur plastique au monde que pour son réel engagement en faveur de l'environnement. Plus de 120 000 personnes à travers le monde se mobilisent pour demander le retrait de Coca-Cola de la liste des sponsors afin de s'assurer que la COP27, l'une des plus grandes conférences internationales sur le climat, ne soit pas soumise aux intérêts des grands pollueurs multinationaux.

Signer la pétition sur [Change.org](https://change.org)

À

À

Europe
top

Comité européen des régions

Le maire de Varsovie prend la présidence de la commission de l'environnement, du changement climatique et de l'énergie

Rafał Trzaskowski, maire de Varsovie, a été élu pour un mandat de deux ans et demi la présidence de la commission de l'environnement, du changement climatique et de l'énergie (ENVE) du Comité européen des régions, qui est chargé des travaux liés au pacte vert pour l'Europe, y compris les stratégies en matière d'énergie et de climat, la biodiversité, l'économie circulaire et l'objectif "zéro pollution". M. Trzaskowski présidera également le groupe de travail "Pacte vert - Investir l'échelon local" qui dirige les efforts déployés par le Comité pour placer les villes et les régions au cœur de la transition de l'UE vers la neutralité climatique.

Comité européen des régions

À

France

La France des solutions : Une plateforme de projets proposés par et pour les élus

À l'occasion du Salon des maires et des collectivités locales 2022, Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, a annoncé le lancement de la plateforme "La France des solutions". L'objectif est de recueillir des solutions portées par et pour les maires pour faire face à l'accélération du dérèglement climatique. Les différentes réalisations de collectivités et d'acteurs locaux présentées à travers des cas pratiques, des témoignages des reportages sont classées par thématiques et par régions. D'ores et déjà plus d'une centaine de solutions sont répertoriées partout en France, de communes situées en milieu rural, montagnard et littoral. Elles couvrent une grande variété de politiques publiques : développement économique, transports, éducation...

La France des solutions

À

4^eme plan national santé environnement

Près d'un an après la sortie du 4^eme plan national santé environnement 2021-2025 (PNSE4), les ministères chargés de l'écologie et de la santé publient le premier rapport d'avancement du plan. 98 % des actions prévues dans le cadre du plan ont été lancées, pour un investissement de 76 millions d'euros. Ce rapport d'avancement s'accompagne d'un livret élaboré par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) destination des élus et des collectivités, portant sur les politiques locales à mener en matière de santé environnement.

Le plan national santé environnement (PNSE)

Rapport d'avancement 2021-2022 du PNSE4

Livret Agir pour un environnement favorable à la santé - Quelles politiques locales en santé environnement ?

À

Eau & Changement climatique : Les comités de bassin s'engagent

Après l'épisode de sécheresse intense qu'a connu la France cet été, qui laisse encore aujourd'hui des effets perceptibles dans de nombreux bassins versants, les 7 comités de bassin de l'hexagone se sont réunis le 9 novembre lors d'une réunion inédite, en présence de Brangère Couillard, secrétaire d'État chargé de l'écologie. Leur point d'union est unanime : il est impératif d'agir plus vite, plus fort dans les territoires afin de mettre en place des solutions structurelles d'adaptation au changement climatique. Cette rencontre est une étape décisive pour définir la feuille de route gouvernementale pour l'eau, premier chantier de la planification écologique territoriale prévu pour début 2023.

Fin octobre, 78 départements étaient encore concernés par une restriction des usages de l'eau au-delà de la vigilance dont 38 en crise. La crise de sécheresse n'est pas derrière nous. Le cycle de l'eau est profondément modifié par le changement climatique et on s'attend à une augmentation sensible de la tension sur la ressource en eau. D'ici 2050, les experts du climat estiment que les grands fleuves français pourraient perdre jusqu'à 40 % de leur débit d'étiage et la recharge des nappes phréatiques par la pluie pourrait diminuer de 30 %. La réduction des débits et de la disponibilité des ressources en eau entraînera en outre mécaniquement une plus grande concentration des polluants dans les milieux aquatiques. Avec davantage de fortes pluies en hiver et au printemps, aux effets qui peuvent être catastrophiques, et moins de pluie en été et en automne, la variabilité saisonnière mais aussi interannuelle des précipitations sera grande. Les températures atmosphériques grimperont de 2 à 5 °C et les sols agricoles souffriront de l'augmentation de 10 % à 30 % de l'évapotranspiration, en particulier en automne. Plus que jamais il convient de mobiliser les territoires. L'adaptation au changement climatique n'est plus une option, elle est impérative. Le Gouvernement a engagé la hausse des moyens des agences de l'eau en augmentant leurs plafonds de dépenses de 100 millions d'euros pour 2022. Il lance cet automne une vaste démarche de planification écologique dont le premier chantier est consacré à l'eau, avec la volonté d'associer les acteurs locaux et les spécificités territoriales. Forts de leur rôle essentiel dans la définition des stratégies locales concertées de gestion de l'eau, les 7 comités de bassin, ont été saisis mi-octobre par Christophe Brangère Couillard, secrétaire d'État chargé de l'écologie, pour contribuer à ce chantier eau, avec le soutien et l'expertise des agences de l'eau. Aujourd'hui, il faut passer du diagnostic à l'action. Des solutions existent et sont déjà mises en œuvre sur les territoires. En 2021, 1,045 milliard d'euros d'aides ont été attribués par les agences de l'eau pour des opérations contribuant directement à l'adaptation au changement climatique telles que les économies d'eau, la réutilisation des eaux usées traitées, la gestion des eaux de pluie et d'imperméabilisation des sols, la renaturation des rivières et la restauration des zones humides... Il convient d'accroître les investissements, de lever les freins organisationnels et de mobiliser les acteurs locaux pour engager les nécessaires mutations dans les territoires ruraux et urbains. Les idées-forces sont au nombre de trois :

- Accompagner la transition vers une agriculture plus sobre en eau - Très sensible aux effets du changement climatique, la production agricole est d'autant plus fragilisée que les systèmes de culture sont fortement dépendants de la disponibilité en eau. Dans un contexte où les ressources diminuent et où la concurrence entre les usages de la ressource s'amplifie, le modèle agricole doit être réinterrogé. Les comités de bassin recommandent unanimement de tout faire pour produire avec moins d'eau. Des solutions techniques existent : pilotage de l'irrigation (la bonne dose au bon moment) et efficacité des systèmes d'irrigation, lutte contre les fuites, choix de variétés mais aussi de cultures économes en eau et résistantes à la chaleur et au stress hydrique... Ces solutions doivent être amplifiées pour diminuer les besoins en eau des systèmes agricoles et limiter les prélèvements d'eau. L'agriculture est en effet le premier consommateur d'eau en période d'étiage. Une autre piste est de limiter l'assèchement des sols. Moins travailler le sol, maintenir un couvert végétal, développer l'agroforesterie, planter des haies pour faire de l'ombre sont autant de pratiques à déployer pour maintenir l'humidité dans les sols. Enfin le changement climatique se caractérisant par une amplification des variabilités et des phénomènes extrêmes, les exploitations qui diversifient leurs productions sont plus résilientes face aux aléas. La diversification des productions a également comme avantage d'attaler le besoin en eau et d'éviter qu'il soit concentré sur une même période surtout lorsqu'il s'agit de la période estivale. Les comités de bassin s'accordent sur le fait que la mise en œuvre de ces actions ne sera toutefois pas suffisante sur tous les territoires, et que la mobilisation de nouvelles ressources en eau sera nécessaire, qu'il s'agisse de transferts d'eau, de stockage, ou de réutilisation des eaux usées traitées. Mais cette mobilisation devra se faire dans le respect de la préservation des milieux naturels et devra être adaptée aux spécificités de chaque territoire, à l'issue d'un processus de concertation autour du partage de l'eau entre

tous les usages.

- Porter l'effort sur l'organisation du partage de l'eau - Cette stratégie est d'œuvrer dans les bassins hydrographiques sous forme de projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE). La finalité est de garantir un partage équilibré entre les usages (eau potable, irrigation, industrie...) tout en laissant un volume d'eau suffisant dans les rivières et les nappes pour leur bon fonctionnement écologique. Grâce à ces démarches, les actions en faveur des économies d'eau se sont multipliées ces dernières années et, bien souvent, l'agriculture est d'ores et déjà le secteur qui contribue le plus à ces économies d'eau. Les agences de l'eau, en première ligne dans le déploiement de ces démarches, avec les services de l'État, ont investi 102 millions d'euros en 2021 pour accompagner les économies d'eau dans les territoires. En 2021, sur l'ensemble des bassins hydrographiques de France métropolitaine, 34 Mm³ d'eau ont été économisés, c'est plus que la consommation annuelle d'une ville comme Lyon. C'est un progrès mais l'urgence climatique nous demande d'aller plus vite, plus fort.

- Rendre les espaces urbains résilients - Dans les espaces urbains aussi, les effets du réchauffement climatique nous imposent de changer notre rapport à l'eau. Il nous faut évoluer dans l'aménagement de nos villes et rompre avec une tradition hygiéniste considérant l'eau comme une nuisance, visant à l'enfermer dans le « tout tuyau » ou à enterrer les rivières pour se protéger, au profit d'une logique d'aménagement autour de la nature, au bénéfice d'une eau visible et valorisée. Face aux tensions sur la ressource, rendre les villes perméables est une solution d'adaptation efficace. En France, entre 20 000 et 30 000 hectares sont encore artificialisés chaque année. En évitant d'impermabiliser les sols et en désimpermabilisant ceux qui le sont déjà, on laisse les eaux infiltrées recharger directement les nappes souterraines. Les solutions mises en œuvre, telles que les noues végétales ou encore les jardins de pluie, permettent bien souvent de végétaliser les villes et ainsi de lutter contre les îlots de chaleur urbains. On estime à 1,5 °C supplémentaire la différence de température entre un milieu urbain et un jardin ombragé. En 2021, les agences de l'eau ont accompagné financièrement la désimpermabilisation de 205 hectares dans les espaces urbains. Les comités de bassin souhaitent impulser de nouvelles formes d'urbanisme intégrant les solutions fondées sur la nature (SFN). La rivière en ville peut combiner biodiversité, cadre de vie et sécurité face aux événements extrêmes. En lui redonnant libre-cours pour retrouver des écoulements variés et sans obstacles, un espace de fonctionnement (élargissement), une diversité de substrats et de végétaux, on redonne vie à la biodiversité. La rivière est plus résiliente lors des hautes eaux ou des périodes d'assèchement. Et elle offre en ville un cadre de vie plus frais et attractif pour les riverains.

"La sécheresse 2022 est inédite par son intensité, sa durée et le nombre de territoires concernés. Bien que la sécheresse ait été sérieusement anticipée, nous avons collectivement confrontés à la gestion d'une crise hors norme. Dans ce contexte, le Gouvernement a lancé un exercice de retour d'expérience afin de tirer tous les enseignements de cet épisode et être prêts à affronter l'été prochain. Cependant, au-delà de la gestion de crise, c'est bien la gestion structurelle qu'il faut faire évoluer. Avec le ministre Christophe Béchou, nous avons ainsi engagé un chantier dédié à l'eau, qui s'inscrit dans l'exercice de planification écologique menée par la Première ministre, structurée autour de trois grands axes : sobriété des usages, accès à une eau potable de qualité, restauration du grand cycle de l'eau. Nous repartons des travaux des Assises de l'eau et du Varenne agricole. Ce plan d'action ne sera pas le plan d'action de l'État. Ce sera un plan d'action collectif, avec les territoires. Nous mobiliserons un panel de solutions adaptées aux enjeux locaux", a déclaré la secrétaire d'État Béatrice Couillard.

Agences de l'eau

À

Lancement de l'Observatoire national de la gestion par bassin

L'Association nationale des élus de bassins (ANEB) a engagé, en partenariat avec la Banque des territoires, la mise en place de l'Observatoire national de la gestion par bassin. Cet observatoire aura pour principaux objectifs de présenter les

structures et instances de bassins existants, leurs gouvernances, leurs actions, leurs financements, et d'engager des travaux d'analyse et de prospective de ces éléments au service des territoires.

Support de présentation

À

Première en France : Réutiliser les eaux usées traitées pour recharger la nappe phréatique

Réutiliser les eaux traitées de la station d'épuration afin d'économiser la ressource en eau potable, ce projet inédit va être mené à Clairac (5 000 habitants) près de Perpignan (Pyrénées-Orientales) sur un volume annuel de 200 000 m³. Le projet sera conduit par Saur, délégataire de service public pour la gestion de l'eau avec l'appui de l'Université de Nantes et de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE). Un comité de pilotage sera également mis en place, composé de la Chambre d'agriculture, du Département, de l'Agence régionale de santé, Direction départementale des territoires et de la mer, et aussi des communes voisines.

Actu.fr Occitanie

À

Partenariat entre la Fédération nationale des SCoT et l'Office français de la biodiversité

À l'occasion du Salon des maires et des collectivités locales, le président de la Fédération nationale des SCoT (schéma de cohésion territoriale) et le directeur général de l'Office français de la biodiversité (OFB) ont conclu un nouveau partenariat pour favoriser l'intégration de la biodiversité dans la planification territoriale. La Fédération des SCoT a présenté une étude intitulée : "S'engager dans de nouveaux modèles d'aménagement : choisir pour ne pas subir !". Cette publication, à laquelle l'OFB a contribué, a vocation à aider les élus et leurs techniciens à identifier les questions à poser et à définir un cadre de réflexion notamment sur la définition des besoins, la création de valeur, les conditions d'urbanisme appropriées par les habitants, la qualité du dialogue local ou le rôle des espaces non bâtis comme epicentre de transitions. La Fédération s'attachera à essayer les bonnes pratiques en termes d'intégration de la biodiversité dans les SCoT grâce à une publication spécifique en 2023 que l'OFB diffusera dans ses centres de ressources. Beaucoup de travaux sur les sols concernent les espaces agricoles alors qu'avec la mise en œuvre de l'objectif ZAN (zéro artificialisation nette), l'enjeu est aussi d'inclure cette question dans l'enveloppe urbaine. La définition d'un gradient de naturalité du tissu urbain, en croisant par exemple plusieurs critères, comme l'indice de perméabilité des sols, le taux d'occupation des sols par le végétal ainsi que la diversification des strates végétales, pourrait permettre de renforcer la place accordée aux sols vivants dans la planification territoriale. Pour cela, la Fédération nationale des SCoT s'inspirera de la démarche initiée par la Métropole de Tours pour créer en 2023 la méthodologie d'un atlas des sols déclinable sur l'ensemble des territoires de SCoT.

OFB

À

Le comité français de l'UICN et l'OFB renforcent leur action commune auprès des collectivités

Ce partenariat vient renforcer l'action commune que mène le comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et l'Office français de la biodiversité (OFB) à destination des collectivités depuis de

nombreuses années dans l'objectif de contribuer à la mobilisation des territoires, plus que jamais essentielle pour atteindre les nouveaux objectifs nationaux et mondiaux pour la protection de la biodiversité. Il s'articule autour de trois grandes actions : 1. L'élaboration d'une boîte à outils méthodologiques dédiés aux SRB (stratégies régionales pour biodiversité). Il s'agit d'un guide technique, composé d'une dizaine de fiches thématiques ; 2. Le portage de la boîte à outils SRB dans les territoires, sa diffusion et sa valorisation, et l'accompagnement des équipes en charge de ces stratégies dans l'appropriation de cet outil ; 3. La valorisation des actions des collectivités territoriales dans le cadre des SRB aux niveaux national et international.

OFB

À

PUBLICATIONS

Évaluation du coût du changement climatique pour les filières agricoles et alimentaires

Le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) a été chargé de conduire une mission relative à l'évaluation du coût du changement climatique pour les filières agricoles et alimentaires. L'enjeu pour la "ferme" France est majeur, en termes de souveraineté alimentaire et de coût d'adaptation.

Rapport CGAAER

À À À

Développement de la filière piscicole

Le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) et l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD) ont réalisé un exercice de parangonnage pour identifier d'éventuels leviers de développement de la filière piscicole française.

Rapport CGAAER/IGEDD

À

Développement de l'aquaculture en France

Alors qu'elle est souvent présentée comme un filière d'avenir, l'aquaculture peine encore à se développer en France, se heurtant à de nombreux freins d'ordre réglementaire, économique et technologique. Le Plan Aquaculture d'avenir 2022-2027 constitue une opportunité pour soutenir le développement de cette filière notamment au moyen d'une feuille de route opérationnelle. Afin de l'établir, les ministres chargés de l'agriculture et de la mer ont souhaité confier au Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) une mission de réflexions afin de mettre au jour de nouvelles pistes et propositions concrètes pour le développement de la filière.

Rapport CGAAER

À

Le Partenariat Français pour l'Eau dresse le bilan de la COP27

Bilan

À

DONNÉES

Faciliter la réutilisation des données sur l'eau

De nombreuses données sont mises à disposition dans plusieurs banques nationales du Système d'information sur l'eau (SIE) mais elles sont parfois difficiles à réutiliser par les développeurs informatiques ou les spécialistes des données non familiarisés avec le SIE. Pour faciliter la valorisation des données sur l'eau dans des applications développées par des administrations publiques, des entreprises ou des particuliers, l'outil Hub'Eau a vu le jour en 2015. Fruit d'un partenariat entre l'Office français de la biodiversité et le BRGM, cet outil propose 12 services en ligne sous forme d'API, centralisés sur un seul site : Débit des cours d'eau ; Qualité de l'eau potable ; Surveillance des eaux littorales ; Hydrobiologie ; Prélèvements en eau ; Hydrométrie ; Température des cours d'eau ; Qualité des cours d'eau ; Qualité des nappes d'eau souterraine ; Piezométrie ; Indicateurs des services ; Poisson. Ainsi, plus de 580 millions de données publiques ouvertes (open data) issues de plusieurs banques nationales (Nades, Ades, Sispea, Quadrige, SISE-Eaux, Hydroportail, BNPE, Aspe, Onde) sont mises gratuitement à disposition des utilisateurs, sans authentification et dans des formats faciles à exploiter (JSON, GeoJSON et CSV). En 2022, plusieurs évolutions ont permis d'améliorer la qualité des services proposés. Les API "Qualité", "Température" et "Hydrobiologie des cours d'eau" connectées à Nades ont été mises à jour. L'API "Poisson" a entamé sa refonte pour permettre la diffusion des données de l'application de saisie des données piscicoles et environnementales (Aspe) produites par les agents de l'OFB. Enfin, l'outil s'est enrichi d'une nouvelle API "Débit des cours d'eau" qui diffuse les données de l'Observatoire national des débits (Onde) également produites par les agents de l'OFB.

Hub'Eau

À

Eaux souterraines : Le référentiel hydrogéologique français BDLISA, version 3

Le référentiel hydrogéologique BDLISA (Base de Données des Limites des Systèmes Aquifères) est un outil qui permet de localiser et de caractériser les formations géologiques aquifères, semi-perméables et imperméables, à l'échelle du territoire national (départements métropolitains et d'outremer) sous trois niveaux de visualisation (nationale, régionale, et locale). Depuis bientôt 10 ans, ce référentiel cartographique du Système d'information sur l'eau (SIE) fournit ainsi un cadre scientifique précieux aux acteurs et gestionnaires de la ressource en eau souterraine. Un peu plus de 4 ans après la sortie de la version 2, la version 3 du référentiel vient d'être publiée. Le site Internet du référentiel BDLISA voit également l'interface de son espace cartographique évoluer, permettant à l'utilisateur d'interroger plus de couches, de façon plus compréhensible et plus ergonomique.

Référentiel BDLISA

La version "référentiel" au sens du SIE, plus condensée, est également proposée en téléchargement libre sur le site Sandre (Service d'administration nationale des données et référentiels sur l'eau).

Sandre

À

LUTTES

Sainte-Soline

Les collectifs Bassines Non Merci et Les Soulèvements de la Terre ont appelé le 7 novembre leurs sympathisants à une action collective téléphonique pour faire pression sur les sociétés qui participent activement au chantier.

Bassines Non Merci

Mégabassines : Que sont ces normes réservoirs d'eau et pourquoi sont-ils contestés ?

Avec Joël Limouzin, vice-président de la FNSEA, responsable de la gestion des risques climatiques et sanitaires et président de la chambre d'agriculture de Vendée ; Christian Amblard, hydrobiologiste, directeur de recherche honoraire au CNRS et Julien Le Guet, porte-parole du collectif Bassines Non Merci.

France-Inter (durée 54 min)

À

Biathlon : Médaille d'Or en consommation d'eau et d'énergie !

La station du Grand-Bornand (Haute-Savoie) doit accueillir la troisième étape de la Coupe du monde de biathlon du 15 au 18 décembre. Faute d'enneigement, 24 000 mètres cubes de neiges artificielles ou de réserve sont en train d'être acheminés par camions. 50 % de cette neige provient du "snowfarming", une méthode qui consiste à préserver la neige des hivers précoces en la recouvrant de sciure de bois. Pour le reste, il s'agit de la neige de culture, produite grâce à des canons à neige. Ce mode de production est particulièrement coûteux en eau, ce que pointent du doigt des associations de défense de l'environnement. C'est le cas de Moutain Wilderness ou Résilience Montagne, issues du même collectif. Elles dénoncent également l'impact du transport en camion des milliers de mètres cubes de neige : "Médaille d'Or en consommation d'eau et d'énergie pour fabriquer de la neige, ainsi que pour l'empreinte carbone des camions", a commenté l'association sur Twitter.

Moutain Wilderness

À

DISTINCTIONS

La COP14 Ramsar récompense Jérôme Bignon et ajoute 2 villes françaises à sa liste

Ancien député et ancien sénateur de la Somme, Jérôme Bignon s'est vu remettre le Prix du mérite de la COP Ramsar en reconnaissance de son engagement de longue date en faveur des espaces naturels et notamment des milieux humides, en tant que président du Conservatoire du littoral (2008-2012), président de l'Agence des aires marines protégées (de sa création en 2006 jusqu'à 2012) et de premier président du conseil d'orientation de l'Office français de

biodiversité depuis 2021. Jérôme Bignon est par ailleurs membre fondateur et président, depuis sa création en 2011, de l'association Ramsar France, qui rassemble les gestionnaires français de sites Ramsar.

Par ailleurs, deux nouveaux laurés français ont reçu le Label Ville Ramsar, portant à 6 le nombre de villes françaises labellisées (sur 43 au total au niveau mondial) : Belval-en-Argonne dans la Marne, (site Ramsar des étangs de la Champagne humide) et Seltz dans le Bas-Rhin (site Ramsar du Rhin supérieur).

écologie France

À

FAUNE

La civelle, espèce en danger critique d'extinction

L'OFB effectue une surveillance accrue de la civelle, l'alevin de l'anguille d'Europe, classée par l'UICN comme espèce en danger critique d'extinction.

La France reçoit sur ses côtes la plus importante partie du flux migratoire européen de civelles qui provient, grâce au Gulf Stream, de la mer des Sargasses, leur zone de reproduction. Ces poissons viennent grossir, de 2 à 25 ans, dans les rivières françaises avant de retourner vers leur zone de reproduction distante de plusieurs milliers de kilomètres. La pêche de cet alevin s'exerce en France de la mer du Nord jusqu'à la frontière espagnole, en passant par la façade atlantique. Leur nombre diminue de manière conséquente depuis les années 1980 à cause de nombreux facteurs : pollution, dégradation des habitats aquatiques, obstacles à la migration, surpêche, etc. L'Union européenne a adopté en 2007 un règlement visant à interrompre ce déclin. En France, un plan de sauvegarde (Plan de gestion anguille, juillet 2009), piloté par le ministre en charge de l'écologie en lien avec le secrétariat d'État à la mer, limite le prélèvement de la civelle aux seuls pêcheurs professionnels en le réduisant (-60 % depuis 2013) et en l'encadrant par la mise en place de quotas de captures (depuis 2013, 60 % sont destinés au repeuplement et 40 % à la consommation). Ces mesures sont assorties d'une obligation de traçabilité des captures. Enfin, en 2010, l'Union européenne a interdit l'exportation de l'anguille, à tous les stades, en dehors de ses frontières et l'espèce *Anguilla anguilla* (ou Anguille d'Europe) a été classée à l'annexe B de la CITES. Le faible stock d'anguilles a pour conséquence l'augmentation importante du prix d'achat de la civelle, laquelle est vendue entre 250 et 500 euros le kg par les pêcheurs français qui la capturent. Les prix de vente génèrent une appétence de la part de filières organisées de braconnage et de commercialisation illicite d'échelle internationale car les élevages en Asie ont un besoin impérieux d'alevins d'anguilles pour produire des anguilles adultes, alevins qui se commercialisent en Asie entre 2 000 et 6 000 euros le kilogramme. L'extrait du dernier rapport d'Europol sur la criminalité environnementale souligne que le trafic de l'anguille européenne en Europe, estimé à plusieurs milliards d'euros, trouve son origine dans les civelles introduites clandestinement en Asie par des réseaux criminels. Ainsi, les filières clandestines visant à exporter les civelles de l'Europe vers l'Asie doivent être démantelées. Si durant les années 2020 et 2021 on a assisté à une baisse du braconnage due à la crise sanitaire, qui a limité les exportations illégales vers l'Asie, la demande est repartie à la hausse et avec elle les pratiques illicites, comme on a pu le constater lors de la saison qui vient de s'écouler.

Les actions de l'OFB pour prévenir la disparition des anguilles d'Europe

Photo Bruno Guénard - Biosphoto

À

Rhône-Méditerranée Corse

Occitanie : Vers une feuille de route de la gestion durable de l'eau

C'est aux côtés d'Erik Orsenna, membre de l'Académie française, et de Fabrice Verdier, président du Conseil d'administration de BRL, que Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, a lancé la concertation régionale sur l'eau devant s'achever au printemps et qui permettra l'adoption, dès l'année prochaine, d'une feuille de route régionale pour la gestion durable de l'eau en Occitanie. L'annonce a été faite depuis la station de pompage de la Mejanelle à Mauguio, lieu symbolique qui marque la jonction historique entre le Rhône et l'Orb, à l'occasion de l'achèvement des travaux du projet de transfert Aqua Domitia, engagé il y a dix ans. Confié par la Région au concessionnaire du Réseau Hydraulique Régional BRL, le projet Aqua Domitia permet la sécurisation à long terme des ressources en eau des territoires littoraux d'Occitanie situés entre Montpellier et Narbonne. Grâce à la jonction réalisée entre le Rhône et les réseaux d'eau du Biterrois et du Narbonnais, Aqua Domitia alimente désormais en eau potable plus d'un million et demi de personnes tout en diminuant drastiquement les prélèvements effectués dans les nappes phréatiques et les fleuves les plus en tension du littoral.

Région Occitanie - À Projet Aqua Domitia

À

Web-appli Ma ville perméable

Rendre les villes perméables pour désengorger les réseaux d'assainissement

Avec l'augmentation de l'imperméabilisation des sols, de plus en plus d'eau de pluie est collectée dans les réseaux d'assainissement. Les systèmes d'assainissement d'abordent y compris pour des petites pluies, et sont à l'origine de pollution des milieux naturels. En 2020, grâce aux investissements réalisés par les collectivités, les réseaux d'assainissement ont d'abordé 2 fois moins qu'en 2018. Mais on dénombre toutefois un total de 35 millions de mètres cubes d'eaux usées qui sont partis dans le milieu naturel, sans traitement, via les déversoirs d'orage. Pour que le cycle urbain de l'eau se rapproche au plus près de son cycle naturel, les liens entre les politiques publiques de l'eau et de l'urbanisme doivent se renforcer et faire de la désimperméabilisation des sols et de l'infiltration des eaux pluviales la norme. Les travaux réalisés soulignent l'importance d'une analyse territoriale pour mieux connaître l'étendue des surfaces imperméabilisées et les problèmes qu'elles posent localement. L'Agence de l'eau met à disposition des acteurs les ressources documentaires et informations les plus adaptées à leurs projets.

Ma ville perméable

À

L'état des eaux 2022

L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse publie son rapport 2022 sur l'état des eaux dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse.

Rapport

À

ADOUR-GARONNE

Augmentation des moyens pour une plus grande résilience face aux sécheresses

Réuni sous la présidence d'Étienne Guyot, président coordonnateur du bassin Adour-Garonne, le conseil d'administration de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, a approuvé le budget initial de l'Agence qui atteindra 313 millions d'euros au titre de l'année 2023. Ce renforcement du budget de l'Agence de l'eau intervient dans un contexte économique défavorable et alors que le Grand-Ouest a été particulièrement affecté par un épisode de sécheresse majeur. L'Agence a mobilisé les premières difficultés d'approvisionnement des moyens financiers importants destinés à accompagner la préservation de la ressource en eau et la sécurisation des usages, en premier lieu l'eau potable. Pour soutenir l'investissement des collectivités, face aux incertitudes sur l'ampleur et la durée des effets de ces crises, des mesures ont été prises pour accélérer le versement des aides de l'Agence afin de limiter les besoins de trésorerie des collectivités. Ce budget prévoit également l'abaissement du taux des acomptes provisionnels versés sur les redevances pollution et collecte domestique. Ces mesures participeront à l'amélioration de la capacité d'autofinancement des collectivités.

Le conseil d'administration a également validé 17 millions d'aides, portant le niveau annuel d'engagement à 112 millions d'euros d'investissements auprès des collectivités et acteurs du bassin pour préserver la qualité de l'eau. Enfin, le conseil d'administration a adopté le lancement d'un nouvel appel à projets pour la préservation des zones humides, essentielles au stockage de l'eau et à l'expansion des crues. En 2020 et 2021, ce sont 7 000 hectares de zones humides qui ont été recréés dans le Grand Sud-Ouest, qui ont permis de stocker près de 70 millions de mètres cubes d'eau cet été.

Par ailleurs, la Première ministre Élisabeth Borne a annoncé le 14 novembre 100 millions d'euros de capacité d'investissement supplémentaire pour l'année 2023 pour l'ensemble des agences de l'eau. Ces nouveaux crédits compléteront, en 2023, les 22 millions d'euros du plan de résilience "sécheresse" déjà obtenus au mois de juin 2022 dernier pour l'Agence de l'eau Adour-Garonne grâce au relèvement du plafond de dépenses des agences de l'eau. Ces dotations complémentaires accompagneront les collectivités engagées dans les projets de sécurisation de l'alimentation en eau potable afin d'anticiper et prévenir les conséquences des prochains épisodes de sécheresse.

Adour-Garonne

À

LOIRE-BRETAGNE

70 propositions pour contribuer au Plan eau

Le comité de bassin Loire-Bretagne a identifié 70 propositions d'actions, à court et moyen terme, pour contribuer au chantier eau de la planification écologique lancé par la Première ministre et le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Elles sont regroupées en trois thèmes : 1. Partager l'eau pour une gestion équilibrée et sobre de la ressource ; 2. Accéder à un service d'eau potable organisé et performant ; 3. Renforcer la résilience des écosystèmes aquatiques. Trois leviers d'actions sont identifiés : la fiscalité de la politique de l'eau, l'incitation financière et la conditionnalité des aides, la communication et la sensibilisation.

Les principales actions identifiées sont : réviser le plan d'adaptation au changement climatique ; renforcer la compatibilité entre le SDAGE, les documents d'urbanisme et les démarches de planification énergétique ; intégrer les inventaires de zones humides, d'infrastructures paysagères, de haies dans les documents d'urbanisme ; construire une base de données exhaustive des plans d'eau et retenues existantes ; mettre en place une conditionnalité des aides de l'État et des collectivités à l'engagement chiffré d'actions en faveur de la sobriété des usages de l'eau (des économies d'eau partout et par tous) ; sensibiliser les usagers aux solutions de sobriété et d'économies d'eau ; financer et promouvoir les services rendus par la nature (zones humides, haies, talus...) ; mener des campagnes de sensibilisation des élus pour faire de leur collectivité un exemple, une vitrine ; rendre plus lisible et facilement compréhensible les restrictions d'usage en période d'alerte (arrêts de sécheresse) ; inclure un volet changement climatique dans les schémas départementaux d'eau potable...

Loire-Bretagne

Vienne : Signature du protocole autorisant 30 retenues d'eau sur le Clain

C'est ce que l'on appelle avoir le sens du timing. Seulement cinq jours ont passés depuis la manifestation à Sainte-Soline, dans les Deux-Sèvres, et voilà que le préfet de la Vienne a signé le 3 novembre, le protocole prévoyant la construction de 30 retenues d'eau du bassin du Clain. Le lancement de ce projet a été officialisé en fin d'après-midi en partenariat avec les communautés de communes du Haut-Poitou, des Vallées du Clain et du Civraisien-en-Poitou. En juillet dernier, une première mouture avait été rejetée tant par la chambre d'agriculture que certaines collectivités, dont la métropole Grand Poitiers. Cette ultime version prévoit la construction de 30 bassines, contre 41 dans la précédente, pour un total de 8,9 millions de mètres cubes d'eau qui pourront être mis à la disposition de 153 exploitations agricoles de la Vienne. En contrepartie, ces exploitants s'engagent à réduire leur impact environnemental en restaurant une partie des cours d'eau et zones humides affectées par le projet, mais aussi en réduisant leur usage des pesticides.

Les opposants à ce projet de mégabassines ont dénoncé un passage en force. "C'est une concertation à l'image du protocole des bassines en Deux-Sèvres", a estimé Romain Guillot, le président de l'association Eco-avenir. "Au début y avait plein de signataires et des associations écologistes et maintenant ils se retrouvent dans un entre-soi." Une position partagée par la maire de Poitiers Léonore Moncond'huy, faisant état sur sa page Facebook, des risques d'une telle méthode. "Ce passage en force est extrêmement dangereux, alors que les tensions augmentent partout autour des usages de l'eau." "Ces retenues sont de fausses solutions, inadaptées au changement climatique. Aujourd'hui, et encore plus demain, l'eau sera plus rare : ces projets n'en tiennent pas compte", a alerté l'élue qui, comme d'autres élus écologistes, demande un moratoire pour un "vrai projet de territoire pour la gestion de l'eau".

France 3 Régions/France Info

Concours Il y a de la vie dans l'eau !

Le concours d'affiches et vidéos "Il y a de la vie dans l'eau ! Aujourd'hui et demain" invite les élèves à mener une réflexion sur les enjeux de l'eau, et à réaliser une affiche ou une vidéo qui illustrera les effets (sécheresse, inondations) du changement climatique sur l'eau et les milieux aquatiques (rivières, marais, tourbières, étangs, estuaires, ou le littoral) et les solutions possibles pour les préserver. Envoyez vos projets d'affiches ou vidéos jusqu'au 17 décembre 2022, ils participeront à la célébration de la Journée mondiale de l'eau du 22 mars 2023. Le concours ouvert de la maternelle au lycée dans le bassin Loire-Bretagne.

Tous les détails

À

SEINE-NORMANDIE

Île-de-France : La Régie publique d'Est Ensemble réunit son premier CA

La Régie publique de l'eau d'Est Ensemble a organisé son premier conseil d'administration le 8 novembre. Une étape importante pour cette nouvelle structure publique, qui sera mise en service en 2024. Est Ensemble a décidé de mettre en œuvre un service public de l'eau au travers d'une Régie publique. Après 2 années d'intenses négociations avec le SEDIF, cet objectif a été atteint par la création officielle de la Régie publique d'Eau et d'Assainissement d'Est Ensemble en

Conseil de Territoire le 8 février 2022. Ce premier conseil d'administration a vu l'élection de son président : Jean-Claude Oliva ; d'un vice-président : Mohamed Assani ; enfin, de son directeur : Thierry Moreau. Il a aussi permis de valider les statuts de la Régie qui se veut un outil majeur dans la réponse du territoire d'Est Ensemble au défi climatique, puisqu'elle permettra de privilégier des choix écologiques et sobres en ressources et d'intégrer les eaux pluviales urbaines dans son programme de compétences. Son conseil d'administration se composera de 29 membres, comprenant notamment 21 élus du Conseil de Territoire et 3 représentants des citoyens issus de la Convention citoyenne locale pour le climat et la biodiversité. Par son activité, la Régie devra contribuer de façon importante à la réalisation du droit humain à l'eau et à l'assainissement sur les 9 villes du territoire, avec le lancement du travail pour la mise en place d'une tarification juste et solidaire.

Pour Patrice Bessac, président d'Est Ensemble : "La Régie publique d'Est Ensemble concrétise des choix politiques en garantissant aux habitants un service public écologiquement et socialement juste, qualitatif et utile à toutes et tous ; et économiquement vertueux, avec une eau à un juste prix et des marges investies dans le patrimoine public." Dans les prochaines semaines, les nouveaux administrateurs travailleront à : recruter un effectif propre à la Régie ; définir la politique générale des services publics, notamment la politique tarifaire ; valider la stratégie globale en matière d'investissements ; renforcer le lien de proximité avec les usagers par l'information et par la participation des usagers-citoyens.

Communiqué Est Ensemble - Discours du premier président

À

OUTREMERS

Évaluation du dispositif des offices de l'eau, résultats acquis et pistes d'évolution

À la fin de l'année 2000, près de 35 ans après la création des agences de l'eau de métropole, la loi d'orientation pour l'outre-mer créait, dans les départements d'outre-mer, les offices de l'eau, établissements publics rattachés au département. Après plus d'une quinzaine d'années d'existence, l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD) a dressé le bilan, l'évaluation et les pistes de progrès du "dispositif des offices de l'eau", tout en prenant en compte notamment l'ensemble des évolutions qu'ont connues les territoires concernés, la politique de l'eau et de la biodiversité, le cadre communautaire, l'organisation de l'état.

IGEDD - Rapport n° 103386-01, mai 2022 (publié le 14 novembre)

À

PUBLICATIONS

Bilan du colloque du PIREN-Seine 2022

Le bilan du colloque du PIREN-Seine 2022, s'étant tenu les 6 et 7 octobre dernier, est en ligne. Y figurent toutes les présentations au format PDF, ainsi que leurs résumés. Il est également possible de voir/ou revoir les deux jours de cet événement, session par session. Un chapitrage permet d'accéder plus rapidement à une présentation en particulier.

En PDF - Bilan du colloque

En STREAMING - Liste de lecture du colloque

À

APPELS À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

5^eme AMI Évaluation de l'efficacité des mesures de gestion Natura 2000

L'Office français de la biodiversité (OFB) lance un appel à manifestations d'intérêt (AMI) finançant ou cofinçant des suivis standardisés pour évaluer l'efficacité de mesures de gestion mises en œuvre au sein du réseau Natura 2000. Il fait suite à quatre AMI précédemment lancés. Pour ce 5^eme AMI, les projets devront concerner l'une ou l'autre de ces deux mesures : la gestion d'espace végétale exotique envahissante (suivis envisagés de 2023 à 2027 avec mise en place de la gestion en ou à partir d'automne 2023/hiver 2024 idéalement) ; la restauration de milieux tourbeux (suivis envisagés de 2023 à 2027 avec mise en place de la gestion en ou à partir d'automne 2023/hiver 2024 ou automne 2024/hiver 2025).

Départ des dossiers - 16 janvier 2023

À

APPELS À PROJETS DES AGENCES

Loire-Bretagne

Appel à initiatives

Lutte contre les macrodéchets plastiques

Les plastiques sont les déchets les plus répandus dans l'environnement marin. La proportion de déchets en mer provenant de la terre est estimée à environ 80 %. Cette pollution engendre non seulement une perte de biodiversité marine mais également de la pollution visuelle, une perte économique et touristique. L'appel à initiatives lancé par l'agence de l'eau Loire-Bretagne vise les collectivités, les acteurs économiques et les établissements publics concernés par des risques de transfert au milieu naturel de ces macro-déchets plastiques sur l'ensemble du bassin.

L'appel à initiatives vise les macrodéchets plastiques et répond aux deux actions 16 et 18 du Plan d'actions Zéro déchet plastique en mer (l'action 16 qui vise à expérimenter des dispositifs de lutte contre les macrodéchets dans les systèmes de traitement d'eaux usées et eaux pluviales et mettre en place des suivis de ces nouveaux dispositifs et des dispositifs existants afin de mesurer des flux réels ; l'action 18 qui vise à limiter les fuites de biomédias filtrants en plastique depuis les stations de traitement des eaux résiduaires urbaines). Les projets devront permettre de limiter les flux de pollutions plastiques au milieu naturel. Ils devront contribuer à expérimenter et mettre en œuvre des actions concrètes d'interception de la pollution par les macros-déchets plastiques, des systèmes d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales (y compris par des aménagements par gestion intégrée des eaux pluviales). Les projets devront s'inscrire dans le cadre d'une démarche globale, partenariale, mobilisatrice et ambitieuse, sur une thématique à enjeux à la croisée de différents politiques publiques. Sont particulièrement visés : les collectivités territoriales et leurs groupements sur l'ensemble du bassin Loire-Bretagne ; les acteurs économiques et établissements publics concernés par des risques de transfert au milieu naturel de macrodéchets plastiques et biomédias filtrants en plastique. Un montant de 2 millions d'euros est consacré à cet appel à projet, avec des subventions au taux maximal de 70 %.

Départ des dossiers - 06 janvier 2023

À

Rhin-Meuse

Spécial Bailleurs sociaux

Projets d'aménagements urbains, place à l'eau et à la nature !

L'Agence de l'eau Rhin-Meuse lance la 2^{ème} édition de son appel à projets en direction des bailleurs sociaux. Les bailleurs sociaux sont les propriétaires d'un patrimoine bâti mais également souvent de l'ensemble des infrastructures associées (voiries, réseaux, espaces verts...), qui représentent des surfaces conséquentes de l'espace urbain. Ils sont donc un acteur-clé de la ville perméable et durable. Leurs opérations courantes ou plus structurantes constituent des opportunités pour une autre gestion de l'eau (infiltration dans les espaces verts ou surfaces perméables...) mais aussi pour la préservation voire l'amélioration de la biodiversité, offrant ainsi un meilleur cadre de vie. L'Agence de l'eau entend ainsi accompagner et accélérer la transition écologique et le développement durable des espaces urbanisés en limitant l'artificialisation des sols, les îlots de chaleur, l'érosion de la biodiversité et l'étalement urbain. L'agence de l'eau consacrera ainsi une enveloppe de 3 millions d'euros. Les projets ciblés sont : les études (missions d'appui technique, missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage...) ; les travaux (opérations de désimperméabilisation, de gestion intégrée des eaux pluviales...) ; les actions de sensibilisation et de communication.

Session 1 - 31 janvier 2023

Session 2 - 30 juin 2023

Dépot des dossiers

À

Rhône-Méditerranée Corse

Eau & biodiversité 2023

Dans le cadre de son 11^{ème} programme d'intervention, l'Agence de l'eau lance des appels à projets annuels sur la thématique de la biodiversité. Les projets soutenus englobent : la restauration du fonctionnement global des milieux au sein de la trame turquoise par des travaux de restauration des habitats secs et humides ; la restauration des habitats de la trame bleue pour des espèces cibles (hors champ des aides classiques). Ces espèces de faune et de flore sont à définir localement en fonction des enjeux et des menaces ; la restauration des continuités écologiques favorisant la circulation des espèces-cibles au cours de leur cycle de vie (création / restauration d'un réseau de mares dans le cadre d'une stratégie globale, plantations de haies dans le cadre d'une stratégie globale...) ; les opérations "Marathon de la biodiversité" visant à recréer des infrastructures agro-écologiques (haies, mares...) ; les études opérationnelles de caractérisation de la "trame turquoise" réalisables aux actions à mener à cette échelle ; les études opérationnelles, réalisables aux actions, visant la restauration de la biodiversité aquatique et humide de la trame bleue et de la trame turquoise.

Dépot des dossiers - 30 avril 2023

À

Eau et participation citoyenne 2022-2023

Dans le contexte actuel de changement climatique, la demande sociale d'agir au plus vite est en augmentation constante. Les démarches participatives associant les citoyens peuvent être une réponse, notamment sur les enjeux de l'eau. L'appel à projets s'adresse aux collectivités des bassins Rhône-Méditerranée et Corse, compétentes en matière d'eau, d'environnement, d'urbanisme et/ou d'aménagement du territoire. Les projets financés seront prioritairement des actions et expérimentations par le grand public, prévoyant un passage à l'action à une plus grande échelle, sur un ou plusieurs des enjeux de l'eau sur le territoire ; mais aussi des débats d'idées autour des enjeux de l'eau (avec experts, contributions individuelles ou collectives, acteurs du territoire, etc.).

Départ des dossiers - 01 mars 2023

À

Soutien à l'émergence de filières agricoles à bas niveau d'intrants

Dans le contexte de changement climatique et de pollutions des eaux par les nitrates et les pesticides encore significatives, un des leviers majeurs de la politique d'intervention de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse est l'accompagnement de la transition des systèmes agricoles vers des pratiques à faible impact sur la ressource en eau, tant du point de vue quantitatif que qualitatif. Afin de faciliter l'émergence de nouveaux projets de filières agricoles à bas niveau d'intrants, l'agence engage un appel à manifestation d'intérêt de 1,5 million d'euros. Sur les territoires des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse, cette initiative s'adresse : aux opérateurs économiques des filières (coopératives, collectifs d'agriculteurs, organismes de défense et de gestion de signes de qualité, négociants, industriels, distributeurs...) ; aux collectivités concernées par les enjeux de restauration de la qualité de l'eau ou de résorption des déséquilibres quantitatifs (notamment les collectivités à l'initiative de projets alimentaires territoriaux), aux organismes de développement agricole. L'appel cible l'accompagnement de la phase d'émergence de filières agricoles bas niveau d'intrants : étude de faisabilité d'une filière bas niveau d'intrants (étude de viabilité technique et économique dont étude de marché), animation associative, caractérisation de la vulnérabilité des zones à enjeux "eau" concernées et analyse réduction d'impact potentielle...

Départ des dossiers - 31 décembre 2022

À

À

Afrique
top

Maroc/Israël

Mémoire d'entente entre l'ONEE et Mekorot

L'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) et la Compagnie nationale des eaux de l'État d'Israël, Mekorot, ont signé un mémoire d'entente dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement liquide. Paraphé par Abderrahim El Hafidi, directeur général de l'ONEE, et Yitzhak Aharonovich, président de Mekorot, en marge

du Global Investment Forum 2022 tenu à Marrakech, cet accord intervient suite au mémorandum d'entente conclu le 22 décembre 2020 entre le gouvernement du Royaume et le gouvernement de l'État d'Israël portant sur l'innovation et le développement des ressources en eau. Le mémorandum d'entente a pour objectif d'établir un cadre pour la réalisation d'actions de coopération entre les deux parties dans les domaines du dessalement d'eau de mer, de l'amélioration des performances des ouvrages d'eau potable, de la gestion des installations par le développement de la digitalisation et des systèmes d'information géographique, de la qualité de l'eau, de la gestion des boues issues des stations de traitement d'eau potable et de l'introduction de technologies innovantes notamment en matière de réutilisation des eaux usées traitées.

Maghreb Arabe Presse (Rabat) - à AllAfrica à

à

Algérie

Projet de décret pour la création l'Agence nationale de dessalement de l'eau

Le gouvernement a examiné en conseil des ministres, un projet de décret exécutif portant sur la création, l'organisation et le fonctionnement de la future agence nationale de dessalement de l'eau. Selon le communiqué des services du Premier ministre, ce projet de texte vient en application des orientations du président de la République relatives à la stratégie nationale de développement des ressources en eau non conventionnelle. Cette agence aura pour mission de superviser les études stratégiques en matière de dessalement de l'eau, de réaliser les stations de dessalement de l'eau et d'en assurer la gestion et la maintenance, et de mettre l'eau produite à disposition des organismes chargés de la distribution de l'eau.

Algérie Presse Service (Alger) - à AllAfrica à

à

Congo-Brazzaville

Les femmes, maîtresses de la valorisation de l'eau dans l'agriculture

Le Partenariat national de l'eau (PNE) du Congo, en collaboration avec Global Water Partnership-Afrique centrale (GWP-CAF), a organisé à Brazzaville un atelier de renforcement des capacités des acteurs institutionnels pour améliorer la gouvernance et inciter les investisseurs privés au développement des secteurs eau et agriculture. Depuis 2020, l'organisation GWP-CAF implémente le programme d'appui Water, Climate, Développement and Gender qui se propose de réaliser l'égalité des sexes dans la planification et le développement des investissements résilients au climat dans les secteurs de l'eau. "En République du Congo, les femmes représentent 52 % de la population. La population active agricole est estimée à 300 000 personnes dont 70 %, soit 210 000 sont des femmes", a indiqué Alain Hypolithe Issi, directeur général de l'intégration de la femme au développement.

Fortuné Ibara, Les Dôpâches de Brazzaville (Brazzaville) - à AllAfrica à

à

Congo-Kinshasa

Le tonneau des Danaïdes des communes

Les inondations dans la ville-province de Kinshasa ont sonn  le glas de la mauvaise gestion de la capitale de la R publique d mocratique du Congo par les bourgmestres de diff rentes communes. Les efforts entrepris par le gouvernement   travers divers projets d'assainissement ont  t  engoutis dans un tonneau des Danaïdes par manque de relais au niveau local. La responsabilit  de l'insalubrit    Kinshasa incombe inexorablement   ces anciens bourgmestres qui, en l'absence de plan cadastral, ont prosp r  en vendant au priv  tous les espaces verts disponibles et en d laissant les voiries. Pour la RDC qui doit abriter les IXe Jeux de la Francophonie   l' t  2023 c'est une v ritable course   la montre qui est engag e pour retrouver un semblant de ses allures d'antan.

La Prosp rit  (Kinshasa) -   AllAfrica  

Pr judice  cologique : La p trolli re fran saise Perenco assign e en justice

Sherpa et les Amis de la Terre France, soutenues par l'ONG Environmental Investigation Agency (EIA-US), engagent une action en justice contre la soci t  Perenco SA en raison des pollutions li es aux activit s p trolli res du groupe en R publique d mocratique du Congo (RDC). Il s'agit du premier contentieux visant   engager la responsabilit  d'une entreprise fran saise pour obtenir r paration de pr judices  cologiques survenus   l' tranger. [Nota. D j   reconnu d  2012 dans la jurisprudence en France, le pr judice  cologique a  t  inscrit dans le Code civil par la loi Biodiversit  en 2016. Il y est d fini comme toute   "atteinte non n gligeable aux  l ments ou aux fonctions des  cosyst mes ou aux b n fices collectifs tir s par l'Homme de l'environnement"]. Cette assignation fait suite   des ann es d'enqu te en lien avec la soci t  civile congolaise et une premi re action "avant proc s" visant   lever le voile sur l'opacit  de l'entreprise

Perenco est une multinationale sp cialis e dans l'extraction de puits de p trole en fin de vie. Alors qu'elle est tr s peu connue du grand public, de nombreux rapports d noncent des atteintes   l'environnement et aux droits humains dans les diff rents pays o  les soci t s du groupe op rent. Unique op rateur p trollier en RDC, le groupe Perenco op re via plusieurs soci t s dans la zone littorale de Muanda qui abrite une biodiversit  tr s riche, notamment dans la r serve naturelle du Parc marin des Mangroves. Torchage ill gal du gaz, passage de conduites v tustes dans les rivi res, mauvais entretien des installations p trolli res occasionnant des rejets fr quents de brut dans la nature, incin ration et enfouissement de d chets p trolliers sans traitement pr alable... de nombreux rapports font  tat de pratiques particuli rement dangereuses pour l'environnement et la sant  des communaut s riveraines. En particulier, plusieurs  tudes scientifiques, enqu tes d'associations congolaises et internationales (RENAD, CEPECO, CCFD-Terre Solidaire, etc.), et m me un rapport de la Commission d'enqu te du S nat congolais, r v lent une pollution chronique de l'eau, de l'air et du sol. Selon ces diff rentes sources, les pollutions li es aux activit s p trolli res impactent les  cosyst mes ainsi que les ressources disponibles pour les communaut s, qui vivent essentiellement de l'agriculture. Les Amis de la Terre France et Sherpa assignent Perenco SA devant le Tribunal judiciaire de Paris. Elles demandent que Perenco SA soit condamn e   r parer les pr judices  cologiques caus s en RDC, au titre de sa responsabilit  civile. Les associations soutiennent que la soci t  fran saise n'a pas pris les mesures n cessaires pour pr venir et mettre un terme aux pollutions, alors qu'elle d tient la capacit  d'intervenir et affirme avoir mis en place une politique RSE qui s' tend   ses activit s   l' tranger. Les associations demandent  galement au Tribunal judiciaire de contraindre l'entreprise   prendre des mesures pour faire cesser les dommages environnementaux et pr venir de nouvelles atteintes   l'environnement.

Dossier de presse

 

 

Asie
top

Exacerbation des pertes économiques dues aux phénomènes météorologiques extrêmes

Les pertes économiques dues à la sécheresse, aux inondations et aux glissements de terrain ont explosé en Asie. D'après un nouveau rapport de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), rien qu'en 2021, les aléas météorologiques et hydrologiques ont touché près de 50 millions de personnes et causé des dégâts à hauteur de 300 milliards de dollars US au total.

Le rapport sur l'état du climat en Asie en 2021 met en évidence la façon dont les effets du changement climatique provoquent des pertes humaines, financières et environnementales de plus en plus lourdes, aggravent l'insécurité alimentaire et la pauvreté et freinent le développement durable. Ce rapport présente également des perspectives inquiétantes en matière de stress hydrique. Les hautes montagnes asiatiques, y compris l'Himalaya et le plateau tibétain, contiennent le plus grand volume de glace en dehors de la région polaire, avec une couverture glaciaire d'environ 100 000 km². En raison des conditions exceptionnellement chaudes et sèches de 2021, le taux de fonte des glaciers s'est élevé et de nombreux glaciers ont subi des pertes de masse considérables. Ces "châteaux d'eau" du monde sont indispensables pour approvisionner en eau douce la partie la plus densément peuplée de la planète. Le recul des glaciers a donc des implications majeures pour les générations futures. Par ailleurs, les phénomènes extrêmes liés à l'eau constituent d'ores et déjà les catastrophes les plus importantes en Asie. "Les indicateurs climatiques et les phénomènes extrêmes présentés dans ce rapport, ainsi que les prévisions d'augmentation des précipitations sur une grande partie de l'Asie, montrent à quel point il est vital de renforcer les systèmes d'alerte précoce", a déclaré le secrétaire général de l'OMM, Petteri Taalas. "Le programme en faveur d'alertes précoces pour tous lancé par les Nations Unies contribuera à protéger les populations de phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et plus intenses et il y a de grandes lacunes à combler en Asie", a-t-il poursuivi.

Ce rapport, qui a été élaboré conjointement avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) des Nations unies, a été présenté à Charm el-Cheikh, en Égypte, lors de la COP27.

State of the Climate in Asia 2021

OMM

À

Chine

Systèmes d'irrigation remarquables

L'Organisation internationale des irrigations et du drainage (CIID) vient de mettre à jour sa liste des structures d'irrigation du patrimoine mondial (WHIS). Quatre ancestraux systèmes chinois viennent ainsi compléter la liste dont les terrasses de Chongyi Shangbao couvrant une superficie d'environ 3 400 hectares dans la région montagneuse du comté de Chongyi, dans la province du Jiangxi. Construites sur des pentes abruptes dès la dynastie Song (960-1279), ces terrasses ont été perfectionnées sous les dynasties Ming et Qing.

Créée en 1950, la CIID est une organisation internationale visant à stimuler les échanges scientifiques et technologiques sur l'irrigation, le drainage et la lutte contre les crues. La désignation WHIS, établie par la CIID en 2014, vise à protéger et promouvoir les projets d'irrigation de valeur historique et leur expérience scientifique.

People Daily

À

Les stades de la Coupe du monde au Qatar irrigués par la technologie chinoise

C'est une technologie d'irrigation intelligente chinoise qui est mise en œuvre au Qatar pour la Coupe du monde 2022, qui a débuté le 20 novembre. Protégée par une trentaine de brevets, la technologie a été développée par l'Université Ningxia, qui l'a déployée à grande échelle depuis 2020 dans les zones arides d'Oman, des Émirats arabes unis, de l'Égypte et d'autres pays.

Yishuang Liu - À People Daily

À

À

Amériques
top

Canada

Ottawa promet une meilleure préparation aux impacts de la crise climatique

Le gouvernement Trudeau promet de mieux outiller les différentes régions du Canada afin qu'elles puissent affronter les

impacts de la crise climatique, qui ne cessent de s'amplifier. Une premi re enveloppe nationale de financement de 1,6 milliard de dollars a d'ailleurs  t e annonc e, une somme qui est en de s des seules demandes des municipalit s du Qu bec.

Le Canada se r chauffe deux   trois fois plus rapidement que la moyenne mondiale. Au Qu bec, par exemple, depuis 1950, la temp rature moyenne a augment  de 1  C   3  C selon les r gions. Ce n'est toutefois que le pr lude de ce que nous attend si l'action climatique mondiale continue de manquer d'ambition.   "Les temp ratures moyennes annuelles au Qu bec pourraient continuer d'augmenter de 3,5  C   l'horizon 2050 par rapport   la p riode 1981-2010.   l'horizon 2080, ces changements pourraient atteindre plus de 6  C", selon ce qui se d gage d'un rapport produit   la demande du gouvernement f d ral et publi  en ao t dernier.

Alexandre Shields -  Le Devoir

 

Schefferville marqu e   vie par les eaux rouges de Tata Steel

Espaces Autochtones s'est pench  sur les d tails du d versement d'eaux rouges par Tata Steel en provenance de sa mine de Schefferville en 2018. La mini re op re une installation   plus de 1 000 kilom tres au nord de Montr al et dont la mine s' tend sur deux provinces : celle du Qu bec et celle de Terre-Neuve-et-Labrador. L'entreprise a  t e mise   l'amende en 2021 pour avoir contrevenu   la Loi sur la protection de l'environnement   hauteur de 33 000 dollars.   l' t  2018, son bassin de s dimentation cens  contenir les eaux sales avait rompu, entra nant un d versement. Les experts affirment que les cons quences du d versement vont perdurer dans le temps.

Delphine Jung -  Radio-Canada

Photo Benjamin Jancewicz

 

D contaminer des terrains co tera des milliards au Canada

D contaminer l'ensemble des sites f d raux co tera plusieurs milliards de dollars au Canada. Par exemple, la d contamination de l'ancien emplacement de la mine Giant, dans les Territoires du Nord-Ouest, co tera   lui seul 4,38 milliards de dollars, un sommet au pays. Les travaux, qui se sont amorc s en 2005, se prolongeront jusqu'en 2038. Jusqu'  maintenant, le co t s' l ve   710 millions. Cette somme ne comprend pas l'entretien   long terme du terrain.   "Cela ne me d range pas tellement qu'il en co tera 4 milliards de dollars pour d contaminer la mine Giant. Ce qui me trouble vraiment, c'est le fait que le fardeau reposera uniquement sur les  paules des contribuables", dit David Livingstone, pr sident du conseil de surveillance de la mine Giant.

L'inventaire des sites contamin s f d raux (ISCF) recense plus de 23 000 emplacements, dont 17 602 ont  t  ferm s suite   d'examen historiques, d'analyses d'actives, d'activit s d'assainissement ou de mesures de suivi   long terme. On s'attend   ce que tous ces travaux de d contamination co tent plusieurs milliards de dollars au cours des prochaines ann es, mais il est encore impossible d'en pr ciser le total exact. Le Plan d'action pour les sites contamin s f d raux a  t   tabli en 2005. Ce programme s' chelonnant sur 15 ans  tait financ    hauteur de 4,54 milliards de dollars par le gouvernement canadien. Il a  t  reconduit pour une p riode suppl mentaire de 15 ans, de 2020   2034, et dot  pour

cinq premières années d'un financement de 1,16 milliard.

Emily Blake, La Presse canadienne - Le Devoir

À

Boom de permis d'exploration minière dans le sud du Québec

En seulement deux ans, le nombre de permis d'exploration minière a bondi de près de 100 %, en moyenne, dans trois régions du sud du Québec, soit l'Estrie, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. Cette abondance de titres miniers pourrait nuire à la protection des milieux naturels, selon les organisations environnementales qui ont compilé ces données. Les cartes des permis d'exploration permettent de constater que plusieurs chevauchent des zones protégées, des rivières, des forêts anciennes ou encore des habitats fauniques importants, principalement en Gaspésie.

Alexandre Schields - Le Devoir

À

Géothermie : Une deuxième vie pour les anciennes mines

Le complexe minier King-Beaver-Bell a laissé un immense cratère dans le paysage de Thetford Mines. Abandonné depuis 2008, cet endroit est hanté par le spectre de l'amiante. Or, pour des experts en géothermie, c'est une véritable mine d'or. Le professeur Jasmin Raymond de l'Institut national canadien de la recherche scientifique (INRS) s'intéresse au potentiel géothermique d'anciens sites miniers du secteur.

Le Téléjournal du Québec - Radio-Canada

Canada - Québec

Les déversements d'eaux usées en baisse de 30 % en 2021

Les municipalités québécoises déversent de moins en moins d'eaux usées dans les milieux naturels, selon un palmarès de la Fondation Rivières. Le Québec a enregistré 36 391 déversements en 2021, contre 52 794 l'année précédente. Cette embellie pourrait être temporaire, prévient l'organisme environnemental qui vient de dévoiler son classement. L'an dernier, un printemps sec conjugué à un été peu pluvieux explique la diminution d'environ 30 % observée par rapport à 2020, indique le directeur général de la Fondation, André Bélanger. Les déversements se produisant quand il y a des quantités d'eau trop importantes dans les ruisseaux d'égout. Par contre, on peut s'attendre qu'en 2022 les chiffres soient moins intéressants parce que le printemps a été très pluvieux, la fonte a été assez rapide et l'été l'a été tout au va avoir des impacts directs sur la capacité des ruisseaux de gérer cette eau-là, invoque M. Bélanger. Il croit que le prochain portrait affichera un niveau similaire à celui de 2020, ce qui serait considéré comme une très bonne nouvelle, alors que le nombre de déversements s'élevait au-dessus de 60 000 en 2019.

Le palmarès de la Fondation compare les performances de 700 municipalités du Québec en mesurant l'intensité des déversements par habitant. Cet indicateur est également en baisse globalement depuis cinq ans pour un nombre croissant de municipalités, ce qui démontre que la province est sur la bonne voie.

La Presse Canadienne - À Radio-Canada

Photo À Ryan Remiorz

À

Du fumier humain dans les champs

Les boues d'épuration de certaines municipalités et industries servent d'engrais dans les champs. Souvent offertes gratuitement, voire payées, ces boues représentent un gain économique majeur pour les agriculteurs et une baisse notable des émissions de gaz à effet de serre, par l'évitement de leur enfouissement. Ces avantages ne font aucun doute, mais leur utilisation soulève tout de même de nombreuses questions. Dans l'état du Maine, des agriculteurs commencent à utiliser les boues d'épuration dans leurs champs dans les années 1980. Mais aujourd'hui, ils sont aux prises avec l'héritage toxique de ces matières. D'ailleurs, en août dernier, le Maine est devenu le premier état américain à bannir l'épandage des boues d'épuration après avoir découvert qu'elles étaient contaminées par des produits chimiques persistants. Au Québec, le ministre de l'Environnement va engager en 2023 un projet de recherche pour identifier ces contaminants, pour beaucoup relevant de la grande famille des PFAS (substances perfluoroalkyles et polyfluoroalkyles).

Carine Monat, Geneviève Brault - À Radio-Canada À (24 min)

À

Premières Nations

L'Atlantic First Nations Water Authority : Premier service d'approvisionnement autochtone

C'est maintenant officiel après qu'un accord ait été signé à Halifax le 7 novembre : l'Atlantic First Nations Water Authority (AFNWA) devient le premier service d'approvisionnement en eau autochtone au pays. Il s'agit d'une étape importante, car elle donne pleinement le contrôle de la gestion de l'eau et des eaux usées aux Premières Nations.

L'accord de transfert a été signé par le chef de la Potlotek First Nation, Wilbert Marshall, et membre de l'Atlantic First Nations Water Authority, par Carl Yates, président et directeur général de l'AFNWA, et par Patty Hajdu, ministre fédérale des Services aux Autochtones. La signature amorçe le transfert de la responsabilité de l'exploitation, de l'entretien et de l'amélioration des immobilisations de tous les actifs d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées des Premières Nations participantes à l'AFNWA dirigée par des Autochtones. L'accord de transfert permet aux Premières Nations de se joindre officiellement à la régulation de l'eau après avoir reçu l'approbation des membres de leur communauté. Une fois terminée, l'AFNWA assumera la responsabilité des services d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées pour jusqu'à 4 500 ménages et entreprises situés dans jusqu'à 17 Premières Nations participantes. Cela représente environ 60 % de la population vivant dans les réserves des communautés des Premières Nations du Canada atlantique. L'AFNWA aidera tous les exploitants de réseaux d'aqueduc et d'égout à obtenir la certification pour exploiter leurs installations respectives et à maintenir leur certification par la formation continue. L'AFNWA travaillera avec les employés pour terminer leurs objectifs de perfectionnement professionnel et les soutenir dans leurs études et leur formation. L'AFNWA travaillera également au renforcement des capacités au sein des communautés en embauchant des

stagiaires et en appuyant leur perfectionnement professionnel. Le gouvernement du Canada s'est engagé à verser quelque 257 millions de dollars par l'entremise de Services aux Autochtones, dont 173 millions de dollars sur 10 ans provenant du Budget de 2022, pour fournir un financement durable pour les activités et les programmes d'immobilisations.

Services aux Autochtones Canada

À

Sur la côte Ouest, les Éclopaulards jouent leur survie

Symboles de l'océan Pacifique, emblèmes de nombreuses communautés autochtones, les Éclopaulards résidents du Sud sont en péril, mis à mal par les activités humaines et menacés par les changements climatiques. Sur la côte ouest, en Colombie-Britannique, scientifiques et Premières Nations se mobilisent, alors que l'espèce joue sa survie.

En 2018, l'image d'une mère Éclopaulard transportant son bébé mort pendant 17 jours sur 1 500 km a fait le tour du monde et mis en lumière la détresse d'une espèce en voie de disparition.

Alexandre Lepoutre, Justine Beaulieu-Poudrier -À Radio-CanadaÀ

À

États-Unis

Boston : Le combat d'une ville construite à fleur d'eau

Boston figure parmi les métropoles côtières les plus menacées au monde par l'élévation du niveau de la mer. Selon les pires scénarios, ce niveau pourrait augmenter de 23 cm d'ici 2030, de 53 cm d'ici 2050 et de 92 cm d'ici 2070. Comment cette ville de plus de 650 000 habitants peut-elle se préparer et protéger ses quartiers considérés à risque ?

Karine Mateu -À Radio-CanadaÀ

À

Mexique/France

Les communautés demandent à Danone de quitter le territoire de Cholulteca

Après trois décennies d'extraction d'eau par Bonafont, filiale de Danone, sur le territoire de Cholulteca (1,7 million de litres d'eau par jour selon les médias locaux), la mobilisation du groupe autochtone Pueblos Unidos a mis un terme aux

opérations de l'entreprise dans la région en mars 2021. Toutefois Bonafont a aussi obtenu des autorisations de transformer son site de production d'eau en plateforme de distribution, ce que refusent les communautés estimant que cette transformation se fera évidemment au détriment d'autres communautés des nouvelles zones d'exploitation. Vendredi 18 novembre à 10h30, une délégation de Pueblos Unidos, soutenue par SumOfUs, remettra une pétition aux dirigeants de Danone, 17 boulevard Haussmann à Paris.

La pétition de Pueblos Unidos

À

À

Économie

À
top

Tachkent, Ouzbékistan - Suez lance un contrat historique

Suez a signé des accords historiques avec ses partenaires ouzbeks, la Société nationale des eaux Uzsvtaminot, la municipalité de Tachkent et le ministre de l'Investissement et du Commerce extérieur. Ces accords marquent l'entrée en vigueur du projet de services d'eau et d'assainissement de la capitale Tachkent. Le contrat est établi pour une durée de 7 ans et un montant de 142 millions d'euros. L'accord englobe également un partenariat stratégique global en vertu duquel Suez va accompagner Uzsvtaminot dans la modernisation et l'expansion des services d'eau au niveau national. Uzsvtaminot a planifié l'exécution de 62 projets dans le secteur de l'eau et de l'assainissement d'ici à 2025, pour un montant total de 5 milliards d'euros. Compte tenu de cet ambitieux portefeuille de projets, Suez mobilisera sur place une équipe expérimentée pour assister la société dans la planification, la conception, le suivi et l'exécution des projets à l'échelle nationale, ainsi que leur mise en service et le contrôle de leur efficacité. Enfin, un accord de développement commun a également été conclu en vue d'améliorer l'approvisionnement en eau dans la région de Sourkhan-Daria, ce qui ouvrira la voie au développement d'un important projet d'investissement dans les infrastructures hydrauliques de cette région.

Suez

À

Saur finalise l'acquisition de Mobile Water Services

Le groupe Saur finalise l'acquisition de la division européenne Mobile Water Services de Veolia dans le cadre des engagements pris par Veolia auprès de la Commission européenne en matière de concurrence. Le groupe renforce ainsi durablement ses activités "eau industrielle", grâce à un portefeuille de solutions exhaustif. Mobile Water Services garde ses initiales MWS mais devient Mobile Water Solutions. Doté d'une flotte moderne et combinée, MWS comprend une base d'actifs de près de 500 unités mobiles, employant plus de 80 personnes réparties entre le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Benelux, l'Espagne, le Portugal, la Pologne et la Suède. Ses activités industrielles englobent le traitement de l'eau, l'assainissement des eaux usées, le biogaz, la valorisation de l'énergie et des ressources. Cette acquisition majeure permet à Saur d'accompagner une grande diversité d'acteurs industriels dans le cadre de services d'urgence, planifiés et pluriannuels.

Cette opération vient parachever une année 2022 déterminante pour le groupe, après les acquisitions de : Flootech en Finlande, PWNT et de Byosisde aux Pays-Bas, Sodai en Italie et Aqua-Chem aux États-Unis.

Saur

